



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2020

Conseil départemental
de la Haute-Garonne





Madame, Monsieur,

Le rapport d'activité 2020 que j'ai le plaisir de vous présenter, dresse le bilan des actions et des investissements réalisés par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour maintenir les équilibres et la solidarité départementale au cours d'un exercice fortement impacté par une crise sanitaire sans précédent, qui s'est muée en crise économique et sociale de grande ampleur pour tous les territoires haut-garonnais. Dès le mois de mars, le Conseil départemental s'est mobilisé en prenant des mesures d'urgences sociales destinées aux publics les plus précaires et de soutien aux acteurs et actrices économiques du territoire afin de préserver l'activité et les emplois. Grâce à une situation budgétaire saine, notre institution a pu agir sans ralentissement de ses investissements ni de sa capacité d'action à travers les services publics essentiels dont elle a la charge.

Cette crise a validé la pertinence des solutions que nous mettons en œuvre à travers nos politiques de transitions environnementales, énergétiques, numériques et sociales. Elle a confirmé notre rôle clé pour le développement des bassins de vie et le bien vivre de ses habitants. Elle a démontré la force et la solidité de nos engagements, illustrées par le maintien de nos investissements de voirie, sur la poursuite du programme de construction des collèges et le déploiement de la fibre optique, sur la pérennité des relations avec l'ensemble de nos partenaires locaux, en particulier les communes et les intercommunalités.

Ce rapport d'activités 2020 prouve une fois encore que le Conseil départemental demeure l'acteur primordial d'une action sociale que nous voulons protectrice et novatrice, qu'il est un acteur essentiel des équilibres et solidarités territoriales, qu'il reste le premier partenaire des élu-e-s locaux et le principal aménageur du territoire, et qu'il est le garant écoresponsable des transitions écologiques justes et équilibrées qui accélèrent la transition énergétique, préservent l'eau et la biodiversité.

Proximité, solidarité, intelligence collective, solidité de nos valeurs et de notre engagement. Nos choix demeurent clairs, pour le présent de la Haute-Garonne et pour son avenir, afin de construire dans le dialogue, le respect mutuel et la confiance partagée, une société inclusive, solidaire, écoresponsable, émancipatrice et citoyenne.

Georges MÉRIC

Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne



17

Faire vivre la République

Les Chemins de la République.....	18
Le Plan départemental pour l'égalité « Agir ensemble contre les discriminations en Haute-Garonne ».....	20
Le Parcours laïque et citoyen.....	22
Jeunesses.....	23
Égalité Femmes-Hommes.....	26
Démocratie participative.....	27



31

Préserver l'avenir de notre unique biosphère

Protection de l'environnement.....	32
Développement durable des territoires.....	41



53

Être solidaire

Solidarité départementale.....	54
Enfance et jeunesse.....	76
Développement des territoires.....	90
Soutien à la création d'activité et à l'emploi.....	110
Tourisme.....	119
Logement.....	124
Sécurité des biens et des personnes.....	128

Faire vivre la République

En ses valeurs, ses principes et ses vertus, la République est notre bien commun, notre rempart, notre espérance. Elle guide l'action départementale avec, depuis 2016, l'adoption de mesures fortes en faveur de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations, du prisme jeunesse, et plus largement, de la défense des valeurs républicaines et du principe de laïcité. Cet axe phare de l'action départementale se décline ensuite en matière de solidarités, d'éducation, de culture, d'aménagement du territoire pour faire de ces valeurs un socle de réflexion et d'action au quotidien. Le Conseil départemental fait le pari du dialogue citoyen, complément nécessaire au système représentatif, afin de replacer l'humain au cœur des projets et, en redonnant la parole aux citoyennes et citoyens de la Haute-Garonne, réinventer ainsi la pratique démocratique.

Préserver l'avenir de notre unique biosphère

En 2020, alors que la crise sanitaire devient planétaire et nous invite à repenser tout notre modèle de développement, le Conseil départemental poursuit son action en faveur du développement durable à travers l'Acte II de son Plan d'actions en faveur de la transition écologique. Il s'agit, par cette politique ambitieuse, de poursuivre l'action de la collectivité débutée en 2017 avec deux axes principaux : s'affirmer comme une collectivité écoresponsable et participer à la transformation écologique, sociale et solidaire de la société.

Être solidaires

Le Département a la volonté d'agir pour toujours plus de justice sociale en Haute-Garonne. Cette volonté s'est confirmée tout au long de l'année 2020 marquée par le séisme de la crise sanitaire de la COVID-19 et de ses conséquences sociales et économiques. Celles-ci ont touché de plein fouet les populations qui, hier déjà, étaient les plus précarisées, mais aussi de nouveaux publics qui requièrent désormais la présence du Conseil départemental à leurs côtés (jeunes étudiant-e-s, artisan-e-s-commerçant-e-s, intérimaires etc.). Face à cette crise inédite, le Département a engagé une série de mesures concrètes, véritable « bouclier social » pour soutenir l'ensemble de la population haut-garonnaise, tout en garantissant le maintien de l'ensemble des prestations mises en œuvre dans le cadre de ses politiques de solidarité.



137

Œuvrer à l'émancipation et à l'accomplissement de chacun et chacune

Sport, culture	138
Education, équipement scolaire	154



163

Moderniser l'action publique

Des projets de modernisation en lien avec les usagères et les usagers	164
---	------------



Œuvrer à l'émancipation et à l'accomplissement de chacun et chacune

La conquête du penser par soi-même passe par la nécessaire émancipation de chacune et de chacun. Fort de cette conviction, le Département a déployé tout au long de l'année 2020 des mesures de soutien en direction des secteurs culturels, sportifs et associatifs afin de sauvegarder ce tissu essentiel, malmené par les effets de la crise sanitaire.



Moderniser l'action publique

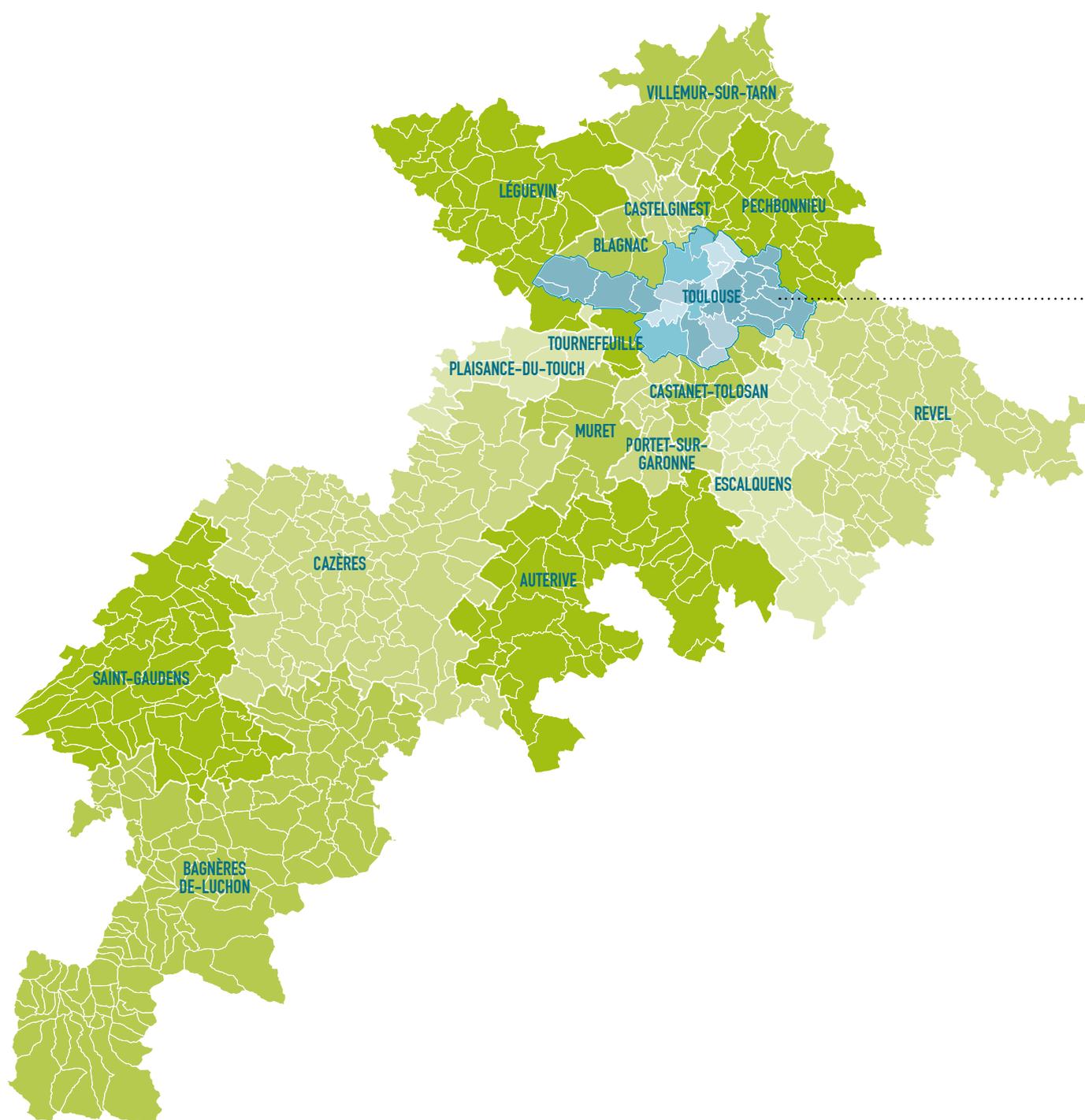
Pour répondre aux multiples défis auxquels elle est confrontée, la collectivité s'est engagée dans une démarche de transformation de son organisation et de modernisation de son fonctionnement.

Ainsi, l'administration départementale poursuit la mise en œuvre de son projet d'administration, Cap'31, qui s'organise autour de 4 axes : une administration au service des usagères, usagers et des partenaires, une administration modernisée dans ses pratiques et ses moyens, une administration au service du collectif, une administration plus proche des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais.

Les 27 cantons du Conseil départemental de la Haute-Garonne



DÉCOUVREZ NOTRE CARTE INTERACTIVE
HAUTE-GARONNE.FR



La Haute-Garonne est composée de 16 cantons périurbains ou ruraux :

- Auterive • Bagnères-de-Luchon • Blagnac • Castanet-Tolosan • Castelginest • Cazères • Escalquens • Lèguevin • Muret • Pechbonnieu • Plaisance-du-Touch • Portet-sur-Garonne • Revel • Saint-Gaudens • Tournefeuille • Villemur-sur-Tarn

...et de 11 cantons urbains

- Toulouse 1 • Toulouse 2 • Toulouse 3 • Toulouse 4 • Toulouse 5 • Toulouse 6 • Toulouse 7 • Toulouse 8 • Toulouse 9 • Toulouse 10 • Toulouse 11



LES CHIFFRES CLÉS DE LA HAUTE-GARONNE

6 309 km²

SUPERFICIE

1,3

MILLION D'HABITANT·E·S

27

CANTONS

586

COMMUNES

6 138 km

DE ROUTES DÉPARTEMENTALES

2

COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION (MURETAIN ET SICOVAL)

1

MÉTROPOLE

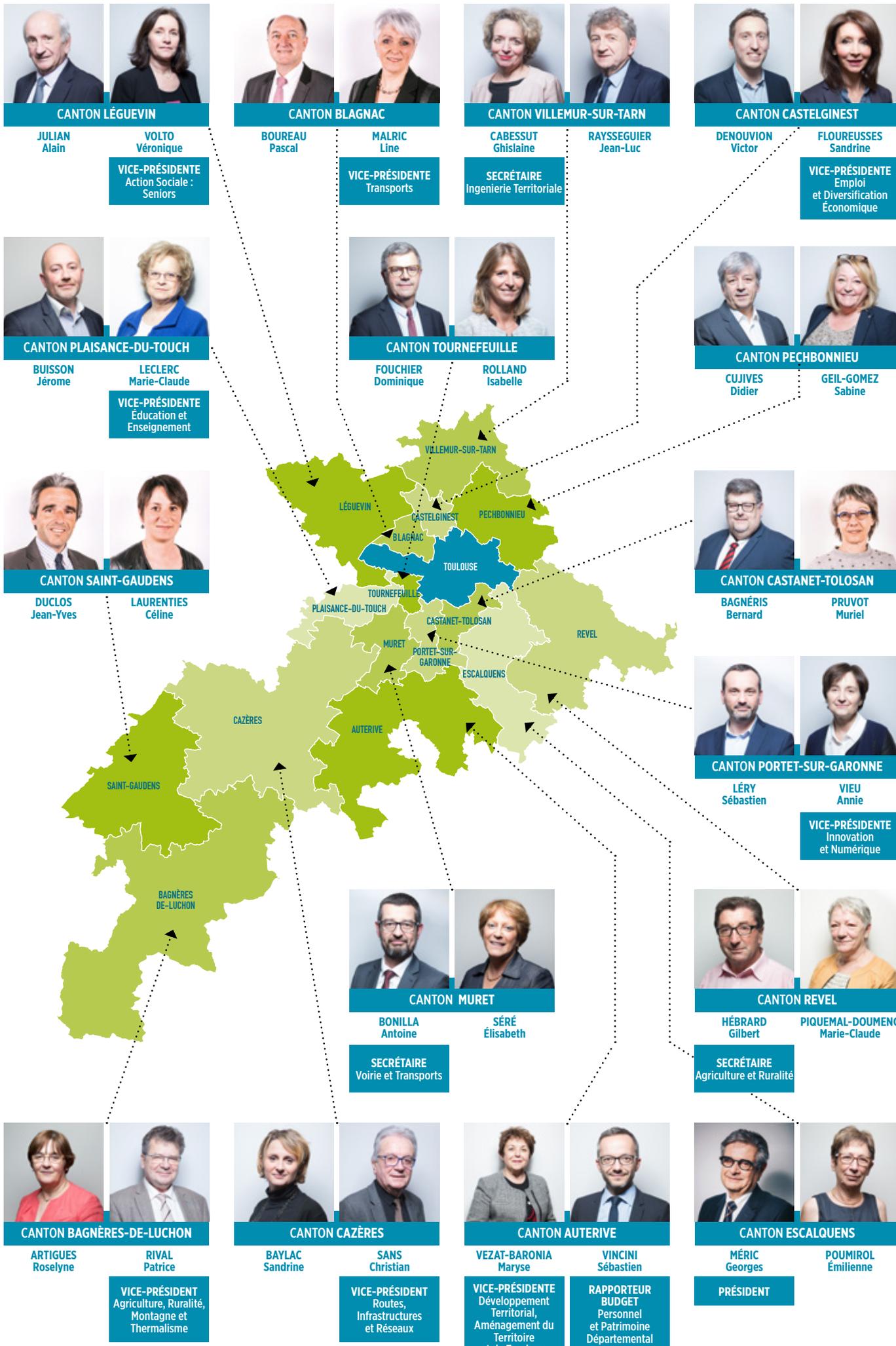
14

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Les 54 Conseillères et Conseillers départementaux

Les Haut-Garonnaises et les Haut-Garonnais ont élu, le 29 mars 2015, leurs 54 représentant-e-s sur les 27 cantons qui composent le département. Ces 27 femmes et 27 hommes sont élu-e-s pour une durée de 6 ans et composent l'Assemblée départementale.

Canton	Conseiller(e)	Vice-président(e)
CANTON TOULOUSE-1	KLOTZ Julien, STÉBENET Christine	
CANTON TOULOUSE-2	COURADE Christine, FABRE Jean-Michel	VICE-PRÉSIDENT Logement, Développement Durable et Plan Climat
CANTON TOULOUSE-3	BOYER Anne, GABRIELI Alain	VICE-PRÉSIDENTE Culture, VICE-PRÉSIDENT Action Sociale : Handicap
CANTON TOULOUSE-4	DUCAP André, WINNEPENNINCKX-KIESER Jacqueline	
CANTON TOULOUSE-5	PIGNARD Patrick, SALLES Paulette	VICE-PRÉSIDENT Action Sociale : Insertion, Économie Sociale et Solidaire
CANTON TOULOUSE-6	EL KOUACHERI Zohra, LLORCA Jean-Louis	VICE-PRÉSIDENT Politique de la Ville
CANTON TOULOUSE-7	POUPONNEAU Camille, SIMION Arnaud	VICE-PRÉSIDENT Action Sociale : Enfance et Jeunesse
CANTON TOULOUSE-8	FARCY Marie-Claude, GIBERT Vincent	
CANTON TOULOUSE-9	MIRASSOU Jean-Jacques, VÉZIAN Marie-Dominique	VICE-PRÉSIDENT Sports, Éducation Populaire et Anciens Combattants
CANTON TOULOUSE-10	DE SCORRAILLE Jean-Baptiste, LAMANT Sophie	
CANTON TOULOUSE-11	LALANNE-DE LAUBADÈRE Marion, ICLANZAN Serban	



L'exécutif du conseil départemental

				Président	Vice-président	Vice-présidente	Vice-président
							
				MÉRIC Georges	SIMION Arnaud	VOLTO Véronique	GABRIELI Alain
				» Président du Conseil départemental	» chargé de l'Action Sociale : Enfance et Jeunesse	» chargée de l'Action Sociale : Seniors	» chargé de l'Action Sociale : Handicap
Vice-président	Vice-présidente	Vice-présidente	Vice-président	Vice-présidente	Vice-président	Vice-présidente	Vice-président
							
PIGNARD Patrick	LECLERC Marie-Claude	VEZAT- BARONIA Maryse	SANS Christian	MALRIC Line	MIRASSOU Jean-Jacques	FLOU- REUSSES Sandrine	RIVAL Patrice
» chargé de l'Action Sociale : Insertion, Économie Sociale et Solidaire	» chargée de l'éducation et de l'Enseignement	» chargée du Développement Territorial, de l'Aménagement du Territoire et du Tourisme	» chargé des Routes, des Infrastructures et Réseaux	» chargée des Transports	» chargé des Sports, de l'éducation Populaire et des Anciens Combattants	» chargée de l'Emploi et de la Diversification économique	» chargé de l'Agriculture, de la Montagne et du Thermalisme
Vice-présidente	Vice-président	Vice-présidente	Vice-président	Secrétaire	Secrétaire	Secrétaire	Rapporteur budget
							
BOYER Anne	FABRE Jean-Michel	VIEU Annie	LLORCA Jean-Louis	CABESSUT Ghislaine	BONILLA Antoine	HÉBRARD Gilbert	VINCINI Sébastien
» chargée de la Culture	» chargé du Logement, du Développement Durable et du Plan Climat	» chargée de l'Innovation et du Numérique	» chargé de la Politique de la Ville	» Secrétaire du Conseil départemental à l'Ingénierie Territoriale	» Secrétaire du Conseil départemental à la Voirie et aux Transports	» Secrétaire du Conseil départemental à l'Agriculture et à la ruralité	» Rapporteur Général du Budget, chargé du Personnel et du Patrimoine Départemental

La commission permanente

Elle est composée de l'exécutif du conseil départemental (ci-dessus) et de 12 membres :

El Kouacheri Zohra / Baylac Sandrine / Gibert Vincent / Stébet Christine / Cujives Didier / Geil-Gomez Sabine / Fouchier Dominique / Séré Elisabeth / Lamant Sophie / De Scorraille Jean-Baptiste / Laurenties Céline / Iclanzan Serban

Le fonctionnement de l'Assemblée



L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Les électeurs et électrices désignent leurs conseillères et conseillers départementaux qui forment l'Assemblée départementale.

Elle se réunit au minimum une fois par trimestre au cours de sessions publiques, l'Assemblée départementale peut aussi être convoquée à tout moment par le président.



LA COMMISSION PERMANENTE

Elle est composée d'une partie des conseillères et conseillers départementaux : le président, 15 vice-président-e-s, 3 secrétaires, 1 rapporteur du budget et 12 membres. Toutes les sensibilités politiques y sont représentées.

Sur délégation de l'Assemblée départementale, elle gère les affaires courantes du département. Elle se réunit une fois par mois.



LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les conseillères et conseillers départementaux siègent tous au moins à l'une des commissions thématiques.

Elles étudient les dossiers qui leur sont soumis et étudient les rapports soumis au Conseil départemental (Session) et proposent des conclusions.

La composition des commissions

1^{ère} COMMISSION

**AFFAIRES GÉNÉRALES
PERSONNEL – PATRIMOINE**

Présidente : Muriel Pruvot,

Vice-Président : Jean-Luc Raysseguier,

Secrétaire : André Ducap,

Autres membres : Arnaud Simion, Jean-Michel Fabre, Sébastien Vincini, Marion Lalane-de Laubadère, Véronique Volto, Dominique Fouchier.

Délégué-e-s à la Commission des Finances - Budget : Muriel Pruvot et Dominique Fouchier.

2^e COMMISSION

**CULTURE – ÉDUCATION – SPORT
ÉDUCATION POPULAIRE**

Président : Vincent Gibert,

Vice-Présidente : Christine Stebenet,

Secrétaire : Marion Lalane-de Laubadère,

Autres membres : Camille Pouponneau, Muriel Pruvot, Victor Denouvion, Alain Julian, Line Malric, Marie-Claude Leclerc, Anne Boyer, Jean-Jacques Mirassou, Jean-Louis Llorca, Sandrine Flouressus, Sophie Lamant, Sandrine Baylac.

Délégués à la Commission des Finances - Budget : Vincent Gibert et Jean-Jacques Mirassou.

3^e COMMISSION

AGRICULTURE – RÉSEAUX

Président : Gilbert Hébrard,

Vice-Présidente : Roselyne Artigues,

Secrétaire : Sophie Lamant,

Autres membres : Antoine Bonilla, Bernard Bagnéris, Elisabeth Séré, Christian Sans, Patrice Rival, Jean-Baptiste de Scorraille, Marie-Claude Leclerc, Vincent Gibert, Jean-Yves Duclos.

Délégué-e-s à la Commission des Finances - Budget : Gilbert Hébrard et Marie-Claude Leclerc.

4^e COMMISSION

**ÉCONOMIE – EMPLOI - INNOVATION
NUMÉRIQUE – EUROPE
RELATIONS INTERNATIONALES – TOURISME**

Président : Didier Cujives,

Vice-Présidente : Paulette Salles,

Secrétaire : Jacqueline Winnepenninckx-Kieser,

Autres membres : Jean-Baptiste de Scorraille, Patrice Rival, Victor Denouvion, Annie Vieu, Sandrine Flouressus, Jérôme Buisson, Maryse Veizat-Baronia, Patrick Pignard, Zohra El Kouacheri, Christine Courade, Céline Laurenties.

Délégué-e-s à la Commission des Finances - Budget : Paulette Salles et Didier Cujives

5^e COMMISSION

ACTION SOCIALE

Présidente : Zohra El Kouacheri,

Vice-Président : Sébastien Léry,

Secrétaire : Sophie Lamant,

Autres membres : Serban Iclanzan, Muriel Pruvot, Isabelle Rolland, Sandrine Baylac, Marie-Claude Piquemal-Doumeng, Arnaud Simion, Véronique Volto, Alain Gabrieli, Patrick Pignard, Ghislaine Cabessut, Marie-Dominique Vézian, Jean-Michel Fabre, Jean-Louis Llorca, Roselyne Artigues.

Délégué-e-s à la Commission des Finances - Budget : Zohra El Kouacheri et Serban Iclanzan.

6^e COMMISSION

TERRITORIALITÉ – TRANSPORTS

Présidente : Émilienne Poumirol,

Vice-Président : Pascal Boureau,

Secrétaire : Jean-Baptiste de Scorraille,

Autres membres : Paulette Salles, Sébastien Léry, Antoine Bonilla, Ghislaine Cabessut, Julien Klotz, Bernard Bagnéris, Line Malric, Maryse Veizat-Baronia, Marie-Claude Farcy, Marie-Dominique Vézian, Jérôme Buisson, Jacqueline Winnepenninckx-Kieser, Didier Cujives.

Délégué-e-s à la Commission des Finances - Budget : Émilienne Poumirol et Marie-Claude Farcy.

7^e COMMISSION

LOGEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président : Julien Klotz,

Vice-Présidente : Isabelle Rolland,

Secrétaire : André Ducap,

Autres membres : Jacqueline Winnepenninckx-Kieser, Gilbert Hébrard, Camille Pouponneau, Pascal Boureau, Ghislaine Cabessut, Elisabeth Séré, Christine Courade, Jean-Michel Fabre, Christian Sans, Sabine Geil-Gomez, Alain Gabrieli.

Délégués à la Commission des Finances - Budget : Julien Klotz et Christian Sans.

COMMISSION

FINANCES – BUDGET

Président : Dominique Fouchier,

Vice-Présidente : Marie-Claude Farcy

Secrétaire : Marion Lalane - de Laubadère (membre de droit),

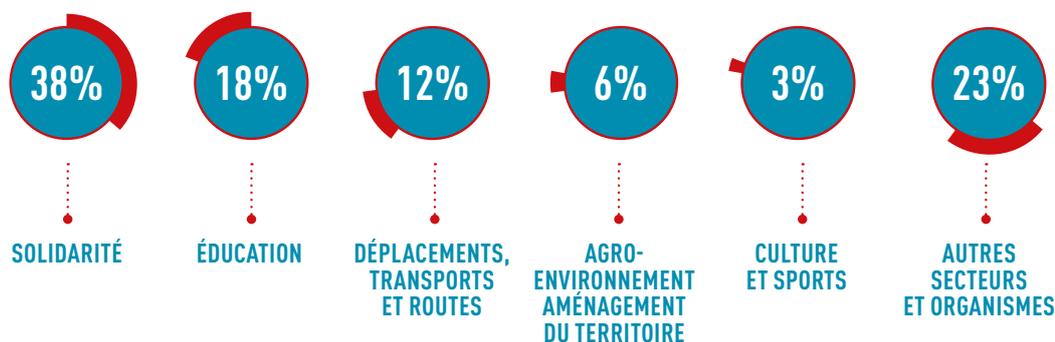
Autres membres : Georges Méric (membre de droit), Muriel Pruvot, Vincent Gibert, Marie-Claude Leclerc, Jean-Jacques Mirassou, Gilbert Hébrard, Didier Cujives, Paulette Salles, Serban Iclanzan, Zohra El Kouacheri, Émilienne Poumirol, Julien Klotz, Christian Sans.

Plus de 150 métiers au service du public

LE CHIFFRE

6 900 au 31 décembre 2020
Effectif total
du Conseil départemental de la Haute-Garonne

EFFECTIF PAR MISSION



RÉPARTITION PAR GENRE



LES AGENT·E·S PAR MISSION

Solidarité

2 598
agent·e·s



dont **1 361** travaillent dans les territoires (DTS/MDS) / **446** assistantes et assistants familiaux / **124** à la **Maison départementale des personnes handicapées** / **18** au **Centre départemental de planification et d'éducation familiale (CDPEF)** / **17** à la **Maison des adolescents**

Éducation

1 265
agent·e·s



dont **1 212** agent·e·s dans les **96 collèges publics du département**

Déplacement, transports et routes

778
agent·e·s



707 à la **voirie départementale** dont **472** dans les **8 secteurs routiers répartis sur le département** / **71** agent·e·s aux **transports**

Agro-environnement et aménagement du territoire

441
agent·e·s



Culture et sports

224
agent·e·s



dont **74** à la **médiathèque** / **72** aux **archives départementales** / **14** dans les **musées départementaux** / **20** à la **promotion des arts vivants et visuels**

Autres secteurs et organismes

1 594
agent·e·s

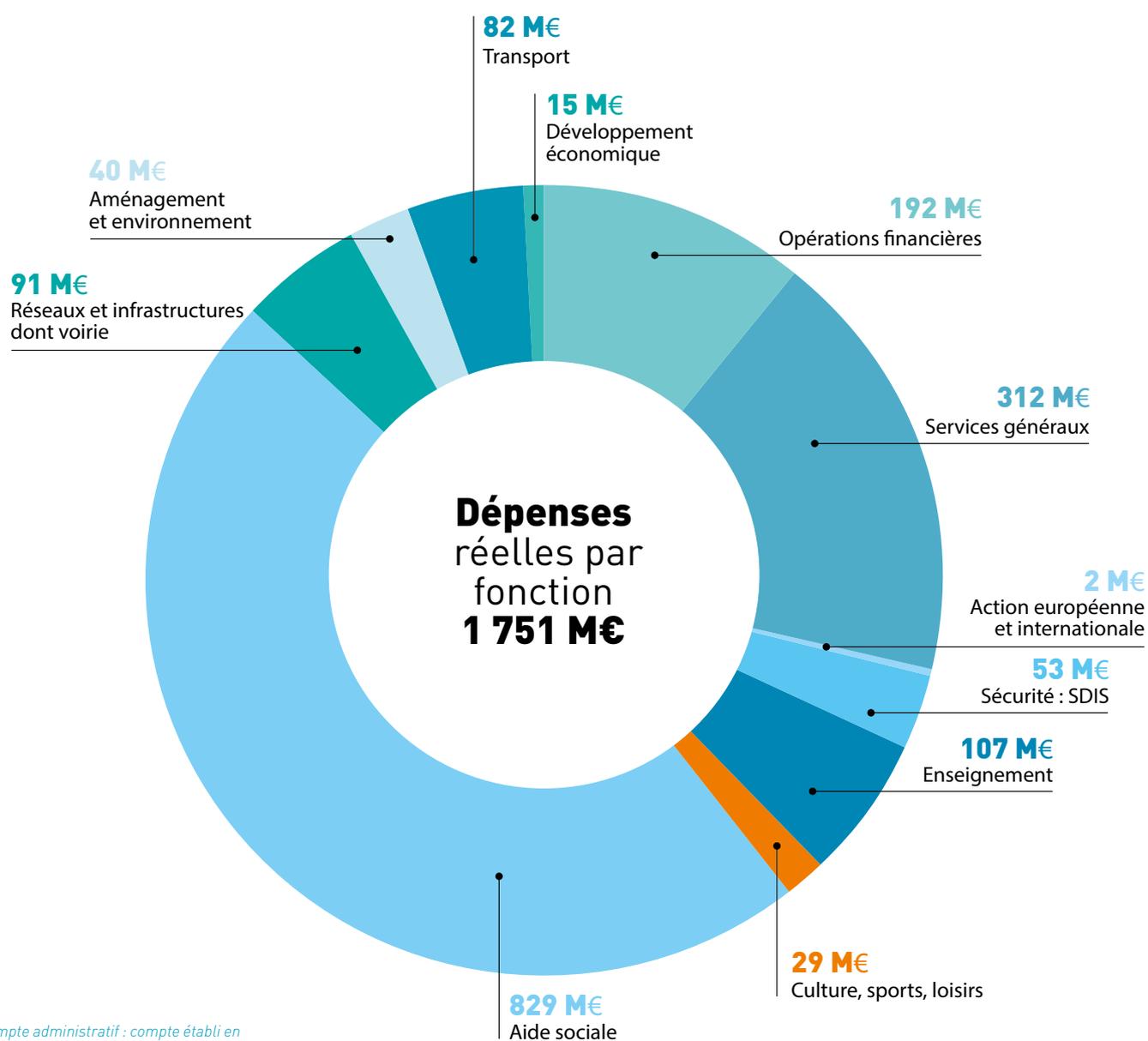


moyens généraux/vie institutionnelle/Organismes divers

*Compte administratif 2020 par secteurs ou fonctions

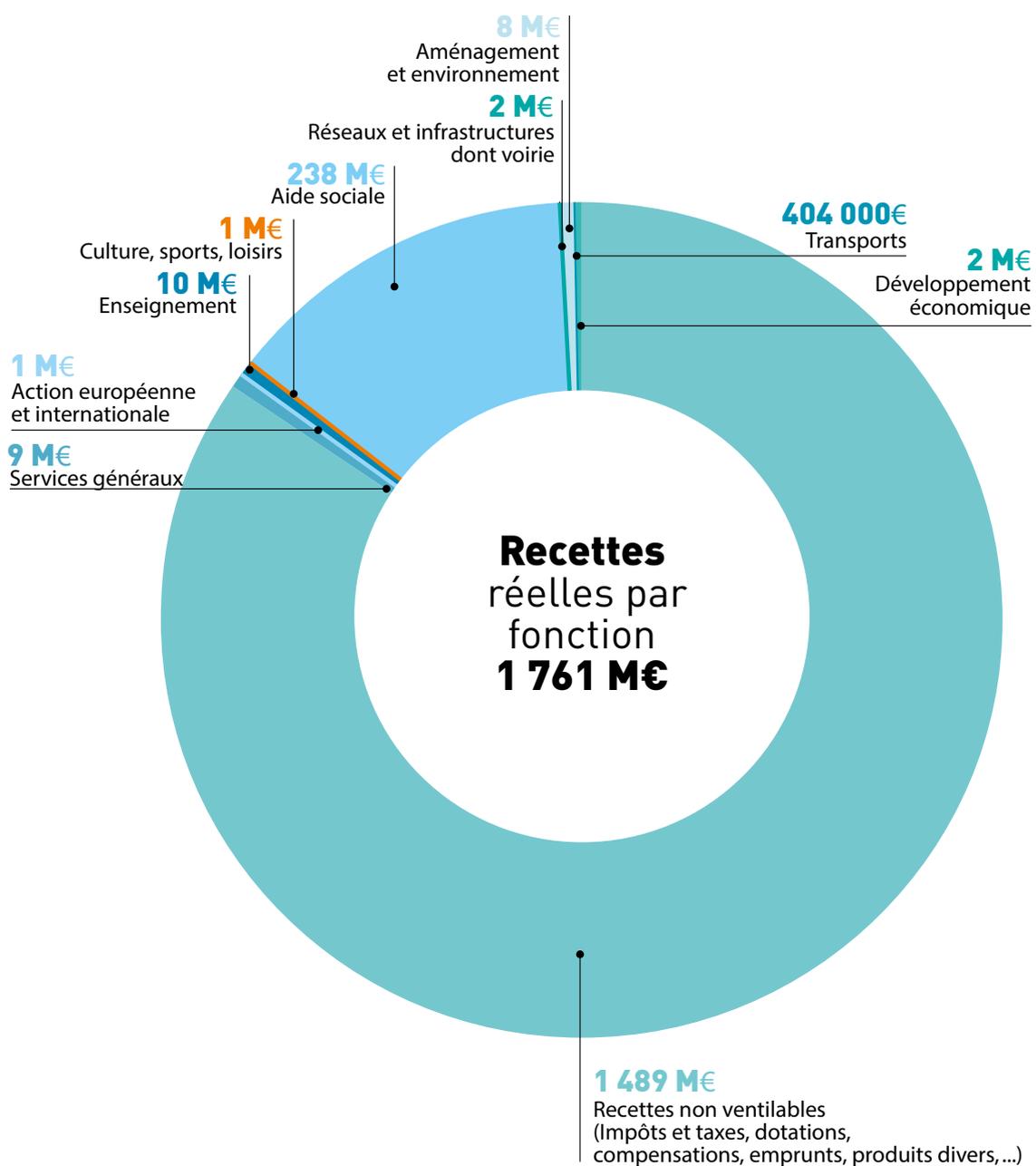
Budget principal

DÉPENSES TOTALES



** Compte administratif : compte établi en fin d'exercice retraçant les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité.*

RECETTES TOTALES





FAIRE VIVRE LA RÉPUBLIQUE

- Les Chemins de la République
- Le Plan départemental pour l'égalité « Agir ensemble contre les discriminations en Haute-Garonne »
- Le Parcours laïque et citoyen
- Jeunesses
- Égalité Femmes-Hommes
- Démocratie participative

1 561 316 €



Les Chemins de la République

Le Plan départemental pour l'égalité
« Agir ensemble contre les discriminations
en Haute-Garonne »

Le Parcours laïque et citoyen

Jeunes

Égalité Femmes-Hommes

Démocratie participative

LES CHEMINS DE LA RÉPUBLIQUE

Les Chemins de la République constituent un programme labellisé regroupant toutes les actions départementales en faveur de la promotion des valeurs républicaines.

Le programme d'actions a été défini pour :

- aller au-devant des citoyennes et des citoyens de la Haute-Garonne en leur offrant des actions innovantes destinées à l'apprentissage, à l'appropriation et au débat, à la promotion des valeurs de la République,
- mettre en place des animations et des événements participatifs pour faire vivre ces valeurs,
- mobiliser et fédérer les initiatives menées sur le territoire pour renforcer la portée de leurs actions,
- s'adresser à des publics éloignés de la réflexion et du débat politiques.

Dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire, en particulier pour l'organisation des manifestations rassemblant du public, le travail a été mené durant le confinement dans la perspective de maintenir :

- le lien avec toutes les associations partenaires des Chemins de la République,
- une programmation des Chemins de la République, en positionnant des actions dès l'été, en tenant compte des contraintes liées à la situation sanitaire.



liberté - égalité - fraternité
laïcité

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL FAIT VIVRE
LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

• Les Chemins de la République

Le Plan départemental pour l'égalité
« Agir ensemble contre les discriminations
en Haute-Garonne »

Le Parcours laïque et citoyen

Jeunes

Égalité Femmes-Hommes

Démocratie participative



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Création de l'action « Les Colporteurs du Web » : série d'interviews/entretiens en 45 mn filmées avec des acteurs et des actrices du secteur associatif, des comédiennes, des comédiens et des universitaires sur des thématiques liées aux valeurs de la République et à la lutte contre les discriminations. Les enregistrements et supports documentaires sont disponibles sur le site Internet du Département (rubrique « Chemins de la République »),
- organisation de la seconde édition des Rencontres pour l'égalité, du 2 au 7 mars 2020, avec une programmation multithématique (homophobie, antisémitisme, handicap, égalité femmes-hommes...), et un temps fort sur la lutte contre le racisme,
- poursuite de l'élargissement du réseau des partenaires associatifs des Chemins de la République,
- mise en œuvre de la convention de collaboration avec l'Université Jean Jaurès de Toulouse autour de la diffusion des savoirs. Plusieurs intervenantes et intervenants dans les débats des « Chemins de la République » ont pu être mobilisé-e-s par l'intermédiaire de l'Université,
- soutien à l'organisation du Colloque en ligne organisé par l'Université Jean Jaurès – en partenariat avec le Laboratoire FRAMESPA (France Amériques Espagne Société Pouvoirs Acteurs) – « Nos luttes changent la vie entière, 50 ans de Mouvement de Libération des Femmes ».

• CHIFFRES CLÉS 2020

8 épisodes « Les Colporteurs du Web » diffusés

1 000 vues environ des contenus en ligne

PERSPECTIVES 1^{er} SEMESTRE 2021

- Poursuite de la série « Les témoins de l'histoire » : nouvelle série de portraits de personnalités, vivantes ou décédées, s'étant illustrées par un engagement pour la liberté, pour l'égalité,
- poursuite de la série « Les Colporteurs du Web » avec de nouveaux sujets,
- mise en route des groupes de travail au sein des collèges dans le cadre du projet « Mon collègue est une école sans racisme », en partenariat avec le Rectorat et la fédération Léo Lagrange.

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Dans le cadre des Rencontres pour l'égalité, une journée a été consacrée à l'égalité entre les femmes et les hommes, avec au programme la conférence de la neurobiologiste Catherine Vidal « Le cerveau a-t-il un sexe ? » 5 mars 2020.



FOCUS ACTIONS COVID

Dans le contexte de la crise sanitaire, la plupart des actions des « Chemins de la République » ont été adaptées (diffusion web, contenus mis à disposition sur la chaîne Youtube du Département, podcast audio...).

LE PLAN DÉPARTEMENTAL POUR L'ÉGALITÉ « AGIR ENSEMBLE CONTRE LES DISCRIMINATIONS EN HAUTE-GARONNE »

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne, conscient des attaques portées à différents niveaux contre les valeurs fondamentales de la République et de l'affaiblissement du lien social, porte la volonté politique de défendre et promouvoir les principes et valeurs républicaines qui fondent le vivre-ensemble. Pour ce faire, depuis 2015, il a concrètement engagé de nombreux programmes d'actions à destination des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais, sur l'ensemble du territoire départemental et en lien avec tous les acteurs et actrices du secteur institutionnel et associatif.

Cette politique du Conseil départemental se décline au quotidien en matière de solidarités, d'éducation, de culture, d'aménagement du territoire et de jeunesses, pour faire de ces valeurs un socle de réflexion et d'action.

Suite aux premières Rencontres pour l'égalité en mars 2019, l'Assemblée départementale a souhaité traduire cet engagement dans un plan départemental pour l'égalité.

Intitulé « Agir ensemble contre les discriminations en Haute-Garonne », ce plan permettra d'ancrer durablement une stratégie de prévention et de lutte contre toutes les discriminations, autour de 3 grands axes :

- engager la collectivité dans une démarche d'exemplarité de son action et intégrer de manière transversale ce plan dans les politiques publiques départementales,
- promouvoir la diversité dans toutes les actions du Conseil départemental : encourager la citoyenneté, la participation sociale et politique des publics discriminés, pour agir sur les représentations et pour faire reculer les stéréotypes,
- faire de la lutte contre les discriminations une cause commune sur le territoire.



Les Chemins de la République

• **Le Plan départemental pour l'égalité
« Agir ensemble contre les discriminations
en Haute-Garonne »**

Le Parcours laïque et citoyen

Jeunesses

Égalité Femmes-Hommes

Démocratie participative

(5^{ème})
ÉDITION

RENCONTRES DE LA LAÏCITÉ ET DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Le Conseil départemental tend ainsi à développer dans les politiques publiques une promotion volontariste de la laïcité et du vivre-ensemble, accompagnée de mesures sociales, économiques et politiques pour agir contre la précarité et l'exclusion, favoriser la participation, l'inclusion et la citoyenneté, et ouvrir à tous les citoyennes et citoyens la possibilité de s'intégrer à la République laïque mais aussi démocratique, sociale et solidaire.

Le Plan départemental pour l'égalité s'appuie également sur les politiques publiques menées par le Département, notamment :

- L'égalité entre les femmes et les hommes, avec un Plan d'actions 2019-2022 pour favoriser l'égalité réelle entre les femmes et les hommes,
- le handicap, avec le Schéma départemental en faveur des personnes en situation de handicap,
- l'enfance et la famille, avec le Schéma départemental de l'enfance 2014-2019 en cours de révision et le Schéma départemental des services aux familles 2016-2019 en cours de révision.
- les jeunesses, avec la création d'une mission transversale dédiée et le Plan départemental par et pour les jeunesses,
- les seniors, avec le Plan départemental 2019-2023 en faveur des personnes âgées,
- l'éducation, avec notamment le Plan départemental d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges adopté le 27 janvier 2017 et la Charte « Mon collège est une école sans racisme »,
- le sport, avec notamment la signature de la charte contre l'homophobie dans le sport.



LE PARCOURS LAÏQUE ET CITOYEN

Proposé gratuitement aux classes des collèges publics et privés sous contrat, le Parcours laïque et citoyen (PLC) a été initié par le Conseil départemental à la rentrée scolaire 2016 avec pour objectif de renforcer l'apprentissage du principe de laïcité et des valeurs de la République.

Les actions proposées peuvent prendre diverses formes : théâtre, danse, poésie, sport, cinéma, radio, débat citoyen, éducation aux médias.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

La plupart des spectacles et manifestations prévus en 2020 ont été annulés compte tenu des contraintes sanitaires, notamment l'organisation du forum des associations du PLC. Quelques manifestations ont toutefois pu se dérouler :

- dans le cadre des 2^{es} Rencontres pour l'égalité, organisation de tables rondes, conférences, ciné-débat et exposition autour de 5 thèmes : homophobie, antisémitisme, handicap, égalité femmes-hommes, racisme,
- remise des prix du concours des Boucliers de la laïcité (concours de dessins organisé par la section haut-garonnaise de l'Association nationale des membres de l'Ordre national du mérite) au collège Toulouse-Lautrec et au collège de Caraman,
- réunion des associations pour l'ouverture de l'appel à projets du PLC 2021-2022,
- dans le cadre de la 5^e édition des Rencontres de la laïcité et des valeurs républicaines, présentation d'un spectacle de Théâtre Forum autour des valeurs de la République et du principe de laïcité organisé par l'association Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud, en retransmission dans 4 collèges.

CHIFFRES CLÉS 2020

185 actions réservées par les collèges

271 actions proposées sur le PLC 2020-2021 par **171** associations

32 actions portées en interne ou par les partenaires



FOCUS ACTIONS COVID

L'Assemblée départementale du 24 mars 2020 a voté le paiement anticipé et sans condition de l'intégralité des soldes des subventions programmées, soit 437 000 €.

PERSPECTIVE

1^{er} SEMESTRE 2021

- Renouvellement du PLC 2021-2022, avec projet d'extension du dispositif aux élèves de CM2 à compter de la prochaine rentrée scolaire.





JEUNESSES

Pour construire la société de demain, il est essentiel de prendre en compte les aspirations d'une jeunesse qui se conjugue au pluriel, dans une diversité de réalités sociales et territoriales. Conscient de cet enjeu, le Département a donné la parole aux jeunes dans le cadre d'une démarche innovante de concertation citoyenne initiée en 2017. Celle-ci a abouti en 2019 au Plan départemental par et pour les jeunesses haut-garonnaises, qui repose sur quatre « dynamiques » :

- Le dispositif « Initi'active Jeunesses » qui a pour objectifs d'identifier, accompagner, participer au financement et valoriser (à travers notamment un label) des projets d'intérêt collectif portés par des jeunes de 11 à 29 ans,
- le lancement d'un outil numérique destiné aux jeunesses : Go31.fr,
- la création et l'animation d'un réseau de partenaires au service des grands enjeux liés aux jeunesses, au sein de la collectivité et sur le territoire : l'Espace Pro Jeunes 31,
- la diffusion d'un nouveau mode d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique publique permettant d'intégrer le prisme jeunesse dans toutes les politiques départementales et d'associer les jeunesses à chaque étape : le « Réflexe jeunesse ».

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Adoption du Règlement Intérieur de la bourse aux projets Initi'active Jeunesses,
- adoption de la charte Ambition Jeunesse, dont l'objectif est d'afficher et de partager les valeurs et grands principes du Plan départemental par et pour les jeunesses avec les partenaires qui s'y reconnaissent,
- organisation de 2 séances du « Groupe Miroir » (voir zoom ci-après) jeunes autour du projet d'outil numérique Go31.fr,
- organisation de 2 séances d'échanges avec les partenaires jeunesses (une sur la charte Ambition Jeunesses, l'autre autour du Plan d'urgences sociales),
- maintien du contact avec les jeunes du groupe miroir durant le confinement du printemps (groupe WhatsApp, contacts par téléphone, mail et SMS),
- lancement de la web app Go31.fr,
- organisation du Forum itinérant des Jeunesses haut-garonnaises,
- organisation de 2 comités de suivi Initi'active Jeunesses.

● CHIFFRES CLÉS 2020

2 357 visiteurs uniques sur la web app Go31.fr

5 rencontres hors les murs, participation de **161** jeunes, **15** partenaires et **25** élu-e-s

27 projets Initi'active Jeunesses accompagnés

14 projets Initi'active accompagnés (financement et/ou aide matérielle)



PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Lancement de chantiers dans le cadre de l'Espace Pro Jeunes 31 : création d'un open badge haut-garonnais (forme de reconnaissance des compétences informelles acquises par les jeunes dans le cadre de leurs engagements : savoir être, travail en équipe, portage de projets...),
- poursuite de la communication autour des dispositifs Initi'active Jeunesses et du Groupe Miroir (voir zoom ci-après) afin de pouvoir cibler une diversité de jeunes tant sur le plan social, que territorial,
- enrichissement de la web app Go31.fr en nouveaux contenus afin qu'elle devienne un vecteur d'informations et de valorisation important,
- lancement de l'évaluation du Plan départemental par et pour les jeunesses 2019-2021 pour nourrir la réflexion sur les perspectives et la phase 2 du Plan,
- signature d'une convention avec le centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) permettant de poser les bases d'un partenariat visant à améliorer le bien-être du public étudiant, tant sur le plan social et psychologique, que sur la capacité d'agir.



FOCUS ACTIONS COVID

Soutien au parcours de formation et à l'insertion professionnelle des jeunes

La crise de la Covid-19 a des impacts dramatiques chez les jeunes qui subissent de plein fouet le bouleversement de leur scolarité, de leurs parcours de formation, de leurs projets d'avenir ainsi que la crise économique et la hausse du chômage. Dans ce contexte, le Conseil départemental a consolidé sa politique d'embauche de stagiaires, d'apprenti-e-s et de services civiques.

En 2020, 596 stagiaires ont été accepté-e-s dans les services du Conseil départemental (165 préparant un diplôme du secondaire et 431 hors du secondaire). L'accueil de 100 stagiaires gratifié-e-s supplémentaires est prévu pour 2021.

Le nombre d'apprenti-e-s accueilli-e-s a été maintenu en 2020-2021 (42 jeunes concerné-e-s pour 40 sur l'année scolaire 2019-2020). 65 postes ont été ouverts pour l'année 2021-2022, ce qui représente une augmentation de plus de 30 %.

Il en est de même pour les jeunes accueilli-e-s dans le cadre du dispositif AFP (Accès à la fonction publique) : s'adressant à un public issu des Quartiers Prioritaires Politiques de la Ville, ayant un niveau Bac + 3, recruté sous contrats Parcours Emploi Compétence et bénéficiant sur une année scolaire de préparation à l'Institut d'Études Politiques pour la préparation des concours, ce dispositif piloté par le Préfet de la Haute-Garonne est unique en France. Consolidé en 2020-2021 (5 jeunes recruté-e-s pour 2 ans en 2019-2020), il sera renouvelé en 2021-2022 (5 postes prévus).

Enfin, la signature d'une convention avec l'association Unis-Cité permettra en 2021 l'accueil de 14 jeunes en Service civique au Conseil départemental sur des missions de solidarité comme l'accueil et l'accompagnement des usagères et usagers et dans les Maisons des Solidarités (MDS).

Les Chemins de la République
Le Plan départemental pour l'égalité
« Agir ensemble contre les discriminations
en Haute-Garonne »
Le Parcours laïque et citoyen

• Jeunesses

Égalité Femmes-Hommes
Démocratie participative



ZOOM SUR UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN



Les Groupes Miroirs sont des instances de dialogue citoyen imaginés par le Conseil Départemental pour permettre aux jeunes et aux structures jeunesse de venir discuter, échanger, co-construire avec les élu-e-s et l'équipe de la Mission Jeunesses de la collectivité.

Trois ont pu être organisées en 2020 :

- en janvier et juin autour de la web app Go31.fr (avec organisation d'un « crash test » du site Internet avec 16 jeunes qui a permis au prestataire Advency de le réajuster avant son lancement officiel) ;
- en novembre, en amont du vote du 2^e volet du Plan d'urgences sociales afin de recueillir les besoins et de soumettre les actions envisagées par le Département. (voir Focus ci-après) 29 jeunes y ont participé.

ZOOM SUR UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Dans le cadre de la bourse aux projets Initiative, de nombreux projets candidats sont consacrés au thème de l'égalité femmes-hommes, comme le projet « 25 % » qui vise à mettre en lumière les femmes marquantes de l'Histoire, et pourtant méconnues, autour d'un jeu de piste.



FOCUS ACTIONS COVID

Aides financières et soutien psychologique pour les jeunes

Pour accompagner les jeunes dans cette crise sanitaire durable, le Conseil départemental a mis en place des aides financières et psychologiques afin de leur permettre de faire face aux difficultés rencontrées au quotidien :

- Des Bons Solidaires de 150 € pour les 18-25 ans et les étudiant-e-s : ce dispositif d'aide à la subsistance créé en avril 2020 a été reconduit jusqu'au 31 décembre 2021. 2 300 jeunes entre 18 et 25 ans en ont bénéficié,
- élargissement du Fonds d'Aide aux jeunes (FAJ) et du Fonds de solidarité Logement (FSL) au public étudiant. Ces fonds actuellement destinés aux jeunes entre 16 et 25 ans, en insertion sociale et en grande difficulté financière, sont désormais ouverts aux étudiantes et étudiants selon les mêmes critères. Depuis le début de la crise, 616 jeunes ont bénéficié d'une aide financière au titre du FAJ (montant moyen versé par jeune : 480 €) par le Conseil départemental (hors Toulouse Métropole). Par ailleurs, 107 jeunes de 18 à 25 ans ont bénéficié d'une aide FSL (montant moyen versé par jeune : 680 €) par le Conseil départemental (hors Toulouse Métropole),
- élargissement aux jeunes jusqu'à 25 ans de la cellule d'écoute de la Maison des Adolescents (MDA), dédiée jusqu'ici aux jeunes de 11 à 21 ans,
- soutien du dispositif « Prism » : mis en place par le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) Toulouse-Occitanie, il propose un dispositif d'écoute, de consultation et de soutien gratuit avec les psychologues de l'association Prism (Pour la Recherche et l'Information Sociale et Médicale).

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Alors que la loi garantit aux femmes et aux hommes des droits égaux, l'égalité dans les faits n'est pas acquise. Trop souvent encore, les filles ne sont pas toujours les égales des garçons, les femmes celles des hommes et ce, dans toutes les sphères de la société.

Des établissements scolaires à l'espace domestique, dans la sphère politique, l'entreprise ou tout simplement l'espace public, les manifestations de ces inégalités sont multiples : cour de récréation dédiée aux jeux de ballons desquels les filles sont souvent exclues, charge mentale supérieure pour les femmes dans la gestion quotidienne, difficultés pour les femmes d'accéder aux responsabilités, écarts de salaire, plus grande précarité, jusqu'aux intolérables violences, agressions ou agissements sexistes dont elles sont plus souvent et plus facilement la cible.

La Haute-Garonne n'est pas épargnée par ces inégalités, résultant de constructions sociales, culturelles et éducatives sur lesquelles chacun et chacune peut et doit agir. Le Conseil départemental a ainsi décidé d'assumer sa part de responsabilité en s'engageant pleinement dans la promotion et la défense de l'égalité femmes-hommes.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Mise en œuvre du Plan d'actions 2019-2021 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, articulé autour de 4 axes prioritaires : les jeunesses et l'éducation, les solidarités, la diffusion de la culture de l'égalité au sein du Conseil départemental et dans tout le territoire de la Haute-Garonne,
- élaboration du Rapport 2020 sur la situation du Conseil départemental en matière d'égalité femmes-hommes (EFH),

- engagement et mise en œuvre par la collectivité d'une communication écrite, orale et événementielle ne véhiculant pas de stéréotypes de sexe,
- coordination de manifestations au mois de mars à l'occasion de l'évènement « L'égalité femmes-hommes c'est + qu'un jour » et accueil et co-financement du 1^{er} colloque national sur l'égalité professionnelle au sein des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS),
- conventionnement pluriannuel pour 7 associations « cœur d'action » EFH (associations œuvrant au quotidien et spécifiquement pour l'égalité des femmes et des hommes, des filles et des garçons),
- participation à des réseaux locaux, nationaux et européens agissant pour l'EFH.

CHIFFRES CLÉS 2020

34 actions réalisées

16 M€ consacrés à l'égalité des sexes via les différentes politiques publiques et les moyens humains associés

600 membres du réseau EFH départemental



FOCUS ACTIONS COVID

Dans le cadre du fonds exceptionnel de soutien que le Conseil départemental a mis en place en mars 2020 pour accompagner les acteurs et actrices du monde associatif fragilisés-e-s par la crise sanitaire, 4 associations œuvrant spécifiquement pour l'égalité entre les femmes et les hommes ont été soutenues pour un montant total de 8 000 €.

PERSPECTIVES 1^{er} SEMESTRE 2021

- Réalisation du bilan du 1^{er} Plan d'actions du Conseil départemental pour l'égalité réelle entre les Haut-Garonnaises et les Haut-Garonnais,
- préparation de la construction du prochain Plan d'actions EFH.

* Ce sont les dépenses directes octroyées par la mission égalité Femmes-Hommes

Les Chemins de la République

Le Plan départemental pour l'égalité
« Agir ensemble contre les discriminations
en Haute-Garonne »

Le Parcours laïque et citoyen

Jeunesses

Égalité Femmes-Hommes

• Démocratie participative

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Pour le Conseil départemental, la participation citoyenne est un complément nécessaire au système représentatif. L'objectif est double : replacer l'humain au cœur des projets, en redonnant la parole aux citoyennes et citoyens de la Haute-Garonne et ainsi réinventer la pratique démocratique ; mais aussi améliorer les politiques mises en place, afin qu'elles répondent mieux aux attentes de la population.

Dans le respect de la Charte départementale du Dialogue citoyen, adoptée le 28 mars 2017 par l'Assemblée départementale, deux axes de travail complémentaires sont déployés en continu :

- l'accompagnement des services du Conseil départemental dans la mise en œuvre du Dialogue citoyen,
- le soutien aux acteurs et actrices de la démocratie participative sur le territoire haut-garonnais.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

Accompagnement des directions dans la mise en œuvre de leurs démarches de concertation

- « Construire la société d'après » : organisation d'une consultation numérique via une plateforme numérique en mai et juin 2020 pour recueillir les propositions de la population au regard de la crise COVID-19,
- « Des paysages et vous » : mise en place d'un processus de concertation alliant enquête, ateliers de travail et entretiens afin de définir les perceptions paysagères de la population et dégager les évolutions souhaitées pour les paysages de Haute-Garonne,
- « Réussir ensemble, associons-nous » : organisation de la 1^{re} phase de consultation pour une nouvelle ambition départementale dans les relations aux associations,
- « Stratégie des mobilités cyclables en Haute-Garonne » : lancement de la concertation autour de 4 axes : les réseaux du quotidien, les réseaux tourisme et loisirs, le soutien aux réseaux en territoire, la promotion des pratiques cyclables,
- prolongement participatif des Dialogues citoyens : Sectorisation scolaire des collèges, Projet de territoire Garon'Amont (cf page 32), Groupe miroir Jeunesses, Fonds de soutien aux initiatives culturelles locales.





Animation d'un Réseau des acteurs et actrices de la démocratie participative (RADP)

- Fonds de soutien à la démocratie participative (FSDP) : ce dispositif pérenne, ouvert aux communes de moins de 10 000 habitantes et habitants, aux communautés de communes ainsi qu'aux associations, subventionne les projets de démocratie participative (de 500 à 4 000 euros). En 2020, 3 associations et 4 communes en ont bénéficié,
- déploiement de l'offre d'appui aux collectivités sur la démocratie participative via la Plateforme d'appuis aux territoires. Sur le volet « démocratie participative », un accompagnement est proposé pour la définition de stratégie, de démarche et d'espace de démocratie participative,
- organisation des 5^{es} Rencontres du Dialogue citoyen, 1^{er} février 2020 autour de 4 ateliers (« Quand les locataires/les résident-e-s du parc social participent aux projets et aux politiques publiques », « Personne en situation de précarité et démocratie participative, un défi ! », « transition écologique et interventions

citoyennes des synergies possibles », « associations, citoyen-ne-s, démocratie participative : points de rencontres et frictions ») et une conférence participative de Loïc Blondiaux,

- conception de modules de formation à destination des élu-e-s sur la démocratie participative pour l'Agence Technique Départementale Haute-Garonne Ingénierie (ATD-HGI),
- soutien aux Conseils citoyens qui en font la demande (demande de subventions...).

Valorisation du Conseil départemental comme acteur de la démocratie participative

- Participation à la nouvelle commission Démocratie participative de l'Assemblée des Départements de France,
- lauréat des Trophées de la Participation de la Gazette des communes pour la démarche Garon'Amont,
- participation aux Rencontres nationales de la démocratie à Mulhouse,
- renouvellement de l'adhésion à l'Institut de la concertation et de la participation,
- participation aux réseaux professionnels.



FOCUS ACTIONS COVID

Après avoir agi dès le mois de mars pour répondre à l'urgence, le Conseil départemental a lancé en mai un appel aux Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais pour « construire la société d'après ». Les participantes et participants ont été notamment invité-e-s à réagir aux propositions qui avaient été déjà émises lors de dialogues citoyens organisés en 2019 afin de les compléter au regard des conséquences de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Le site Internet présentant ces propositions a comptabilisé 1 994 visiteurs et visiteuses, 9 431 soutiens, 118 contributeurs et contributrices provenant de 56 communes.

Au total, près de 350 nouvelles propositions ont été recueillies. Elles forment un ensemble ambitieux, cohérent et globalement partagé, autour de quelques sujets majeurs : la protection de l'environnement, la consommation (principalement sous l'angle de l'alimentation), les déplacements et les temps de vie.

Les Chemins de la République
Le Plan départemental pour l'égalité
« Agir ensemble contre les discriminations
en Haute-Garonne »
Le Parcours laïque et citoyen
Jeunesses
Égalité Femmes-Hommes

• **Démocratie participative**



• **CHIFFRES CLÉS 2020**

5 000 contributions individuelles
(questionnaires, enquêtes, sondages)

700 personnes participantes aux **25** ateliers
de travail organisés sur site ou à distance

12 communes accompagnées dans le cadre
de la Plateforme d'appui aux territoires

250 personnes participantes
aux 5^{es} Rencontres du Dialogue Citoyen

PERSPECTIVES
1^{er} SEMESTRE 2021

- Organisation de la phase de concertation du Plan départemental « Réussir ensemble Associations-nous »,
- organisation en visioconférence des 6^{es} Rencontres du Dialogue citoyen avec 8 ateliers programmés, d'une part sur les méthodes et les enjeux de la démocratie participative et d'autre part sur des exemples de projets mis en œuvre par le biais de la concertation citoyenne et portés par des acteurs et actrices du territoire (communes, associations, Maisons des jeunes et de la culture...) en Haute-Garonne,
- accompagnement des collectivités sur l'aide à la définition d'une stratégie en matière de dialogue citoyen,
- poursuite des accompagnements en interne : Stratégie des mobilités cyclables en Haute-Garonne, démarche participative de sectorisation dans les collèges, Groupe miroir jeunesses...

ZOOM
SUR UNE DÉMARCHE
ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Dans le cadre d'une démarche initiée par des élèves du collège Henri Guillaumet de Blagnac autour de la précarité menstruelle, 3 ateliers de concertation ont été mis en place avec 25 jeunes pour explorer les conditions de mise en œuvre et de réussite de l'installation d'un distributeur de protections hygiéniques au sein de l'établissement.

La démarche, non aboutie en raison du confinement, a néanmoins mis en lumière 2 axes essentiels : la nécessité de sensibiliser la communauté éducative à la question des menstruations et l'attention particulière à porter à l'état des toilettes.



FAIRE VIVRE LA RÉPUBLIQUE

Les Chemins de la République	519 499 €
Le Plan départemental pour l'égalité « Agir ensemble contre les discriminations en Haute-Garonne »	—
Le Parcours laïque et citoyen	903 329 €
Jeunesses	68 623 €
Égalité Femmes-Hommes	47 862 €
Démocratie participative	22 003 €

TOTAL

1 561 316 €

PRÉVENIR L'AVENIR DE NOTRE UNIQUE BIOSPHERE

- Protection de l'environnement
- Développement durable des territoires

17 732 497 €



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Eau

Dans un contexte d'incertitudes croissantes liées au changement climatique, le Conseil départemental poursuit sa politique d'optimisation et de préservation de la ressource en eau, en lien avec les instances de concertation et les organisations interdépartementales intervenant dans le cycle de l'eau (Institution des Eaux de la Montagne Noire, Institution Interdépartementale de l'Aménagement du Barrage de Montbel, Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne, Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement-Réseau 31) intervenant dans le cycle de l'eau.

Ses actions prennent notamment la forme d'un accompagnement financier et technique des collectivités dans leurs travaux d'adduction en eau potable, d'assainissement des eaux usées, de lutte contre l'incendie, de gestion des eaux pluviales et d'aménagement des milieux aquatiques et de leurs bassins versants.

Depuis fin 2018, le Conseil départemental pilote aussi, en lien avec ses partenaires et les collectivités concernées, un projet de territoire pour la gestion de l'eau sur la Garonne Amont (projet Garon'Amont) afin d'orienter ses choix quant à une politique de l'eau permettant l'adaptation de ce territoire au défi du changement climatique.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Finalisation de la 3^e et dernière phase du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau potable (SDAEP31),
- finalisation du Projet de territoire Garon'Amont, avec l'adoption d'un programme de 32 actions dont l'objectif est de tendre vers un équilibre quantitatif de la ressource en eau sur ce territoire dans un contexte de changement climatique. Ces actions s'articulent autour de 4 grands thèmes : sobriété et économies d'eau, pacte de gouvernance, stocks de l'eau et aménagement du territoire,
- création du Conservatoire départementale des zones humides en décembre 2020, constituant l'une des mesures du projet de territoire Garon'Amont pour préserver, restaurer et pérenniser les nombreux services environnementaux rendus par ces milieux.

• CHIFFRES CLÉS 2020

101 dossiers engagés
pour l'alimentation en eau potable

54 dossiers engagés pour les travaux
en assainissement

10 dossiers engagés pour l'aménagement
durable des milieux aquatiques
et leurs bassins versants



PERSPECTIVES 1^{er} SEMESTRE 2021

- Publication du SDAEP31 approuvé en janvier 2021 par l'Assemblée départementale et communication auprès des collectivités,
- poursuite du soutien financier aux projets des collectivités dans le domaine de l'eau potable, de l'assainissement des eaux usées et pluviales, de la gestion durable des milieux aquatiques,
- démarrage des 32 actions du projet de territoire Garon'Amont, en maintenant l'information et l'association de toutes les parties prenantes via le Comité de concertation,
- inscription des premiers sites dans le Conservatoire départemental des zones humides.

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN



Relever ce défi immense de la transition écologique ne se fera pas sans l'adhésion de la population. Le Conseil départemental a donc choisi, dès que cela est possible et utile, de faire appel à la participation citoyenne pour co-construire les projets d'avenir.

Au mois de décembre 2020, la collectivité s'est vu attribuer le Trophée de la participation et de la concertation pour son travail engagé dans le cadre du projet de territoire Garon'Amont. La Gazette des communes et le think tank « Décider ensemble » ont reconnu ainsi la qualité de la démarche (ateliers, réunions publiques, rencontres de terrain) pour réfléchir à un problème crucial pour les décennies à venir : la bonne gestion de la ressource en eau sur le bassin de la Garonne en amont de Toulouse.

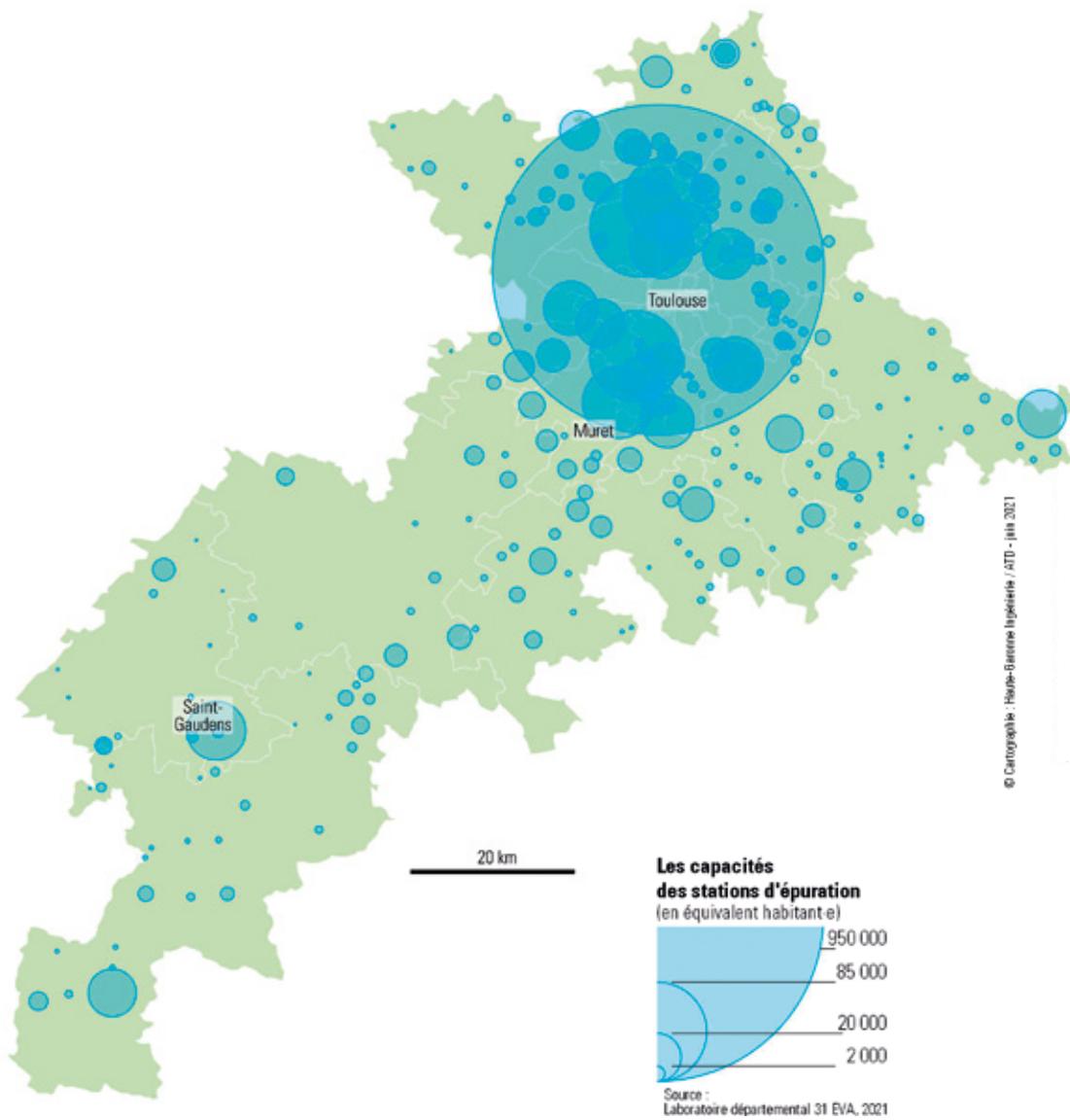
Le dossier complet de ce projet de territoire est disponible sur le site Internet www.garonne-amont.fr.

Périmètre du projet de territoire Garonne Amont





La capacité des stations d'épuration



**PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT**

Eau

● Déchets

Espaces naturels

Sensibilisation à l'environnement



Déchets

Dans le cadre de son engagement volontariste en faveur de la protection de l'environnement, le Conseil départemental a aidé les collectivités jusqu'à fin 2018 pour leurs projets d'optimisation, de prévention et de valorisation des déchets ménagers. Des projets sont encore en cours de paiement en 2020.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Financement de six projets de collectivités concernant des optimisations de déchèteries ou la création de ressourceries.



Espaces naturels

Le Conseil départemental participe activement à la préservation des écosystèmes en poursuivant la gestion durable et le développement du réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Ses actions peuvent également prendre la forme d'initiatives volontaristes telles que la mise en place de ruchers sur des propriétés départementales, dans le cadre du plan d'action « France, Terre de pollinisateurs » et en complément de la démarche « Zéro Phyto ».

Par ailleurs, le Département apporte un accompagnement technique et un soutien financier à des projets de territoire : aménagement foncier agricole, mise en valeur de forêts communales, acquisition et gestion des ENS d'Initiative Territoriale, plantation d'arbres champêtres au travers du programme de plantation de haies...

Il est l'animateur du document d'objectifs (DOCOB) du grand site Natura 2000 Garonne en Occitanie sur sa partie haut-garonnaise, en lien avec le Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Ouverture de la Maison de la Biodiversité dans l'ancien chai de l'ENS « Forêt de Buzet »,
- classement de 6 nouveaux sites en ENS,
- poursuite de l'élaboration de l'Atlas départemental des paysages : réalisation des 24 unités paysagères,
- clôture de l'opération d'aménagement foncier agricole forestier et environnemental de Marignac-Laspeyres (155 propriétaires concernés, 12 exploitations agricoles), diminution du nombre de parcelles passant de 1 143 à 355,
- poursuite de l'opération d'échanges amiables de parcelles agricoles à Blagnac Plaine des 15 Sols.

CHIFFRES CLÉS 2020

2 261 ha de sites ENS labellisés

14 sites classés au total

2 940 ha classés au total



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Eau

Déchets

• Espaces naturels

Sensibilisation à l'environnement

PERSPECTIVES 1^{er} SEMESTRE 2021

- Livraison du site Internet définitif de l'Atlas départemental des paysages,
- lancement de l'étude pour l'opération d'aménagement foncier agricole forestier et environnemental de Charlas,
- réunion des premières commissions d'aménagement foncier à Verfeil, Saint-Pierre-de-Lages et Vendine pour le vote des opérations d'aménagement foncier en compensation de la liaison autoroutière Toulouse-Castres,
- lancement du marché de géomètre pour l'opération d'échanges amiables à Blagnac : 118 propriétaires touchés, 12 exploitations agricoles.

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN



Le projet d'Atlas départemental des paysages a fait l'objet d'une seconde démarche de dialogue citoyen : 4 ateliers territoriaux (Portet-sur-Garonne, Castelnau d'Estrétefonds, Ayguesvives et Saint-Gaudens) ont permis à 90 personnes de s'exprimer sur l'évolution des paysages souhaitée dans 20 ans. Leurs préconisations, qui seront prises en compte dans les pistes d'action pour les territoires, sont disponibles sur le site Internet www.paysages.haute-garonne.fr

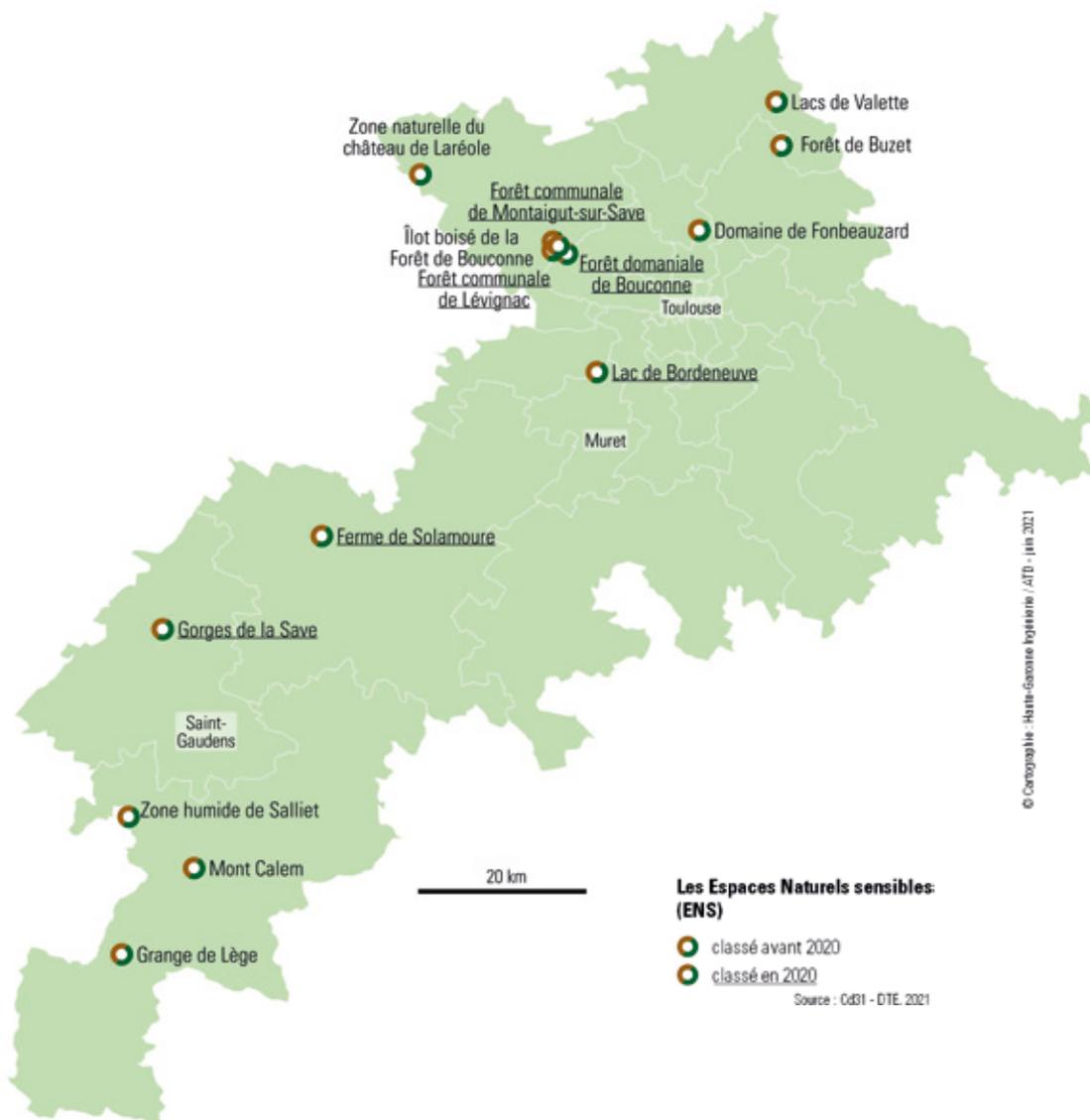
ZOOM SUR UNE DÉMARCHE TRANSITION ECOLOGIQUE



Créé dans le sillage du Projet de territoire Garon'Amont, le Conseil départemental des zones humides a déjà classé plus de 43 sites et 385 hectares de zones humides.



Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Eau

Déchets

Espaces naturels

• Sensibilisation à l'environnement



Sensibilisation à l'environnement

Le Conseil départemental mène des actions d'informations et de sensibilisation aux problématiques environnementales auprès des élèves des collèges, du corps enseignant, des élu-e-s et du grand public via sa participation au Syndicat mixte Haute-Garonne Environnement (HGE).

Le syndicat regroupe le Conseil départemental, 287 communes volontaires de la Haute-Garonne, 88 associations de protection de l'environnement et divers organismes institutionnels.

Il met à disposition de ses membres et des collègues haut-garonnais un large panel d'outils pédagogiques sur diverses thématiques environnementales (air, bruit, déchets, eau, énergies, lutte contre le gaspillage alimentaire) qui contribuent à faire évoluer les comportements vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Le Conseil départemental soutient également les associations environnementales en attribuant des subventions en matière de protection et de sensibilisation sur les domaines de l'environnement, des milieux naturels et de la biodiversité.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Poursuite des actions de sensibilisation à l'environnement : malgré la crise sanitaire, le Syndicat HGE a organisé 3 rencontres-débats sur des thématiques d'actualité (transition énergétique, aménagement du territoire, préservation du milieu naturel...) et réalisé un outil pédagogique sur la thématique de la biodiversité,
- réalisation d'un panneau pédagogique de l'exposition « Au fil de l'eau » implanté sur la commune de Carbonne,
- rénovation du sentier « Kissifrot » de l'Espace Naturel Sensible « Forêt de Buzet ».

CHIFFRES CLÉS 2020

150 personnes présentes aux rencontres-débats

38 outils pédagogiques livrés dans **14** collèges départementaux et **18** communes

10 associations subventionnées



FOCUS ACTIONS COVID

Dans le cadre du Fonds exceptionnel COVID-19, 13 associations environnementales ont été subventionnées pour un montant total de 57 200 euros.

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Proposition par le Syndicat HGE d'un nouvel outil pédagogique sur le thème de la biodiversité. Cet outil sera dupliqué en quatre exemplaires, dont un permanent à la Maison de la Biodiversité de la Forêt de Buzet. Il sera mis à la disposition des collèges du département et des membres du syndicat.

ZOOM

SUR UNE DÉMARCHÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, c'est l'objectif que s'est fixée l'Union européenne pour contrer les effets du changement climatique qui affectent déjà tous les territoires.

En mai 2020, alors que la crise sanitaire devient planétaire et nous invite à repenser tout notre modèle de développement, le Conseil départemental a dévoilé son Plan d'actions en faveur de la transition écologique. Il s'agit, par cet acte 2 et ses 32 grands engagements, de poursuivre l'action ambitieuse de la collectivité débutée en 2017, avec deux axes principaux : se remettre en question dans son fonctionnement interne pour s'affirmer comme une collectivité écoresponsable, et participer au travers de ses politiques publiques à la transformation écologique, sociale et solidaire de la société.



L'année 2020 s'est traduite également par tout un florilège d'actions en matière de sobriété énergétique, de résilience des espaces naturels, de développement des mobilités douces dans le département, de transition agricole et alimentaire... : tous les leviers de la transition écologique et énergétique ont été activés et devront continuer de l'être dans les prochaines années.

● Itinérances douces

Covoiturage
Transition énergétique
Agro-écologie

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Itinérances douces

Le Conseil départemental porte l'ambition de faire de la Haute-Garonne une destination d'itinérances de premier plan en France. Le développement des modes de déplacements « doux » constitue ainsi l'une des priorités 2017-2021 des « engagements du Département vers la Transition Ecologique » et de la Stratégie touristique départementale.

En matière de politique vélo, l'action départementale s'articule autour de trois grands axes :

- Un soutien financier et technique auprès des collectivités en subventionnant leurs investissements en matière d'infrastructures cyclables,
- la poursuite de la mise en œuvre du Schéma directeur des itinéraires cyclables visant la mise en place d'un réseau structurant de loisirs incluant le Canal des Deux-Mers, le Parcours Garonne ou TransGaronna et la Véloroute du Piémont pyrénéen,
- la contribution à la réalisation d'un Réseau Express Vélo sur l'agglomération toulousaine (hors territoire métropolitain) visant à développer et sécuriser les déplacements vélo domicile/travail ou domicile/lieu d'études par la création de voies dédiées.

Concernant la randonnée non motorisée, le Département souhaite soutenir les collectivités locales qui développent une offre de sentiers de randonnée de qualité, accessibles et pérennes. Cet appui se réalise à travers :

- Une expertise technique et juridique en vue de l'inscription des itinéraires (pédestres, cyclotouristes ou équestres) au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR),
- l'octroi d'aides financières pour l'aménagement, la gestion et la signalétique des itinéraires de randonnée.

Cet engagement contribue à la création ou au maintien d'emplois non délocalisables et permet de valoriser l'identité et les atouts de la Haute-Garonne par le développement d'un tourisme vert.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

Pistes cyclables

- Inauguration du tronçon sud de l'itinéraire cyclable TransGaronna (Pont de Chaum/Fos) et enquête publique sur le tronçon nord (Marquefave/Portet-sur-Garonne),
- liaison Mane-Ariège par une voie cyclable en site propre de 8 km. Cet itinéraire s'intègre au projet de Véloroute Piémont Pyrénéen V81,
- lancement de la réalisation de 5 Réseaux Express Vélo (REVe) sur des secteurs connus pour leur forte congestion routière : secteur Sud-Est (territoire du SICOVAL), secteur Sud-Ouest (territoire du Muretain Agglo) et secteur Ouest (territoire du Muretain Agglo et de la Communauté de communes Save-au-Touch).

Chemins de randonnée

- Rencontres avec les élu.e.s des 13 communes traversées par le nouvel itinéraire du chemin de Grande Randonnée GR®46 de Conques à Toulouse, reconnaissance sur le terrain des 54 kilomètres, signature de conventions de passage des randonneurs avec les propriétaires privés,
- mise en œuvre du règlement d'aide départementale en matière de randonnée non motorisée approuvé en 2019 : 4 premières demandes par 2 communautés de communes.



CHIFFRES CLÉS 2020

4 itinéraires de randonnée classés au PDIPR (51 km)

218 km d'itinéraires cyclables départementaux aménagés

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Adoption de la Stratégie des mobilités cyclables en Haute-Garonne,
- lancement de l'étude des Réseaux Express Vélo (REVe) Canal du Midi, du Canal de Saint-Martory et de 6 nouveaux REVe,
- poursuite de l'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques en matière de randonnée (24 itinéraires en instruction),
- finalisation du GR®46 en vue de son inauguration en 2021,
- mise à l'étude du GR®86 de Toulouse à Bagnères-de-Luchon (290 kilomètres) et du GR®10 La Grande Traversée des Pyrénées (60 kilomètres en Haute-Garonne) en vue de leur inscription au PDIPR,
- améliorations du tracé de Via Garona.

ZOOM

SUR UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN



Dans le cadre de la réalisation du Réseau Express Vélo (REVe), les démarches de concertation initiées en 2019 se sont poursuivies en 2020 pour le projet de REVe identifié sur l'axe Labège- Escalquens. Leur objectif : concevoir un nouvel équipement au plus près des attentes et des usages.

Une réunion publique de lancement de la concertation s'est tenue à Diagona Labège : elle a réuni environ 50 personnes et a permis de confirmer la pertinence du projet ainsi que l'axe privilégié dans les études préalables pour le tracé.

Cette concertation s'est poursuivie par 4 ateliers de concertation citoyenne, au cours desquelles 250 contributions ont été recueillies.

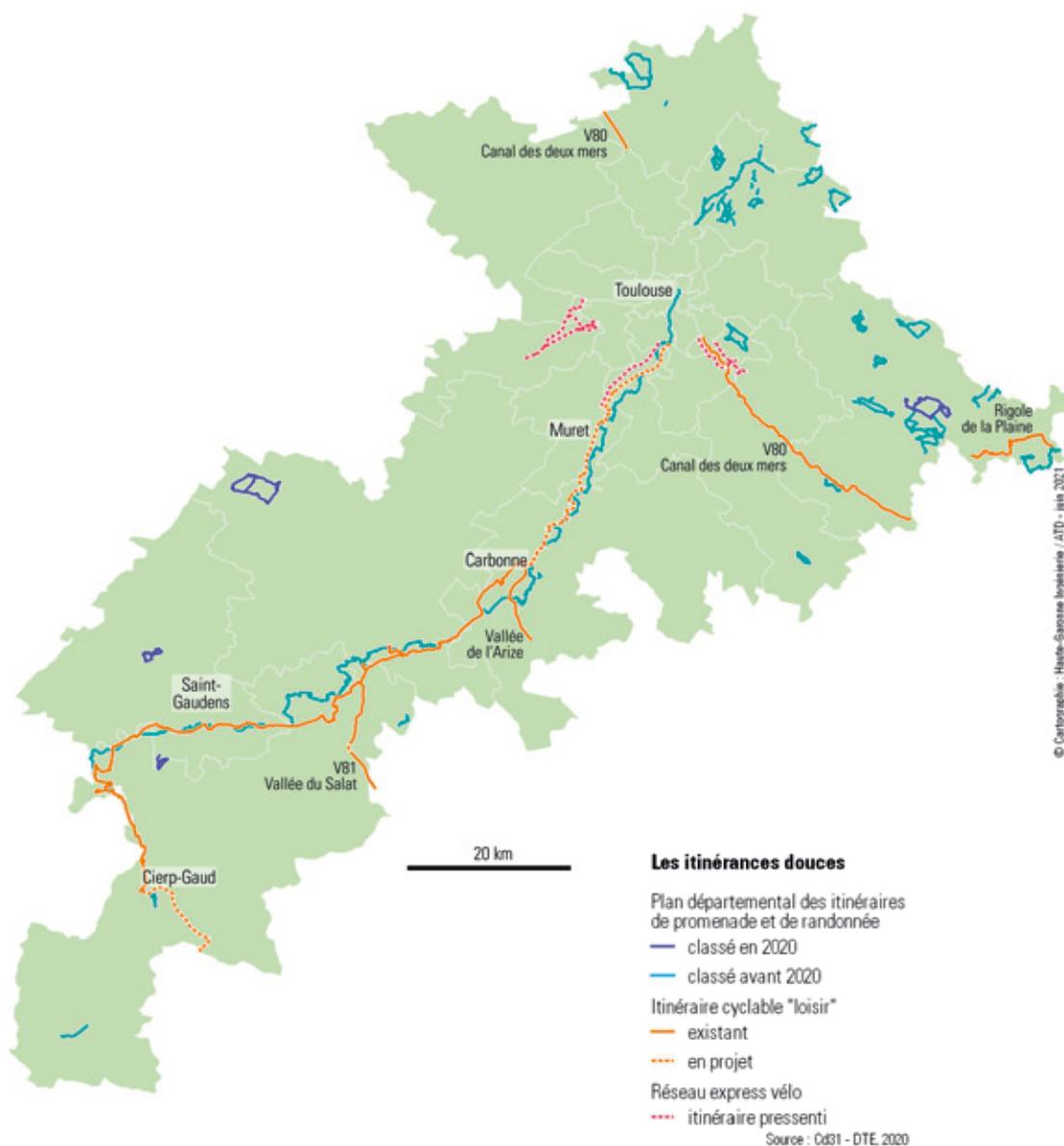
Une réunion publique de restitution est prévue en mars 2021.

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

- Itinérances douces
 - Covoiturage
 - Transition énergétique
 - Agro-écologie



Les itinérances douces en Haute-Garonne



Covoiturage

Face aux pollutions générées par les modes de déplacement, engagé aux côtés de ses partenaires institutionnels (Etat, Région Occitanie, Toulouse Métropole et Tisséo), le Conseil départemental a approuvé en 2018 un Schéma départemental des aires de covoiturage, qui vise à encourager le développement de cette pratique éco-citoyenne et s'inscrit pleinement dans les actions que mène la collectivité pour agir contre le réchauffement climatique et faciliter la mobilité.

Cette pratique offre en effet un double avantage :

- elle permet de minimiser le nombre de véhicules en circulation et contribue à réduire les émissions des gaz à effet de serre,
- elle représente une solution complémentaire pour les territoires peu denses, qui ne peuvent pas être desservis finement par les transports en commun.



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Création de 6 aires de covoiturage sur les communes de Villenouvelle (25 places), Montégut-Lauragais (10 places), Massabrac (18 places), Lavelanet de Comminges (18 places), Boussens (26 places) et Saint Marcel Paulel (17 places),
- approbation d'une enveloppe complémentaire de 1,5 M€ pour les études et les travaux des 33 projets d'aires retenus suite à l'appel à projet lancé en 2019.

● CHIFFRES CLÉS 2020

30 aires de covoiturage
mises en service au total

860 places créées au total



DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Itinérances douces

• Covoiturage

Transition énergétique

Agro-écologie

PERSPECTIVES 1^{er} SEMESTRE 2021

- Création et aménagement de 11 nouvelles aires de covoiturage,
- 12 projets d'aires de covoiturage à l'étude.

ZOOM SUR UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN



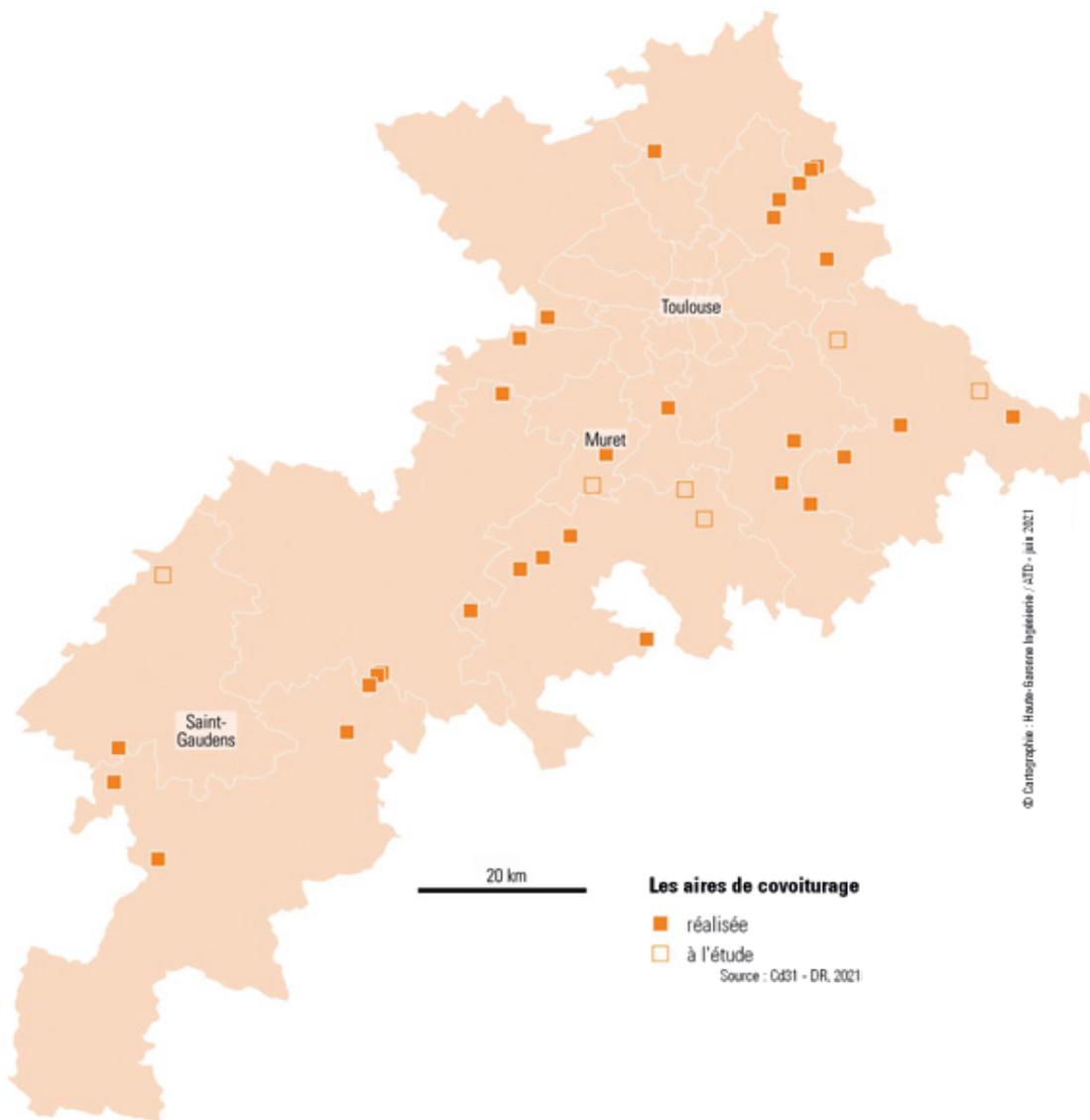
Une nouvelle enquête de satisfaction en ligne a été proposée pour mesurer l'évolution des pratiques de covoiturage et recueillir les avis des utilisateurs et utilisatrices des aires de covoiturage suite aux récents aménagements réalisés par le Département. 165 réponses ont ainsi pu être recueillies.

Parmi ses principaux résultats, l'enquête montre que le profil type de l'utilisateur ou de l'utilisatrice des aires de covoiturage a légèrement évolué depuis la précédente enquête de 2017 : le covoiturage semble ainsi désormais autant pratiqué par les femmes que par les hommes (part des utilisateurs hommes en hausse), mais sa fréquence individuelle diminue légèrement (impact du contexte sanitaire).





Les aires de covoiturage



DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Itinérances douces

Covoiturage

• Transition énergétique

Agro-écologie



Transition énergétique

La transition énergétique est un objectif écologique qui implique un changement de nos comportements et de nos actions pour contribuer à une meilleure efficacité énergétique. Les principaux enjeux concernent la protection du climat et de la santé, la recherche de l'indépendance énergétique, la diminution de la consommation globale et la recherche de solutions écologiques.

Ainsi, pour accompagner les projets de construction ou de rénovation de l'habitat, le Département a mis en place des Espaces info énergie présents sur le territoire haut-garonnais. Leurs permanences sont situées sur les territoires du Pôle d'Équilibre Territorial Rural (PETR) du Pays de Lauragais (Caraman, Revel, Nailloux, Villefranche-de-Lauragais, Montferrand), du PETR du Pays Tolosan (Bessières, Grenade-sur-Garonne, Rouffiac-Tolosan, Cadours, Bouloc), et de la communauté de communes de la Save-au-Touch (Plaisance-du-Touch) ainsi que de la commune de Fontenilles.

Sur place, des conseillères et conseillers énergie assurent un service gratuit pour renseigner le public sur les solutions à mettre en œuvre pour réduire les consommations d'énergie dans l'habitat. Le conseil porte sur les aspects techniques, réglementaires, et financiers. Les conseillères et conseillers énergie réalisent également tout au long de l'année des animations sur la rénovation énergétique et les économies d'énergie.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Organisation d'actions de sensibilisation en direction du grand public et des professionnel-le-s sur les dispositifs financiers, les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

CHIFFRES CLÉS 2020

11 permanences

2 400 personnes conseillées

PERSPECTIVES 1^{er} SEMESTRE 2021

- Evolution des missions de l'Espace info énergie en 2021, qui devient un guichet unique de la rénovation énergétique. L'Espace info énergie proposera ainsi un accompagnement complet aux particuliers pour leurs projets de travaux de rénovation énergétique (audit du logement et accompagnement personnalisé pendant les travaux).

Agro-écologie

Malgré la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), et grâce à la signature d'une convention avec la Région Occitanie, le Conseil départemental poursuit sa politique agro-écologique. Celle-ci constitue l'une des 6 priorités des « engagements du Département vers la Transition Ecologique ». Il s'agit de favoriser une agriculture locale de qualité préservant les ressources naturelles, l'environnement et contribuant à l'entretien des espaces.

Cette action volontaire se traduit par :

- 18 aides directes concernant différentes thématiques : filières animale et végétale, équipement, solidarité et associations/manifestations,
- l'intervention sur le terrain des 28 conseillères et conseillers agro-environnement du Département agréé-e-s par l'Etat, et du Laboratoire Départemental 31 Eau Vétérinaire Air (LD31EVA).



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

Développement de l'Agriculture Biologique

- Poursuite du soutien à l'association ERABLES 31 (association oeuvrant pour les agriculteurs et agricultrices en bio et la conversion en bio), devenue depuis Bio Ariège-Garonne.

Préservation des sols, lutte contre l'érosion et les coulées de boue

- Poursuite de la réalisation de diagnostics individuels de prévention de l'érosion (35 diagnostics réalisés au total),
- organisation d'expérimentations de couverts végétaux,
- partenariat avec la commune de Maureville pour sensibiliser les agriculteurs et les agricultrices à la prévention de l'érosion,
- conception du dépliant « Prévenir l'érosion avec des sols vivants »,
- adoption du nouveau règlement d'aide à l'implantation d'Infrastructures Agro-Ecologiques (IAE) dans les exploitations agricoles (haies, bosquets, bandes enherbées non fertilisées, arbres isolés, alignement ou regroupement d'arbres).

Développement des circuits courts et des filières de qualité de proximité

- Poursuite d'actions visant à favoriser l'introduction de produits locaux et de qualité dans la restauration collective publique, et notamment les collèges (Plan d'amélioration de la qualité alimentaire),
- lancement de « DirectFermiers31 », un annuaire des producteurs et des productrices pour le grand public.

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Itinérances douces
Covoiturage
Transition énergétique

● Agro-écologie



Développement de partenariats techniques orientés vers l'agroécologie

- poursuite de l'accompagnement technique du syndicat de l'ail violet de Cadours, du Syndicat des vignerons de Fronton et de la COPYC (Commission Ovine des Pyrénées Centrales),
- signature d'une convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture sur des actions agro-écologiques.

Réduction des intrants en agriculture (fertilisants, pesticides, eau, antibiotiques...)

- Signature des derniers contrats de 5 ans pour le Programme Agro-Ecologique et Climatique : au total, 130 exploitations en polyculture-élevage en ont bénéficié,
- reconduction du cofinancement du réseau des « fermes Eco-antibio » (8 en 2020), piloté par le Groupement de Défense Sanitaire (GDS 31) pour diminuer l'utilisation des antibiotiques dans les élevages,
- adoption de deux nouveaux règlements d'aide : Aide à l'élevage ovin durable et Aide à l'implantation d'Infrastructures Agro-Ecologiques,
- poursuite de la maîtrise d'ouvrage du Projet de territoire Garon'Amont,
- approbation de la 3^e tranche de travaux visant à moderniser le réseau d'irrigation porté par l'Association Syndicale Autorisée de la région de Villemur-sur-Tarn,

- extension de l'expérimentation des Paiements pour services environnementaux (PSE), portés par l'Agence de l'Eau, au bassin versant de l'Arize (situé entre l'Ariège et la Haute-Garonne) et ouverture d'un nouveau territoire de contractualisation sur le Bassin versant du Tescou (à cheval entre le Tarn, le Tarn-et-Garonne et la Haute-Garonne). Le Conseil départemental est, au niveau national, le premier Département à s'être impliqué dans ce dispositif de valorisation des pratiques agricoles soucieuses de la préservation de l'environnement et de la protection de l'eau.

● CHIFFRES CLÉS 2020

4 000 agriculteurs et agricultrices conseillé-e-s sur leurs pratiques agro-écologiques

330 producteurs et productrices inscrit-e-s sur l'annuaire DirectFermiers31

632 points de vente recensés

PERSPECTIVES 1^{er} SEMESTRE 2021

- Poursuite du développement de l'annuaire DirectFermiers31,
- proposition d'une politique en faveur de l'apiculture et des pollinisateurs sauvages,
- poursuite des animations de valorisation des productions locales.



ZOOM SUR UNE DÉMARCHE TRANSITION ECOLOGIQUE



DirectFermiers31 est un nouveau service d'annuaire en ligne, interactif, qui permet de retrouver toutes les adresses pour acheter des produits locaux au plus près de chez soi. Au travers de quelques filtres précisant la localisation, le type de produits ou le mode de distribution souhaités, toute personne peut être mise en relation avec un producteur ou une productrice locale.

Cette action est menée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le réseau « Bienvenue à la Ferme », mais aussi Erables 31 et la Fédération départementale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et Milieu rural (CIVAM).

Faisant appel à la technologie du chatbot (ou assistant conversationnel), cet annuaire est disponible sur le site Internet du Conseil départemental <http://directfermiers31.fr> (applications smartphone également disponibles).



FOCUS ACTIONS COVID

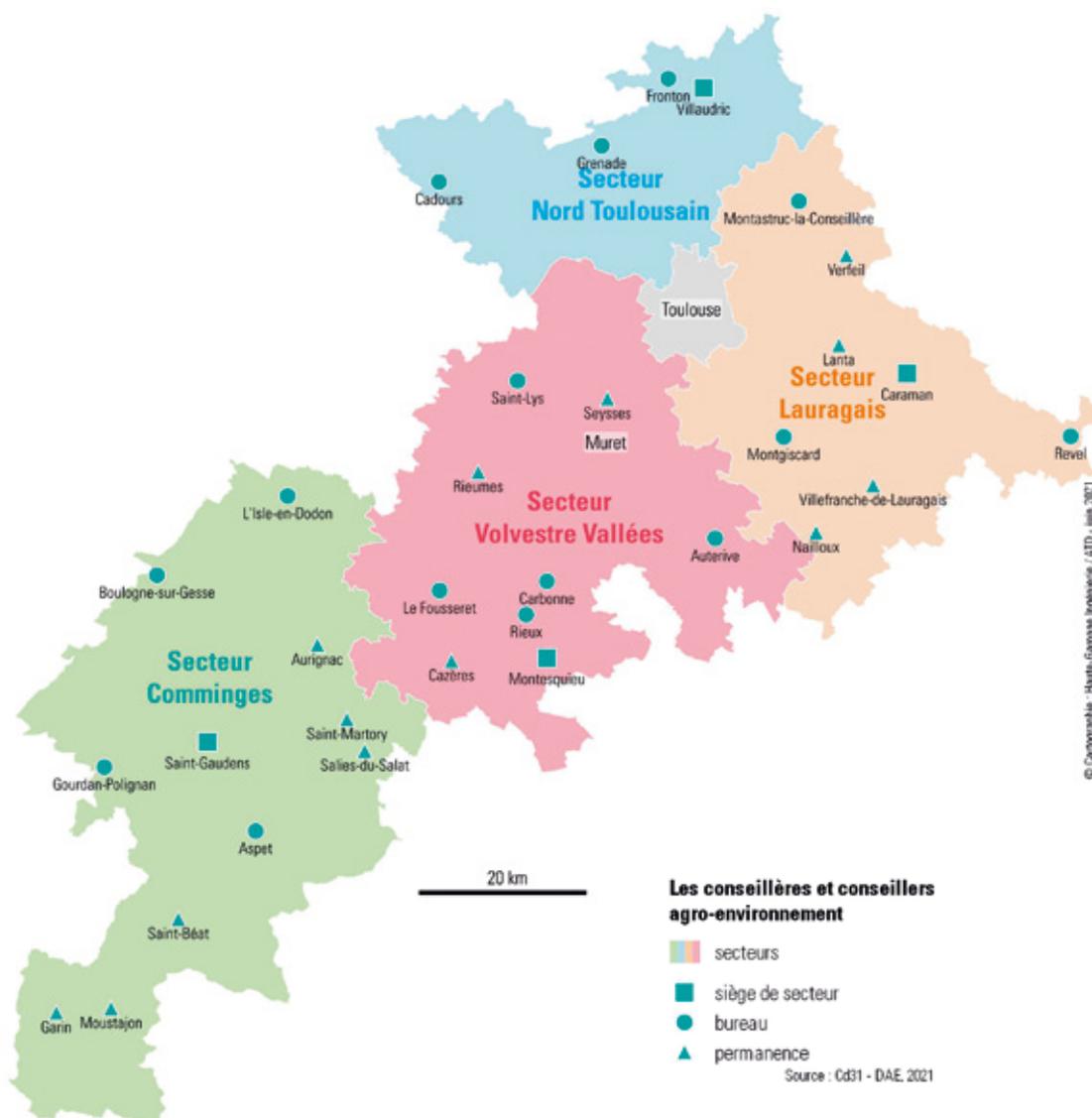
Afin de soutenir la profession agricole en cette période de crise et de défis, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a déployé un certain nombre de mesures d'urgence immédiates à appliquer pendant la crise tout en préparant « l'après » afin d'accompagner concrètement les agriculteurs et les agricultrices dans la relance de leur activité économique et pérenniser les nouvelles habitudes de consommation locales prises par la population.

A titre d'exemples :

- Aide à 45 agriculteurs et agricultrices en difficultés en lien avec la situation sanitaire, via le Fonds de précarité (montant compris entre 500 et 1500 € par aide),
- vote de 157 500 € d'aides à 12 associations ou structures du monde agricole en difficulté dans le cadre de la COVID-19 ou pour des projets spécifiques liés à la situation sanitaire,
- soutien du projet collectif porté par l'association ERABLES31 en faveur du maintien des marchés de plein vent et la réalisation d'un guide post-crise à destination des collectivités,
- soutien du projet collectif porté par la Fédération départementale des CIVAM en faveur de solutions alternatives aux marchés,
- soutien du projet collectif solidaire des Belles Gamelles en faveur du portage de repas gratuits en faveur des personnels en première ligne (soignant-e-s, pompier-ère-s, routier-ère-s, éboueur-euse-s...) et des familles précarisées.



Les conseillères et conseillers agro environnement





PRÉSERVER L'AVENIR DE NOTRE UNIQUE BIOSPHERE

Protection de l'environnement

Eau	10 315 841 €
Déchets	405 184 €
Espaces naturels	667 900 €
Sensibilisation à l'environnement	100 918 €

TOTAL Protection de l'environnement 11 489 843 €

Développement durable des territoires

Itinérances douces	3 428 553 €
Transition énergétique	—
Agro-écologie	2 810 046 €

TOTAL Développement durable des territoires 6 242 654 €

TOTAL

17 732 497 €



ÊTRE SOLIDAIRE

- Solidarité départementale
- Enfance et jeunesse
- Développement des territoires
- Soutien à la création d'activité et à l'emploi
- Tourisme
- Logement
- Sécurité des biens et des personnes

1 017 740 472 €

SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Actions sociales polyvalentes de proximité

Le Département est le chef de file de l'action sociale et du développement social sur son territoire, ce qui signifie que c'est autour de lui que se coordonnent et se déploient les politiques de lutte contre la précarité et l'exclusion en Haute-Garonne.

Cette compétence au service des populations s'exerce au contact des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais au sein des Maisons des Solidarités (MDS). Les MDS sont les premiers lieux où se déclinent les différentes politiques sociales du Conseil départemental.

Y est mis en œuvre un service social polyvalent s'adressant à toute personne en difficulté sociale et à tous les âges de la vie.

Grâce à la territorialisation de l'action sociale déployée depuis novembre 2019, le nombre de MDS est passé de 23 à 30 en janvier 2020.

Les MDS sont aujourd'hui implantées sur l'ensemble du département autour de 5 Directions Territoriales des Solidarités (DTS). Celles-ci constituent le nouvel échelon intermédiaire de l'organisation territoriale de l'action sociale départementale, entre le niveau de proximité des MDS et celui de l'échelon central, garant du pilotage des solidarités.

La territorialisation a également vu l'arrivée d'équipes spécialisées (Informations Préoccupantes, Agréments...). Les 5 DTS apportent un soutien technique et humain auprès de chacune des MDS qui leur sont rattachées.



Quatre objectifs stratégiques guident le projet de territorialisation de l'action sociale :

- améliorer la qualité du service rendu à l'usagère et à l'utilisateur,
- définir les approches partenariales et favoriser la transversalité des missions,
- responsabiliser les territoires et développer leur autonomie décisionnelle,
- garantir l'équité de la réponse départementale.

2020 a démontré la pertinence du pas engagé par la territorialisation : alors que les effets socio-économiques de la COVID-19 ont accentué les difficultés sociales, économiques et/ou familiales des populations qui, hier déjà, étaient les plus précarisées, tout en affectant de nouveaux publics (étudiant·e·s, artisan·e·s, commerçant·e·s, intérimaires etc.), la collectivité a été en mesure d'agir au plus vite et au plus proche des réalités sociales.

SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

• Actions sociales polyvalentes de proximité

Autonomie des personnes âgées

Autonomie et compensation du handicap

Maison départementale des personnes handicapées

Insertion

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

Mise en place d'un premier accueil quel que soit le lieu où se présente la personne...

- Engagement des MDS dans la démarche de déploiement du Premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité (PASIP) qui vise notamment à faciliter l'accès aux droits et améliorer l'accompagnement aux démarches (5 MDS engagées : Empalot et Centre à Toulouse, Castanet-Tolosan, Muret, Cazères).

... proposant un accompagnement renforcé aux personnes confrontées à des difficultés multiples et dont la situation est complexe

- Engagement des MDS dans la démarche du « Référent de Parcours », qui vise à assurer la continuité du parcours de la personne accompagnée, en résolvant les freins directs ou périphériques qu'elle rencontre, et en lui proposant des actions cohérentes correspondant à ses besoins (4 MDS engagées : St-Gaudens, Cierp-Gaud, Salies du Salat et Colomiers).

Des actions collectives en territoires

- DTS Sud toulousain : organisation d'ateliers participatifs : ateliers Alimentation/ Parentalité avec les assistant-e-s social-e-s d'Auterive et de Muret ; ateliers Economies d'énergie avec la MDS de Frouzins en partenariat avec le Centre Social de Cugnaux et l'association Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV), et avec la MDS de Cazères en partenariat avec CLCV et la Régie de Cazères ;
- DTS Nord toulousain : poursuite du Projet Social de Territoire de Villemur-sur-Tarn sur le territoire de la MDS Bouloc, avec des projets sur la mobilité en partenariat avec les associations « Etre mobile C'est Permis ! » et « Le Garage pour Tous » ;
- DTS Toulouse : participation de la MDS d'Empalot à la « Foire des Associations et Services Publics », une manifestation organisée chaque année par l'association de quartier HASURE, qui contribue à créer du lien social sur le territoire,
- DTS Comminges Pyrénées : déploiement de la démarche du « Référent de parcours » par les 3 MDS (Cierp-Gaud, Salies du Salat et Saint-Gaudens) avec l'organisation de plusieurs rencontres partenariales,
- DTS Lauragais : ateliers « Toucher bébés », proposés gratuitement aux parents par l'équipe de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) de la MDS de Revel.





FOCUS ACTIONS COVID

Un maintien actif de l'accompagnement des plus fragilisé-e-s malgré le confinement

Face au choc de la crise sanitaire et à l'épreuve immédiate du confinement, la collectivité est restée pleinement mobilisée pour assurer la continuité d'un service public volontaire au plus près des personnes fragilisées.

- Priorité absolue donnée à l'accès et au maintien des droits sociaux fondamentaux (revenu de solidarité active, fonds de solidarité pour le logement, allocation personnalisée d'autonomie, prestation de compensation du handicap, aides financières),
- dans chacune des DTS, regroupement de MDS en Plateformes opérationnelles de proximité composées de la diversité des métiers et des compétences de l'action sociale et médico-sociale départementale. Ces plateformes ont permis, notamment par le biais d'entretiens téléphoniques, d'assurer une réponse aux questions des publics, d'orienter si besoin les demandes vers les services compétents, de traiter certaines des demandes (accès aux droits, aides financières plus particulièrement...),
- maintien des visites à domicile dans les situations urgentes et/ou complexes (Information préoccupante, visite ante natale, placement suite à une décision judiciaire, signalement des personnes vulnérables...),
- poursuite des accompagnements, notamment des personnes les plus fragiles, par les agentes et les agents depuis leur domicile en télétravail,
- envoi de courriers aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) pour les informer des dépistages gratuits mis en place par l'Agence régionale de santé et la Croix Rouge (communes de Cazères et Frouzins).

Renforcement des coopérations partenariales

- Poursuite du travail d'articulation engagé avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) dans le cadre de la Convention Territoriale Globale départementale signée en 2017, et du Schéma Départemental d'Animation de la Vie Sociale dont le Conseil départemental est partenaire depuis 2019,
- élaboration d'une convention cadre de partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) pour l'accès aux droits et à la santé des populations vulnérables,
- poursuite du travail d'articulation avec Toulouse Métropole dans le cadre de la convention de coordination des politiques d'insertion 2017-2020.

Développement de démarches et actions de prévention

- Pilotage du dispositif de Coordination des aides financières (dispositif CORAFIN) dont la convention a été prorogée pour l'année 2020 pour favoriser la bonne complémentarité des aides de chaque organisme,
- lancement d'un marché public pour la délégation partielle des Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) en Haute-Garonne. Ces mesures ont pour objectif d'accompagner les bénéficiaires de prestations sociales, dans la gestion de leur budget.

SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

• Actions sociales polyvalentes de proximité

Autonomie des personnes âgées

Autonomie et compensation du handicap

Maison départementale des personnes handicapées

Insertion



FOCUS ACTIONS COVID

Les Bons Solidaires

Face à l'urgence de la situation sociale et économique entraînée par la crise sanitaire, la collectivité a fait le choix de soutenir au plus vite les populations les plus fragilisées économiquement. Ce soutien s'est concrétisé dès avril 2020 au travers d'un nouveau dispositif d'aide à la subsistance, les « Bons Solidaires ».

Délivrés sous la forme de titres de paiement nominatifs et non-nominatifs pour les achats alimentaires et d'hygiène de première nécessité, les Bons Solidaires ont d'abord permis d'aider les parents bénéficiaires d'une aide départementale pour la restauration scolaire de leur enfant en collège, ainsi que les familles ou personnes isolées, incluant les étudiantes et étudiants mis-e-s en situation de précarité, sur conditions de ressources.

Le 21 juillet 2020, les élu-e-s du Département ont décidé de pérenniser le dispositif en élargissant ses conditions d'octroi. Il s'adresse désormais aux personnes isolées et aux couples sans enfant, aux familles avec enfants ou femmes enceintes en application du Code de l'Action Sociale et des Familles, aux personnes sans aucune ressource ou avec de faibles ressources, aux personnes confrontées à des besoins non satisfaits liés à la subsistance, dès lors que la personne demandeuse est majeure. Toutes doivent être domiciliées en Haute-Garonne.

Au-delà des critères d'éligibilité, l'attribution du Bon Solidaire est soumise à une évaluation sociale préalable. Celle-ci doit apprécier les motifs de la demande et les difficultés à subvenir aux besoins alimentaires du foyer.

Le Bon Solidaire nominatif est envoyé au domicile de la personne qui en fait la demande, par voie postale. Pour les situations urgentes, des Bons Solidaires non nominatifs sont délivrés à l'Hôtel du Département depuis septembre 2020.

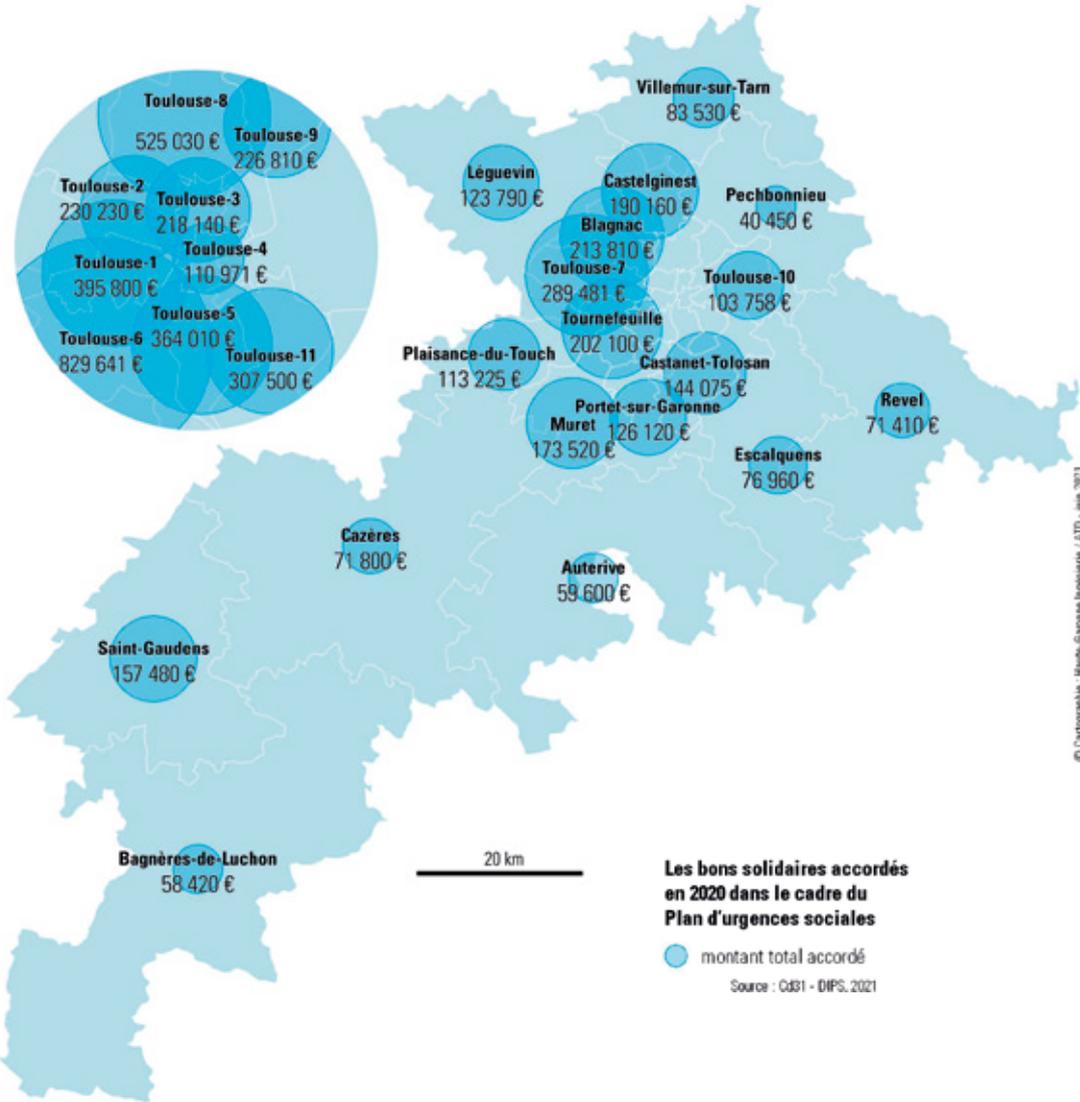
Le montant des Bons Solidaires est compris entre 150 € et 300 € selon la composition du foyer et délivrés à raison de trois par an maximum, pour un même foyer.

Au 31 mars 2021, ce sont près de 47 000 Bons Solidaires qui ont pu être distribués pour un budget de près de 8 M€ (28 441 dans le cadre de l'aide à la subsistance pour un montant de 5,15 M€ et 18 219 dans le cadre de l'aide à la restauration scolaire pour un montant de 2,75 M€).

Ce dispositif est pérennisé en 2021.



Les bons solidaires



© Cartographie : Haute-Garonne Injepisme / ATD - juin 2021

SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

• Actions sociales polyvalentes de proximité

- Autonomie des personnes âgées
- Autonomie et compensation du handicap
- Maison départementale des personnes handicapées
- Insertion



• CHIFFRES CLÉS 2020

5 DTS

30 MDS

92 467 personnes reçues par les MDS

778 065 appels reçus par les MDS



FOCUS ACTIONS COVID

Prévention des violences intrafamiliales et protection de l'enfance

Face à l'augmentation des violences intrafamiliales constatées au niveau national durant le confinement, le Conseil départemental a déployé plusieurs actions qui s'intègrent dans la stratégie de lutte contre les violences faites aux femmes adoptée par l'Assemblée départementale en janvier 2020 :

- Durant la période de confinement, le Conseil départemental a mis à disposition des Bailleurs sociaux son contingent réservataire afin de reloger les personnes en situation d'urgence (en particulier les femmes victimes de violence conjugale),
- Le Département a diffusé un questionnaire auprès de ses équipes médico-sociales fin 2020 afin de recenser leurs pratiques, dispositifs et besoins en matière d'accompagnement des victimes de violences et leurs enfants. Les résultats de cette enquête « Violences faites aux femmes : statistiques et réalités de terrain » sont en cours de traitement. En complément de cette démarche, des rencontres qualitatives ont été proposées aux équipes en MDS et en PMI pour faire émerger des spécificités par territoire et proposer des actions adaptées,
- l'Observatoire départemental de la protection de l'Enfance s'est vu confié une mission de veille relative à la protection et la prise en charge des enfants témoins et co-victimes. Une étude relative aux informations préoccupantes durant le confinement a notamment été réalisée.

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Lancement de la Plateforme Haute-Garonne Solidarités - Accès aux Droits, nouvel outil en faveur de la continuité du Service public social départemental et de l'accès aux droits,
- mise en place des « Pass numériques » : ces chèques, qui permettent de payer totalement des ateliers de formation numérique, seront proposés prioritairement aux personnes éloignées du numérique, n'ayant aucune ou une très faible connaissance en informatique : jeunes adultes diplômé·e·s ou non ; personnes en situation d'isolement (géographique, précarité sociale, personnes âgées ou en situation de handicap...) ; personnes ne maîtrisant pas la langue française (allophone) ; personnes en démarche d'insertion sociale et professionnelle,
- mise à disposition de postes informatiques en libre-service dans certaines MDS, avec la mobilisation de jeunes en service civique pour accompagner les personnes dans les démarches numériques,
- déploiement du Premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité dans les MDS de Boulloc, Aucamville, La Salvetat, Basso Cambo, Bagatelle/Faourette, Revel,
- déploiement de la démarche « Référent de parcours » dans les MDS Blagnac, Carbone, Ranguel et Bagatelle.

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN



Démarche ayant pour objectif de croiser les regards sur un même territoire et de construire de manière collective les futurs projets sociaux à y développer, le Projet social de territoire (PST) constitue l'un des outils de dialogue social mobilisés par le Département. À Villemur-sur-Tarn, où un PST est piloté par la MDS de Bouloc, les rencontres avec les habitantes et les habitants ont permis d'identifier parmi les préoccupations les plus souvent exprimées celles de la mobilité. Ces rencontres se poursuivent et un groupe de travail suit les actions concrètes engagées autour de cette thématique : ateliers mobilité, location de véhicule à tarif social... Dans la suite de ces travaux, il est prévu pour 2021 l'élaboration d'un Guide des mobilités recensant les solutions identifiées sur le territoire (transport à la demande, garage partagé, zone de covoiturage, réseau de partage de vélos...).

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Le Département a adopté en juin 2019 un Plan départemental pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Un nouveau cap a été franchi en 2020 par l'adoption des orientations stratégiques du futur plan d'actions dédié à la prévention et à la lutte contre les violences faites aux femmes. Ces orientations sont au nombre de 5 :

- Créer des lieux d'accueil d'hébergement dédiés, pour lesquels les femmes victimes de violences avec enfants de moins de 3 ans seront prioritaires, car l'accueil et la mise à l'abri des femmes victimes de violences est le premier acte essentiel pour assurer leur protection,
- améliorer la protection et la prise en charge des enfants témoins et co-victimes, parce que les violences faites aux femmes relèvent aussi de la sphère de la parentalité lorsque les femmes victimes ont des enfants à charge qui sont témoins et/ou victimes eux-mêmes de violences,
- optimiser l'accompagnement des partenaires associatifs et de justice pour une meilleure coordination et un maillage plus efficace sur les territoires,
- éviter les risques de récurrence par l'accompagnement des auteurs de violence, en soutenant les structures spécialisées sur le territoire,
- accentuer la professionnalisation des missions départementales d'accueil, d'orientation et d'accompagnement, par un développement des actions de sensibilisation et des outils de repérage, pour la prévention.



SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

• Actions sociales polyvalentes de proximité

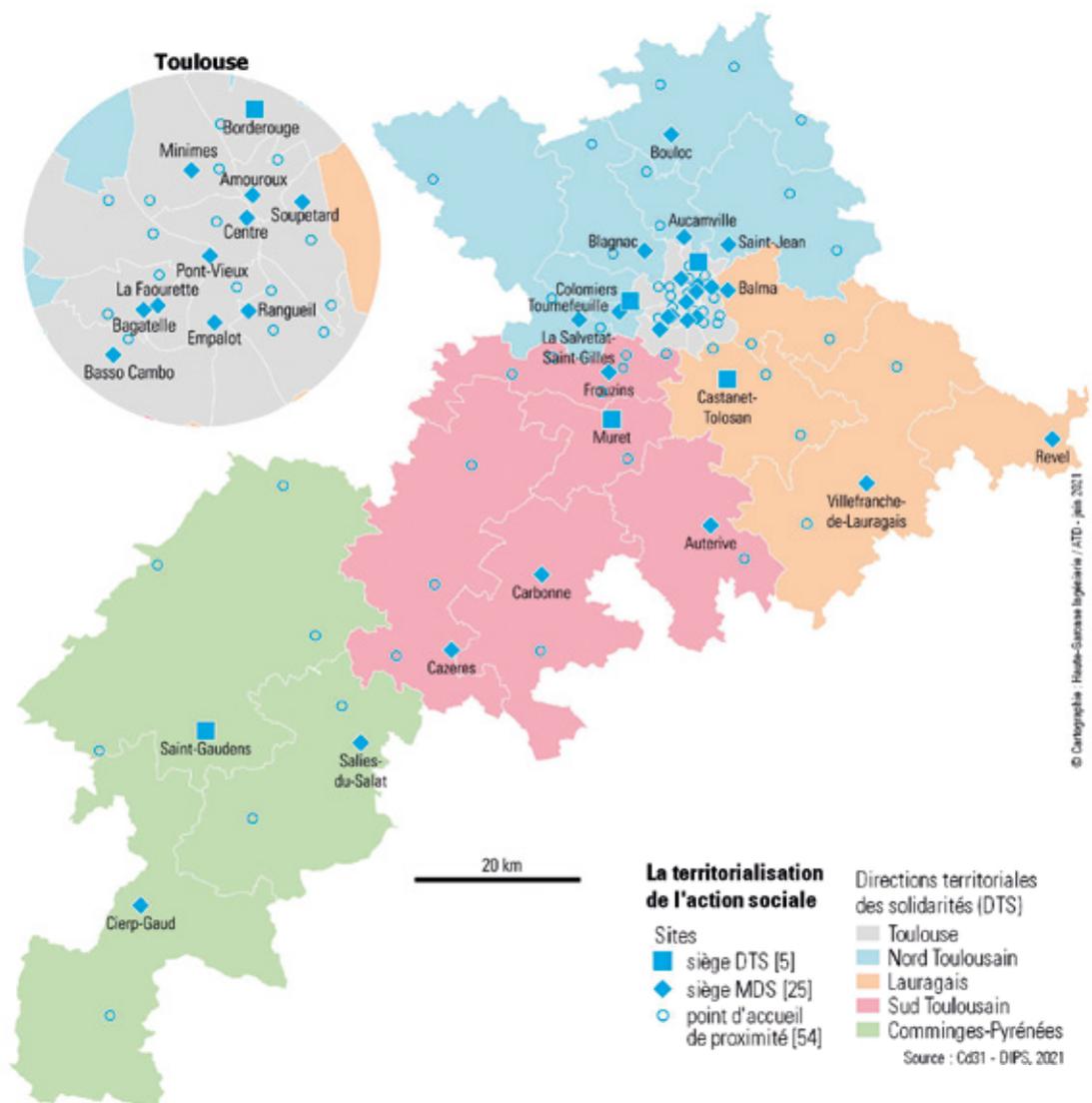
Autonomie des personnes âgées

Autonomie et compensation du handicap

Maison départementale des personnes handicapées

Insertion

La territorialisation de l'action sociale





169 237 477 €

SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Actions sociales polyvalentes de proximité

Autonomie des personnes âgées

Autonomie et compensation du handicap

Maison départementale des personnes handicapées

Insertion

Autonomie des personnes âgées

Le Conseil départemental assure plusieurs missions en faveur des personnes âgées, avec pour objectif de préserver leur autonomie et d'accompagner la dépendance. Ces missions se déroulent dans le cadre des aides sociales individuelles relevant du Conseil départemental, mais aussi d'actions volontaristes dépassant le minimum légal.

Ces aides sont organisées tant à domicile qu'en structure d'accueil. Ainsi, la personne âgée peut bénéficier d'aide pour les services ménagers, les services collectifs, l'hébergement en établissement, dans l'objectif d'une aide à l'autonomie. La personne âgée peut également être accueillie chez un particulier agréé et accompagné par le Département, et bénéficier d'une aide sociale.

Ainsi, le Conseil départemental est en charge de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), qui constitue un appui déterminant pour aider les personnes âgées en perte d'autonomie à faire face aux besoins induits. Le Conseil départemental évalue la dépendance, les besoins d'aide, attribue et verse cette allocation (financement au 3/4 par le Conseil départemental, 1/4 par l'État). Il assume pleinement la vérification de l'effectivité de l'aide sur l'intégralité des bénéficiaires de l'APA à domicile. Afin d'alléger les démarches administratives, l'APA à domicile pour un emploi direct ou en mandataire est versée sous forme de « Chèques Solidarité 31 » (papier ou dématérialisés). Il délivre par ailleurs la Carte Mobilité Inclusion (CMI).

Il est également concepteur de réseaux de partenaires de la gérontologie, initie et favorise, via ces réseaux, l'organisation de rencontres thématiques sur ces sujets.

Les actions de prévention sont traitées à la fois par les Maisons des Solidarité (MDS), les Maisons départementales de proximité et par les réseaux de partenaires de la coordination gérontologique.

Le Conseil départemental assure la présidence de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA). Instance pluri-partenaire, elle est en charge de l'élaboration et du financement annuel d'un plan d'actions de prévention structuré autour de diverses thématiques (activité physique, nutrition, lien social, usages du numérique,...).

Le Conseil départemental assure également la présidence de la Conférence des Financeurs de l'Habitat Inclusif.

D'autres aides sont offertes par le Département : aides pour aménager les logements des personnes âgées dépendantes ; aides sociales individuelles pour financer le ménage, les repas ou l'hébergement ; subventions au secteur associatif qui accompagne les seniors dans les domaines de la santé, du portage de repas ou des loisirs.

Le Conseil départemental finance également le service Téléassistance 31 qui permet de bénéficier d'une aide à distance gratuite 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Pour répondre aux besoins des aidantes et des aidants, il favorise la création des haltes-répit qui offrent un accueil ponctuel et non médicalisé aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Actions sociales polyvalentes de proximité

• Autonomie des personnes âgées

Autonomie et compensation du handicap

Maison départementale des personnes handicapées

Insertion

Dans les villes comme en zone rurale, le Département exerce sa compétence de « coordinateur gérontologique » à travers ses 30 MDS et les Maisons départementales de proximité. Il joue également le rôle d'interface avec le dispositif d'Etat des MAIA (Maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer).

Il assure le développement, l'accompagnement et le contrôle de l'offre sociale et médicosociale (services d'aide à domicile, établissements et alternatives), à travers le lancement d'appels à projet, la contractualisation (autorisations, contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens), ou encore le suivi de la qualité des prestations réalisées dans le cadre de l'APA (avec notamment le déploiement du dispositif Télégestion Solidarité 31).

Dans le cadre de conventions avec les communes volontaires, il prend en charge le transport gratuit des personnes âgées sous condition de ressource à raison de 24 voyages par an (cars liO-Arc en Ciel, cars liO routiers, ou trains liO).

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

Actions en faveur des usagères et des usagers - personnes âgées et/ou en situation de handicap

- Mise à jour et diffusion du Règlement départemental d'aide sociale (RDAS),
- poursuite de la mise en place du paiement de la part différentielle pour l'aide sociale à l'hébergement,
- Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) : avis sur le Programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC), mise en place des groupes de travail sur quatre thématiques (personnes âgées autonomes, coordination gérontologique, maintien à domicile, pair-aidance),
- poursuite de l'accompagnement de la Territorialisation de l'action sociale et de la nouvelle organisation mise en œuvre auprès des équipes médico-sociales.

Actions en faveur des usagères et des usagers – spécifiques personnes âgées

- Déploiement des actions du Schéma départemental en faveur des personnes âgées (2019-2023),
- déploiement des Plans d'actions 2020 de prévention en faveur des personnes âgées de 60 ans et plus, au titre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de la Haute-Garonne (CFPPA),
- téléassistance : offre enrichie (marché 2019-2023) avec communication aux 25 000 abonné-e-s des nouvelles prestations proposées,





- prêts aux Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), via la bibliothèque départementale, de malles contenant des livres accessibles (gros caractères, langage « Facile à lire et à Comprendre », livres audio, braille...),

Partenariats et coordination

- Signature de la convention pluriannuelle 2021-2024 définissant les engagements réciproques et les financements entre la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le Conseil départemental et la Maison Départementale des Personnes Handicapées,
- signature d'une convention de partenariat avec le Gérotopôle pour lancer la démarche « ICOPE » (intégrer le dépistage des fragilités au sein d'un programme coordonné sur l'ensemble du territoire),
- signature d'une convention de partenariat avec la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (CARSAT) pour favoriser une concordance des niveaux de dépendance établis en « GIR »,
- mise en œuvre d'un travail partenarial avec la CPAM pour simplifier et fluidifier le parcours des personnes, de leurs aidantes et de leurs aidants,
- poursuite du travail d'articulation avec les MAIA dans l'accompagnement des situations complexes des personnes âgées et de la structuration des réseaux gérontologiques.

Actions en faveur des structures - personnes âgées et/ou en situation de handicap

- Autodiagnostic et contrôle sur site/sur pièces de la majorité des Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) autorisés de Haute-Garonne afin d'élaborer une stratégie de couverture optimale du Département,

- signature de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) expérimentaux de la préfiguration de la tarification des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) avec la contribution financière de la CNSA, notamment pour compenser le surcoût des SAAD intervenant en zone de montagne (6 SAAD concernés) ou pour majorer les heures d'intervention en soirée (20h/22H) pour les bénéficiaires de l'APA,
- autorisation de 3 projets d'Accueil de Jour Itinérant (soit 34 places supplémentaires),
- autorisation de création de 5 Résidences autonomie (soit 312 lits supplémentaires),
- mise en place de la Conférence des Financeurs de l'habitat Inclusif,
- lancement de 2 appels à candidatures « Habitat inclusif » avec l'Agence régionale de santé (ARS) pour le financement de dispositifs existants et la conception de projets,
- diversification de l'offre d'accompagnement entre le domicile et l'établissement en accueil familial (création de 15 places en accueil temporaire et 7 places en accueil de jour).

Actions en faveur des structures - spécifiques personnes âgées

- Ouverture de l'EHPAD Antoine de Saint-Exupéry à Toulouse,
- formation des aidantes familiales et des aidants familiaux avec France Alzheimer et des accueillantes familiales et des accueillants familiaux (initiation aux gestes de secourisme et formation initiale et continue des accueillantes familiales et des accueillants familiaux),
- soutien financier de 8 associations intervenant en faveur des personnes âgées.

SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Actions sociales polyvalentes de proximité

• Autonomie des personnes âgées

Autonomie et compensation du handicap

Maison départementale des personnes handicapées

Insertion



FOCUS ACTIONS COVID

Sécurisation de la continuité des missions de service public

Plusieurs actions ont été mises en œuvre pour assurer la continuité des missions de service public en faveur des personnes âgées et/ou en situation de handicap (PA/PH) :

- Sécurisation du paiement des prestations ainsi que des établissements et services,
- mise en place d'une procédure d'instruction des demandes d'APA urgentes et prioritaires (pour un retour sécurisé au domicile lors des sorties d'hospitalisation), de même qu'une procédure d'urgence pour les dossiers d'installation de téléassistance,
- mise en place d'une avance prévisionnelle pour éviter les ruptures de trésorerie des établissements PA/PH financés par le Département au titre de l'aide sociale à l'hébergement (EHPAD, Résidences autonomie, foyers de vie, d'accueil médicalisés, d'hébergement),
- compensation de la perte d'activité éventuelle des établissements pour personnes âgées et/ou en situation de handicap et des SAAD intervenant auprès de bénéficiaires de l'APA ou de la PCH,
- adaptation des modalités d'accueil physique dans le respect des règles sanitaires,
- mise en place de permanences téléphoniques pour les bénéficiaires de la téléassistance (contacts réguliers par téléphone, avec orientation vers les associations pour un soutien psychologique si besoin),
- distribution de masques aux établissements et services intervenant auprès des personnes âgées et/ou en situation de handicap (en lien avec l'ARS Occitanie).



FOCUS ACTIONS COVID

Lancement de la plateforme Ammy31

Pour lutter contre le risque d'isolement des résidentes et des résidents confiné·e·s, le Conseil départemental a équipé gratuitement dès le mois d'avril les EHPAD, résidences autonomies, foyers de vie et autres établissements d'accueil non médicalisés pour personnes en situation de handicap, de l'espace numérique Ammy31.

Communauté numérique gratuite, sécurisée, sans publicité et garantissant la stricte confidentialité des données personnelles, cette plateforme qui permet aux personnes âgées ou en situation de handicap de rester en contact avec leur famille et leur entourage. Elle permet également de communiquer sur les actions de prévention en faveur des Seniors déployées en Haute-Garonne et financées par la CFPPA.

En parallèle, des dons de livres ont été effectués par la Médiathèque départementale aux personnes âgées isolées.



CHIFFRES CLÉS 2020

31 504 bénéficiaires de l'APA

26 297 bénéficiaires de la Téléassistance

Plus de **5 779** cartes mobilité inclusion délivrées

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Adoption du Plan d'actions 2021 de prévention en faveur des personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile, en Résidence autonomie et en EHPAD, au titre de la CFPPA,
- finalisation du diagnostic territorial pour une couverture optimale et de qualité du territoire par les SAAD,
- déploiement des actions prévues dans les CPOM de préfiguration de la tarification,
- financement des projets d'habitat inclusif,
- travail sur la constitution d'un guide à destination du public âgé et/ou en situation de handicap,
- approfondissement des partenariats et conventions.



FOCUS ACTIONS COVID

Soutien à la stratégie de vaccination

Le Département apporte son soutien à la campagne de vaccination portée par l'Etat (Préfecture, ARS) depuis son lancement en janvier 2021, dans le respect des recommandations de la Haute Autorité de Santé, en priorisant la protection des personnes les plus vulnérables :

- Coordination de la vaccination dans les établissements d'accueil des personnes âgées et, ou en situation de handicap de type EHPAD, unités de soins de longue durée, foyer d'accueil médicalisé, maisons d'accueil spécialisées (FAM/MAS),
- création en urgence de l'Equipe Mobile du Département (EMD) afin d'apporter un soutien technique aux opérations vaccinales dans les structures de compétence départementale : les Résidences Autonomie avec une mobilisation de l'EMD en appui des équipes du Centre hospitalier universitaire de Toulouse, les Foyers de vie et les Foyers d'Hébergement où des besoins de vaccination sont recensés (interventions en cours de programmation pour les mois de mai / juin 2021),
- participation active, en lien avec les collectivités locales, aux opérations de vaccination du Vaccibus dans les communes dépourvues de centre de vaccination. Ce dispositif itinérant, porté par les pompiers du Service départemental d'incendie et de secours, permet de vacciner chaque week-end les personnes les plus vulnérables, en difficulté pour se déplacer, et repérées par les communes et les services du Conseil départemental,
- mise à disposition des agentes et agents volontaires pour intervenir sur site chaque week-end, afin d'apporter un soutien administratif et logistique au dispositif Vaccibus,
- mobilisation auprès des communes afin de permettre l'ouverture de nouveaux centres de vaccination à Villefranche de Lauragais (12 avril 2021) et Montastruc la Conseillère (31 mai 2021), dimensionnés pour recevoir un public plus large, en lien avec la cible vaccinale.

SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Actions sociales polyvalentes de proximité

Autonomie des personnes âgées

● **Autonomie et compensation du handicap**

Maison départementale des personnes handicapées

Insertion

Autonomie et compensation du handicap

Le Conseil départemental agit auprès des personnes en situation de handicap dans le cadre des politiques d'hébergement et d'action sociale ainsi que par le versement de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), pour lesquelles il est compétent.

Ses interventions visent notamment toute personne adulte en situation de handicap, privée de ressources suffisantes et remplissant des conditions d'incapacité reconnues par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), qui pourra alors bénéficier d'une aide à domicile ou de la prise en charge des frais d'hébergement en famille d'accueil ou en établissement spécialisé.

Le Département déploie différents types d'aides et de dispositifs qui bénéficient aux personnes en situation de handicap : le service Téléassistance 31 ; le dispositif « Télégestion Solidarité 31 » qui permet de garantir le suivi et la qualité de la prestation du service d'aide

et d'accompagnement à domicile (SAAD) dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) ; le soutien financier aux associations agissant auprès des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Il accompagne également les structures intervenant auprès des personnes en situation de handicap : autorisation et suivi des SAAD intervenant auprès des personnes bénéficiaires de la PCH ou de services ménagers, mise en œuvre d'un dialogue de gestion avec les établissements et services sociaux et médico-sociaux, réalisation d'inspections et de contrôles portant sur la qualité de l'accompagnement des personnes...

Il initie et favorise des réseaux de partenaires dans le champ du handicap.

Les actions de prévention sont traitées à la fois par les MDS, les Maisons départementales de proximité et par les réseaux de partenaires.

Le Conseil départemental assure la présidence de la Conférence des Financeurs de l'Habitat Inclusif.

L'accent est également mis sur l'accessibilité du réseau de transport liO-Arc-en-Ciel, du point de vue des autocars, tous accessibles aux personnes à mobilité réduite depuis 2015, et des arrêts de bus, progressivement rendus accessibles. Lorsqu'ils ne le sont pas encore, le Département a mis en place un service de substitution, le réseau Autonobus.





PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

Actions en faveur des usagères et des usagers

- Déploiement des actions du Schéma départemental en faveur des personnes en situation de handicap (2019-2023),
- participation à la Réponse Accompagnée pour Tous (RAPT) qui permet un parcours de vie sans rupture et fait évoluer l'organisation et la coordination de tous les acteurs et actrices impliqués pour construire des solutions d'accompagnement,
- signature de la convention pluriannuelle 2021-2024 définissant les engagements réciproques et les financements entre la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le Conseil départemental et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH),
- participation au Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) pour les personnes handicapées vieillissantes,
- travail partenarial sur l'identification des personnes en situation de handicap ayant des besoins de logements sociaux adaptés,
- sur le site www.ecollege.haute-garonne.fr, construction des rubriques « Collège inclusif » et « Comprendre les besoins spécifiques » afin de sensibiliser aux handicaps les élèves des collèges, les familles et le corps enseignant,
- programmation d'un concert de Katcross, artiste en situation de handicap, enregistré au Département (Festival « 31 notes d'été ») et diffusé sur les réseaux sociaux,
- poursuite de la mise en accessibilité des arrêts du réseau liO Arc-en-Ciel.

Actions en faveur des structures - spécifiques personnes situation de handicap

- Concertation avec les partenaires et rencontre des structures de la Haute-Garonne pour le développement de l'accueil séquentiel (accueil pour lequel la participation des bénéficiaires est ramenée au nombre de jours de présence),
- travail avec les SAVS-SAMSAH (services d'accompagnement à la vie sociale – services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) pour améliorer l'accompagnement des usagères et des usagers,
- soutien financier de 21 associations intervenant en faveur des personnes en situation de handicap.

● CHIFFRES CLÉS 2020

8 884 bénéficiaires de la PCH

2 468 bénéficiaires d'une aide sociale à l'hébergement

77 établissements d'accueil de personnes en situation de handicap autorisés

36% des arrêts de transport aménagés et accessibles aux personnes à mobilité réduite

SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Actions sociales polyvalentes de proximité

Autonomie des personnes âgées

• Autonomie et compensation du handicap

Maison départementale des personnes handicapées

Insertion



FOCUS ACTIONS COVID

En plus des actions communes aux personnes âgées mises en œuvre pour assurer la continuité des missions de service public (voir focus action covid p. 65), d'autres mesures spécifiques aux personnes en situation de handicap ont été mises en place :

- Mise en œuvre concertée avec la MDPH d'une procédure d'instruction des demandes de PCH urgentes et prioritaires (pour éviter les ruptures des droits bénéficiaires),
- instruction et suivi des dossiers d'installation de téléassistance urgents et prioritaires.
- mise en place d'un dispositif de contacts réguliers des personnes en situation de handicap et isolées par les équipes médico-sociales et les services du Département,
- mise en place de modalités d'organisation des équipes médico-sociales lors des visites à domicile en période de pandémie COVID,
- soutien d'associations en faveur des personnes en situation de handicap (Fonds d'aide exceptionnel COVID-19),
- versement d'une prime exceptionnelle aux équipes des SAAD qui sont intervenues pendant la crise sanitaire,
- autorisation du versement d'une prime exceptionnelle pour les professionnel·le·s de certains établissements et services médico-sociaux mobilisés.

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Mise en place de la PCH « parentalité », le 1^{er} janvier 2021 (nouvelle aide à destination des parents en situation de handicap),
- ouverture d'un foyer de vie à Nailloux,
- finalisation du diagnostic territorial pour une couverture optimale et de qualité du territoire par les SAAD, avec proposition d'un plan d'actions concret,
- mise en place d'une formation de sensibilisation en Santé mentale en lien avec les besoins recensés et la mise en œuvre du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM),
- négociation de la feuille de route de mise en œuvre de la convention pluriannuelle 2021-2024 définissant les engagements réciproques et les financements entre la CNSA, le Conseil départemental et la MDPH,
- continuité du projet d'innovation par le design de service (c'est-à-dire conçu du point de vue de l'usagère et de l'utilisateur) « L'inclusion, c'est aussi la socialisation », retenu au niveau national par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA),
- financement des projets d'habitat inclusif (subventions de fonctionnement et projets de conception à la suite des appels à candidature).
- travail sur la constitution d'un guide à destination du public sur les dispositifs PA/PH.

Maison départementale des personnes handicapées

Le Conseil départemental a la responsabilité administrative et financière de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Depuis sa création en 2006, ce groupement d'intérêt public associe le Département, l'État, les associations et les organismes de protection sociale. C'est un « guichet unique » qui accueille, oriente toute personne adulte ou famille d'un enfant en situation de handicap, évalue ses droits et l'aide à répondre à ses besoins de compensation du handicap.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

Actions en faveur du public

- Mise en accessibilité du site Internet de la MDPH31 – solution Lisio,
- mise en place de rendez-vous d'accueil physique sur le site de la MDPH à Toulouse (primo-accueil, situations complexes, besoin d'expertise...).

Actions en faveur des structures

- Organisation de Journées Immersion à la MDPH pour les premiers ambassadeurs et les premières ambassadrices des nouvelles Maisons départementales de proximité afin d'offrir un accueil de premier niveau dans une logique d'inclusion numérique à l'horizon 2021/2022 les « points de contact MDPH ».



FOCUS ACTIONS COVID

Dès le 16 mars 2020, la Direction de la MDPH a défini les objectifs prioritaires devant être assurés au titre du plan de continuité de l'activité :

- Garantir un accueil téléphonique et numérique renforcé,
- éviter les ruptures de droits : prestation de compensation du handicap (PCH), allocations aux adultes handicapés (AAH), allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH),
- garantir la continuité du suivi à domicile pour les personnes en situation de handicap non accueillies temporairement en établissement, en ciblant les situations urgentes, en lien avec l'ARS et les autres services du Conseil départemental.

Pendant les périodes de confinement, ont par ailleurs été maintenus à distance :

- Les commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) : des usagères et usagers y sont invité-e-s et peuvent participer soit depuis leur domicile, soit en visioconférence accompagnée sur site avec un matériel mis à leur disposition,
- la réunion du Fonds départemental de compensation,
- le lien avec les différents services du Département et les institutions partenaires pour que les procédures arrêtées soient adéquates et suivies d'effets pour les usagères et usagers,
- les rencontres avec les partenaires, dont les groupes opérationnels de synthèse (ensemble des professionnel-le-s, institutions ou services susceptibles d'intervenir dans la mise en œuvre du plan d'accompagnement global des usagères et usagers).

SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Actions sociales polyvalentes de proximité

Autonomie des personnes âgées

Autonomie et compensation du handicap

- **Maison départementale des personnes handicapées**

Insertion



- **CHIFFRES CLÉS 2020**

122 205 personnes ayant au moins un droit à la MDPH

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Ouverture d'un « point de contact MDPH » accueil de premier niveau dans une logique d'inclusion numérique à la Maison départementale de proximité de Nailloux,
- ouverture d'un espace public numérique à l'accueil sur le site de la MDPH à Toulouse,
- déploiement renforcé des attributions de droits (carte mobilité inclusion, allocation adulte handicapé...) sans limitation de durée.



Insertion

Le Département pilote et finance le Revenu de Solidarité Active (RSA) avec la volonté d'articuler le droit à l'allocation et le droit à l'insertion.

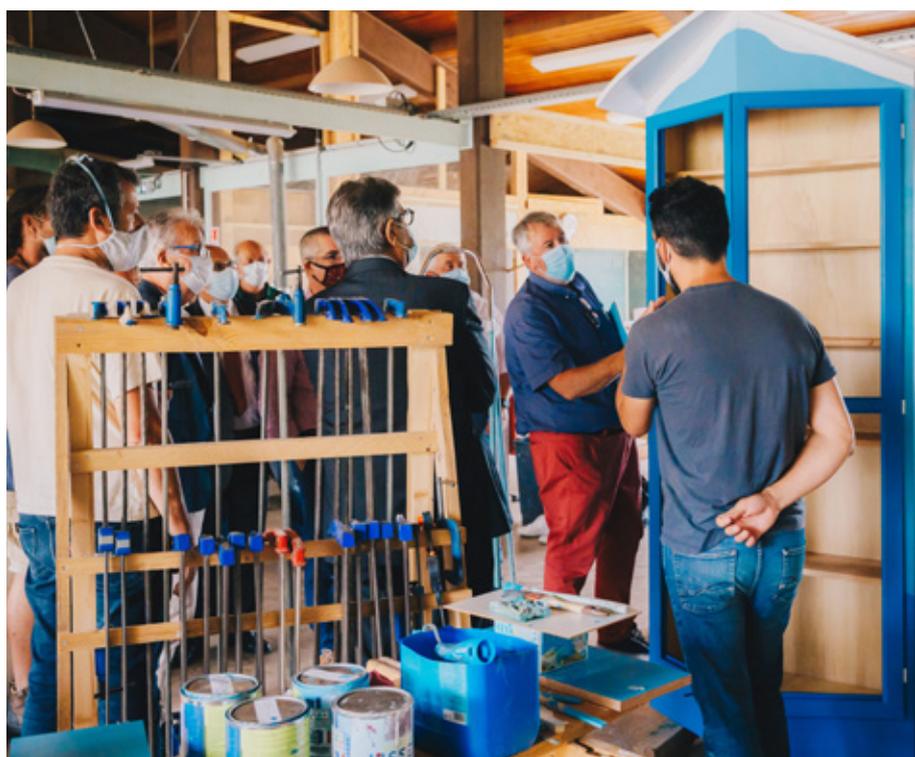
À travers le Programme Départemental d'Insertion (PDI), il développe une offre d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle pour tous les publics en difficulté. Pour proposer des actions d'insertion ciblées en direction des personnes allocataires du RSA et des personnes en parcours d'insertion, il s'appuie sur un réseau de plus de 130 associations et 18 prestataires sur l'ensemble du territoire.

Il contribue à la mise en œuvre des orientations de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté sur le territoire départemental :

- Il pilote le dispositif ACTIPRO RSA, prestation d'accompagnement territorialisée qui met en avant le lien avec les entreprises et l'accompagnement vers l'accès à l'emploi pour les allocataires du RSA,
- il est engagé depuis 2015, en coordination avec Pôle Emploi, dans le dispositif « Accompagnement Global Pôle Emploi ». Ce double accompagnement propose un suivi sur les volets social et professionnel, et s'adresse à toutes les personnes demandeuses d'emploi, y compris allocataires du RSA,
- depuis 2019, le Département bénéficie d'un soutien financier de la part de l'Etat, au titre de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi (CALPAE), afin de renforcer sa politique d'insertion.

Le Département offre la gratuité des transports aux bénéficiaires du RSA sur l'ensemble des réseaux de transport publics de la Haute-Garonne (réseau Tisséo, réseau SNCF, réseau LiO Arc en Ciel). Il finance également la gratuité des transports des personnes en recherche d'emploi résidant dans les communes extérieures au périmètre Tisséo.

Par ailleurs, la commande publique du Département est un levier important pour soutenir les parcours d'insertion professionnelle en imposant aux entreprises titulaires des marchés publics d'offrir un contrat de travail aux personnes éloignées de l'emploi, tout en accompagnant ces entreprises dans la mise en œuvre de ces obligations.



SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Actions sociales polyvalentes de proximité

Autonomie des personnes âgées

Autonomie et compensation du handicap

Maison départementale des personnes handicapées

• Insertion



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Mise en œuvre de l'automatisation des orientations des allocataires du RSA vers Pôle Emploi, afin de permettre à ces publics d'entamer plus rapidement leur parcours d'insertion professionnelle,
- adaptation du dispositif ACTIPRO RSA pour permettre la continuité des suivis pendant la crise sanitaire,
- renforcement du dispositif Parrainage qui vise à faciliter l'accès à l'emploi des allocataires du RSA dont le projet professionnel est défini, en associant des entreprises à cet objectif,
- organisation d'un Forum de l'insertion début 2020 avec plus de 80 personnes participantes : structures employeuses de l'insertion par l'activité économique (IAE), prestataires de l'insertion et têtes de réseau du secteur, directions territoriales des solidarités (DTS), équipes en charge de l'insertion au Département, Pôle emploi, Etat.... L'objectif du Forum était de favoriser

l'interconnaissance et contribuer à co-construire des articulations fluides et opérationnelles entre les différentes structures du secteur,

- organisation de plusieurs Kiosques insertion sur les territoires : espaces de rencontre entre allocataires du RSA et professionnel-le-s, ils permettent de promouvoir les offres du Département et de son PDI, et celles des partenaires,
- organisation de Kiosques insertion à distance pendant la crise sanitaire (DTS du Comminges). Leur principe : aller vers les allocataires du RSA, en leur adressant un courrier présentant les différents types de personnes référentes (sociales ou professionnelles) en mesure de les accompagner. L'envoi de ces documents est accompagné d'un entretien téléphonique,
- maintien de la Procédure de médiation préalable obligatoire (MPO) : en 2020, 25 allocataires ont saisi le médiateur, dont 21 au motif d'une contestation de décision liée à un indu et 4 pour contester une décision liée au droit lui-même.



FOCUS ACTIONS COVID

Dans le cadre de la crise sanitaire et afin de pouvoir continuer à garantir l'accès aux droits des demandeurs et demandeuses de RSA, le Département a développé la dématérialisation des procédures d'instruction des demandes de RSA en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (CAF). Le Conseil départemental a simplifié et adapté ses procédures, en sollicitant les usagers et usagères par mail, et en leur permettant de transmettre des justificatifs nécessaires à l'instruction de leur dossier sur une boîte mail générique. Les liens dématérialisés entre le Conseil départemental et la CAF se sont pérennisés au-delà de la période de crise sanitaire permettant d'accélérer le traitement des demandes de RSA.

Par ailleurs, pendant la période d'état d'urgence sanitaire, et afin de permettre un maintien de l'allocation aux bénéficiaires du RSA, le Département a pris la décision de suspendre les procédures de réductions/suspensions, et de traiter en urgence les procédures de recours gracieux.

Dans le cadre du Fonds exceptionnel COVID-19, 48 associations œuvrant dans le champ de l'insertion ont été accompagnées pour un montant de 499 720 euros.



CHIFFRES CLÉS 2020

40 273 allocataires du RSA en novembre 2020 (+10% en 1 an)

14 336 bénéficiaires des transports gratuits demandeurs ou demandeuses d'emploi ou au titre du RSA

14% de marchés publics prévoyant une clause d'insertion (**244** bénéficiaires)

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Ouverture du marché Travailleurs Non-Salariés (TNS) visant à améliorer le retour vers l'emploi ou une activité rémunératrice des allocataires du RSA en situation de TNS,
- définition du périmètre et des modalités de gestion de la subvention globale du Fonds Social Européen (FSE) 2021-2027,
- engagement du Département à orienter 100% des allocataires du RSA vers un référent ou une référente unique afin de faciliter leur retour à l'emploi.

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN



Les Equipes Mixtes d'Insertion (EMI), qui réunissent professionnel-le-s de l'insertion et allocataires du RSA sur les DTS ont poursuivi leur déploiement en 2020. Entre les deux périodes de confinement et en fin d'année, les rencontres ont pu se dérouler en présentiel, ce qui a permis de relancer la dynamique et de travailler en groupe (allocataires du RSA, élu-e-s, professionnel-le-s de l'insertion) autour des projets validés en Equipes Pluridisciplinaires.

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Via ses professionnel-le-s du travail social, mais aussi par ses prestataires ACTIPRO RSA et le dispositif Diplômés, le Département participe de façon active au repérage, à l'orientation et à l'accompagnement des familles vers le dispositif des crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP). Ces crèches AVIP visent un double objectif :

- réserver une place en crèche de jeunes enfants (0-3 ans) de parents sans emploi,
- favoriser l'accès à l'emploi des parents éloignés de l'emploi, notamment les mères isolées allocataires du RSA.

SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE

Actions sociales polyvalentes de proximité

Autonomie des personnes âgées

Autonomie et compensation du handicap

Maison départementale des personnes handicapées

• Insertion

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Pour permettre aux femmes de bénéficier davantage de dispositifs d'insertion, le Département a élargi le panel des marchés dans lesquels la clause d'insertion sociale est prévue.

Pour ce faire, depuis 2017, la Direction de la Commande Publique identifie les projets de marchés porteurs potentiels de la clause dans son plan d'actions annuel d'achat, et suscite l'adhésion des directions opérationnelles pour intégrer la clause dans les marchés jusqu'ici non ciblés.

Au total en 2020, le taux de bénéficiaires femmes s'élève à 18%. En majorité, il s'agit de demandeuses d'emploi longue durée et de travailleuses en situation de handicap.

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE



À travers le PDI, le Conseil départemental soutient les actions des associations du territoire engagées dans des actions de transition écologique, à l'exemple de La Maison du Vélo et de l'action « Se déplacer à vélo, un levier pour l'insertion » : destiné aux bénéficiaires de minimas sociaux, ce dispositif a pour objectif d'apprendre à se déplacer à vélo au quotidien pour gagner en autonomie et en confiance en soi, et de s'initier à la mécanique cycle. La prestation comprend également le prêt d'un vélo et un coaching personnalisé.



ENFANCE ET JEUNESSE

Enfance

Chef de file de l'action sociale, le Conseil départemental pilote les missions de protection de l'enfance, en partenariat étroit avec de nombreux partenaires : l'Etat, l'Éducation nationale, l'autorité judiciaire, la protection Judiciaire de la Jeunesse, l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF), les associations...

Dès avant la naissance, les sages-femmes de la protection maternelle et infantile (PMI) sont mobilisées pour accompagner les futurs parents, et par la suite, la parentalité : consultations de nourrissons et d'enfants de moins de 6 ans, visites à domicile en périnatalité, bilans de santé en écoles maternelles, modes d'accueil de la petite enfance pour permettre à chaque enfant de bénéficier des mêmes soins. La politique universelle de protection maternelle et infantile vise, en effet, à garantir les mêmes droits et mêmes chances à chaque enfant.

Le Département fait le choix de privilégier les actions de prévention à tous les âges de la vie de l'enfant en valorisant les actions de prévention précoce susceptibles de permettre un repérage en amont des difficultés, avant que la situation ne se dégrade au point de prendre des mesures de protection, pour favoriser son développement harmonieux.

Pour piloter la politique de protection de l'enfance, le Conseil départemental a mis en place l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE) de la Haute-Garonne qui offre un lieu ressource à l'ensemble des partenaires et des intervenants du secteur. Conçu comme un espace

de dialogue et d'analyse partagée, l'ODPE organise chaque année un colloque à l'occasion de la journée Internationale des Droits de l'Enfant qui réunit des professionnel-le-s du Conseil départemental et des institutions ou services partenaires.

Mise en place avant même la loi de 2007 réformant la protection de l'enfance, la cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) permet le recueil, le traitement et l'évaluation des informations préoccupantes (IP) avec réactivité.

Depuis 2017, le Département développe un plan d'action visant à renforcer la prise en charge des mères isolées avec enfants de moins de 3 ans (MIAE) avec un triple objectif : les mettre à l'abri, maintenir les enfants auprès de leur mère lorsque la situation le permet, diversifier les modalités d'intervention pour mieux répondre aux besoins repérés et faciliter les parcours.

Le Département poursuit le développement et la diversification de l'offre d'accueil en direction des mineur-e-s et des jeunes majeur-e-s, dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), ainsi que son soutien à la jeunesse par de nombreuses actions volontaristes, au-delà de ses missions légales.

L'enfance, c'est l'affaire de tous et toutes. C'est pourquoi le Département de la Haute-Garonne a poursuivi l'ensemble de ces actions, malgré les périodes de confinement de l'année 2020. Il a également veillé à mobiliser, autour des familles et des enfants les plus vulnérables, les structures de la protection de l'enfance dans le cadre d'une cellule interinstitutionnelle et d'un plan de continuité des activités partagé.



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

Protection maternelle et infantile (PMI)

Toutes les actions de PMI ont pu être maintenues dans le respect des protocoles sanitaires visant à garantir la sécurité des professionnel·le·s comme du public :

- Maintien des visites à domicile des sages-femmes dans les situations de vulnérabilité, ainsi que de leurs interventions dans les squats, camps, bidonvilles, hôtels...,
- maintien des consultations de médecins sur rendez-vous (prévention et vaccination),
- reprise rapide des actions de soutien à la parentalité en tenant compte des besoins repérés,
- participation des médecins de PMI à des actions collectives dans le cadre du dépistage de la COVID-19 et de la sensibilisation du public au Mirail,
- expérimentation de l'échographie de datation de grossesse dans le cadre des Interruptions Volontaires de Grossesse (IVG) médicamenteuses afin d'améliorer l'accès à l'IVG,
- participation à l'étude sur la réalisation des IVG en ville par la technique du patient traceur (démarche qui prend en compte l'expérience du patient et de ses proches et analyse son parcours),
- maintien en visioconférence des Réunions d'Informations Préalables à l'Agrément des assistant·e·s maternel·le·s et des assistant·e·s familial·e·s,
- mise en œuvre de la réforme de la formation obligatoire des assistant·e·s maternel·le·s,
- labellisation de 19 Etablissements d'Accueil Jeunes Enfants (EAJE) à Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP), permettant de soutenir les parents vers un retour à l'emploi ou à la formation par un accueil de leur enfant (en partenariat avec l'Etat et la CAF),
- malgré la suspension des bilans de santé dans les écoles maternelles fermées lors du confinement, orientation des enfants en difficulté et repérés par les équipes éducatives vers les médecins de PMI pour des consultations,
- organisation en distanciel d'actions de prévention pour les femmes enceintes (avec la CPAM et la CAF),
- mise en place d'une Foire aux questions sur le site Internet du Département pour éclairer les équipes Petite enfance et les parents sur l'évolution des consignes sanitaires spécifiques aux modes d'accueil de la petite enfance,
- mise en place d'une hot line répondant instantanément aux sollicitations des professionnel·le·s et des partenaires de l'accueil de la petite enfance pendant les périodes de confinement.

• Enfance

Prévention et éducation

Insertion et orientation
des jeunes

Mission départementale
de l'Engagement

Enfance en situation préoccupante

Porte d'entrée de toutes les informations relatives à l'enfance en danger ou en risque de l'être, cette cellule est restée pleinement opérationnelle :

- Finalisation du Protocole départemental de coordination multipartenaire pour la protection de l'enfance,
- déploiement du mémento à destination des partenaires intitulé « Que dire, que faire d'une situation préoccupante ? »,
- finalisation de la refonte du guide des Informations préoccupantes datant de 2011 (renommé Référentiel IP), en tenant compte des évolutions législatives et de la territorialisation de l'action sociale,
- réalisation de la procédure d'archivage des IP et des suites données,
- déploiement de la refonte de la procédure informatique auprès des équipes, dans la lignée du déploiement du nouveau Rapport IP.

Mise à l'abri et accompagnement des femmes enceintes ou mères isolées avec enfants (MIAE) de moins de trois ans

Dans le contexte de crise sanitaire, le Département a veillé à maintenir son engagement auprès des enfants et de leur famille :

- Décision par le Département de maintenir, au-delà de ses compétences obligatoires, la prise en charge de l'ensemble des mères isolées dont les enfants avaient dépassé l'âge de trois ans et qui se retrouvaient sans solution à l'issue de leur prise en charge par le Département,
- création du Centre Départemental d'Accueil Mère Enfants (CDAME) : la gestion de ce nouvel établissement sera assurée par le Foyer du May,
- déploiement des maraudes mixtes Etat/ Département/Toulouse Métropole afin de repérer les familles à la rue, d'évaluer leurs besoins et de les orienter vers les prises en charge adaptées.



ENFANCE ET JEUNESSE

Enfance

Prévention et éducation

Insertion et orientation
des jeunes

Mission départementale
de l'Engagement

Protection Aide sociale à l'enfance (ASE)

- Mise en œuvre effective de la nouvelle organisation territorialisée avec augmentation du nombre de responsables ASE (de 9 à 17) et restructuration du Bureau Offre d'Accueil,
- mise en place d'une cellule de crise interinstitutionnelle hebdomadaire visant à coordonner l'intervention des partenaires au bénéfice des enfants de l'ASE (mars 2020),
- reprise progressive dès septembre d'une activité normale avec des ajustements liés aux enseignements positifs tirés de la crise,
- lancement de 3 appels à projets dans le cadre du Plan d'action des solidarités pour la création du Centre départemental d'accueil mères enfants (CDAME), d'un service d'accueil d'urgence dans le sud du département afin de rapprocher les prises en charge des enfants du lieu de domiciliation de parents, et de 3 services de 90 places pour l'accueil de mineur-e-s autonomes,
- création du service Reliances en septembre 2020 : lieu ressources pour des jeunes en rupture sortant de l'ASE, il permet de répondre aux besoins des jeunes de 18 à 25 ans ayant besoin d'un étayage pour favoriser l'ouverture de leurs droits, et peut également accueillir en hébergement d'urgence ou en intermédiation locative des jeunes sans domicile,
- doublement du dispositif d'intermédiation locative pour des jeunes majeur-e-s apprenant-e-s accompagné-e-s par l'ASE de la Haute-Garonne,
- plan de formation des assistant-e-s familial-e-s, révision et allégement de leur procédure de recrutement pour gagner en réactivité, révision du stage de 60h préparatoire à l'accueil du premier enfant.

Accompagnement des pupilles de l'Etat et adoption

- Redéfinition du cadre de la Commission d'évaluation de la situation et du statut des enfants confiés (CESSEC), de ses outils et de son règlement au regard des évolutions réglementaires issues de la loi de 2016 sur la protection de l'enfant,
- mise en œuvre de la Gestion Relations Usagers (GRU) pour les demandes d'agrément.

Observatoire départemental de la protection de l'enfance

- Organisation en visioconférence du colloque 2020 sur le thème « La protection de l'enfance : Réussir la participation des familles » (une centaine de connexions enregistrées),
- malgré la crise sanitaire, déploiement des actions de prévention menées dans les établissements scolaires : 230 classes rencontrées dans 20 établissements scolaires, principalement sur la thématique des réseaux sociaux et du harcèlement.





FOCUS ACTIONS COVID

La crise sanitaire a nécessité une forte adaptation des établissements et équipes d'accueil intervenant dans le champ de l'enfance :

- Maintien de l'ensemble des instances occasionnelles de suivi pour garantir le respect des droits de l'enfant, de ses parents ainsi que l'évolution de son parcours,
- suivi quotidien de la contamination au sein des établissements et structures autorisées,
- liens et informations auprès des personnes détentrices de l'autorité parentale (organisation de la mise à l'isolement des jeunes positif-ve-s à la COVID-19 au sein des établissements),
- mise en place de liens privilégiés avec l'ARS Occitanie :
 - prise en compte des situations médico-sociales repérées en souffrance,
 - renforcement des interventions médico-sociales à partir du lieu d'accueil ASE ;
- mise en œuvre d'accueil relais sur des structures médico-sociales dédiées,
- suivi et contrôle des Plans de continuité d'activité des établissements autorisés,
- suivi de la gestion des équipements de protection individuelle pour tous les modes d'accueil notamment en famille d'accueil,
- versement d'une allocation forfaitaire mensuelle de continuité pédagogique et éducative pour les enfants de 3 ans et plus, accueillis en continu en famille d'accueil,
- versement d'une prime COVID aux assistant-e-s familial-e-s employé-e-s par le Département et accord donné aux établissements et services autorisés par le Conseil départemental pour le versement d'une prime à leurs équipes également mobilisées,
- création temporaire de 24 places à partir du 1^{er} octobre 2020 pour l'accueil relais des enfants accueillis par des familles d'accueil empêchées ou vulnérables, et d'enfants dont les parents sont affectés par la COVID-19.

Le domaine d'Ariane

Une possibilité d'accueil d'urgence (le Service d'accueil d'urgence 31) a été mise en œuvre au Domaine d'Ariane à Mondonville de manière à accueillir des enfants et jeunes de 3 à 18 ans relevant des situations suivantes :

- Placement en urgence en raison d'une situation de danger, de maltraitance, se révélant suite au confinement,
- placement temporaire en lien avec une hospitalisation des parents (COVID-19 ou autres) après évaluation de l'absence totale d'autres solutions notamment dans l'entourage de l'enfant,
- accueil relais pour des mineur-e-s habituellement accueilli-e-s en famille d'accueil pour lesquels le confinement met en péril cette modalité de placement.

Entre le 30 mars et le 30 juin 2020, le domaine d'Ariane a ainsi accueilli 69 jeunes dont une majorité de garçons (68%) et d'adolescents (66% âgés de 11 à 17 ans).

ENFANCE ET JEUNESSE

Enfance

Prévention et éducation

Insertion et orientation
des jeunes

Mission départementale
de l'Engagement



CHIFFRES CLÉS 2020

PMI et Modes d'accueil

15 251 naissances en Haute-Garonne

7 168 assistant-e-s maternel-le-s
pour **20 635** places d'accueil

416 assistant-e-s familial-e-s
pour **799** places d'accueil

Enfance en situation préoccupante

2 382 informations préoccupantes entrantes
et traitées

1 378 évaluations réalisées

322 signalements au Procureur
de la République

Protection Aide sociale à l'enfance

6 306 personnes mineures
et jeunes majeures prises en charge
(hors Mineurs Non Accompagnés, MNA)

1 184 MNA pris-e-s en charge

36 recrutements d'assistant-e-s familial-e-s

Mise à l'abri et accompagnement des femmes enceintes ou MIAE de moins de trois ans

302 familles avec **452** enfants mises à l'abri
à l'hôtel soit **754** personnes

19 familles avec **31** enfants accueillies
par le dispositif Colibri

32 familles avec **66** enfants bénéficiant
du dispositif d'intermédiation locative Interlude

Accompagnement des pupilles de l'Etat et adoption

69 pupilles accompagné-e-s



PERSPECTIVES 1^{er} SEMESTRE 2021

Tous volets confondus

- Signature du Schéma départemental de l'enfance 2021-2025.

PMI

- Signature de la convention avec l'Etat sur la Stratégie nationale prévention et protection de l'enfance.

Enfance en situation préoccupante

- Publication en ligne du mémento destiné aux partenaires,
- signature du Protocole départemental de coordination multipartenariale pour la protection de l'enfance,
- mise en œuvre de l'Equipe Mobile d'Urgence sur le département.

Protection Aide sociale à l'enfance

- Lancement d'un appel à projets pour la création de 3 services expérimentaux (5 places d'hébergement chacun et 20 places en file active) pour la prise en charge des situations complexes,
- création par extension d'un Centre Educatif et Professionnel (20 places d'hébergement et 40 places en formation),
- lancement d'une campagne de communication sur le métier d'assistant-e familial-e,
- élaboration du Guide de l'accueil familial.

Mise à l'abri et accompagnement des femmes enceintes ou mères isolées avec MIAE de moins de trois ans

- Accueil de 26 familles (60 personnes environ) dans les nouveaux locaux du Centre Départemental d'Accueil Mère Enfants (CDAME) mis à disposition de l'association par le Conseil départemental à compter du 1^{er} mars 2021,
- ouverture du CDAME aux femmes enceintes et MIAE de moins de 3 ans victimes de violences conjugales.

Accompagnement des pupilles de l'Etat et adoption

- Mise en place des ateliers collectifs en post-agrément autour des Enfants à Besoins Spécifiques (EBS) et de la question de l'attachement,
- construction d'une action collective de prévention autour de la parentalité adoptive (avec la Maison Départementale des Adolescents, MDA),
- finalisation du protocole relatif aux maternités secrètes,
- poursuite des travaux engagés avec l'Agence Française de l'Adoption,
- expérimentation de l'accueil et de l'accompagnement d'enfants de retour des zones de conflit irako-syriennes.

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Dans le cadre des actions de prévention menées par l'ODPE, 767 jeunes ont bénéficié d'une intervention sur les relations filles/garçons.

ENFANCE ET JEUNESSE

Enfance

Prévention et éducation

Insertion et orientation
des jeunes

Mission départementale
de l'Engagement

Prévention et éducation

Dans le cadre de la protection de l'enfance, le Conseil départemental décline une politique engagée en faveur des familles et de la jeunesse avec deux principaux objectifs : prévenir les risques d'isolement, de rupture et de marginalisation ; et favoriser l'émancipation, l'autonomie, le bien-être, l'accès aux droits y compris culturels.

Le Département œuvre ainsi quotidiennement dans le champ de la prévention pour soutenir les enfants, les jeunes et leurs parents, mais aussi les professionnel-le-s et les bénévoles. 4 axes conduisent le développement des partenariats dans ce domaine :

- L'offre individuelle et collective proposée par l'équipe pluridisciplinaire de la Maison Départementale des Adolescents (MDA) aux adolescent-e-s, aux parents et aux professionnel-le-s et bénévoles intervenant auprès des jeunes (avec l'appui de partenaires associatifs spécialisés),
- le soutien et le développement d'un réseau de près de 400 associations et partenaires institutionnels dans différents champs : contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), réussite éducative, soutien de la parentalité, éducation populaire, animation socio-éducative, dispositifs « Ville, Vie, Vacances » (VV) et « Temps libre prévention jeunes » (TLPJ), politiques familiales, aide au départ en vacances, accès aux loisirs, à la culture, aux sports, vie de quartier, justice de proximité, information jeunesse,
- les actions et le maillage territorial du club de prévention spécialisée de Saint-Gaudens et des référentes et référents jeunesse intervenant sur l'ensemble du territoire haut-garonnais (hors Toulouse Métropole).





PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Maintien des actions de prévention de la marginalisation durant la crise sanitaire, avec des liens étroits entretenus avec l'ensemble des structures (par mail, visioconférence, téléphone),
- signature d'un Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens tripartite ARS/CD31/CHU (2020-2022) concernant la MDA,
- candidature retenue pour une expérimentation de la MDA « hors les murs » au sein du projet territorial de Santé Mentale (PTSM) Haute-Garonne 2021-2025,
- pérennisation du dispositif innovant Accès Loisirs Prévention Jeunesse avec adoption de son règlement intérieur après une année et demie très concluante d'expérimentation,
- co-pilotage du Schéma Départemental des Services Aux Familles (SDSF) avec l'Etat et la Caisse d'allocations familiales (CAF) : travail sur le bilan du SDSF 2015-2019 et signature d'un avenant au SDSF pour 2020-2021.

Le SDSF regroupe et coordonne les actions menées en matière d'accueil du jeune enfant et du soutien à la parentalité par les différents acteurs du département, afin de proposer aux familles une offre de services complète et structurée,

- co-organisation dans le cadre du SDSF d'une journée de formation au Pavillon République de l'Hôtel du Département sur la thématique « Renouer avec l'Ecosystème Terre » avec la venue de Jean-Louis Etienne, la participation du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement (REAAP), du CLAS et des centres sociaux,
- co-organisation de la 5^e édition de la Journée « Anim'Jeunes » avec les fédérations d'Education Populaire,

- développement ou renforcement des partenariats avec des associations luttant contre les violences faites aux femmes (Planning Familial, France Victimes, Olympe de Gouges),
- renforcement du soutien à l'Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance (ADEPAPE 31) pour l'accompagnement des jeunes majeur-e-s sortant de l'ASE dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.



FOCUS ACTIONS COVID

La crise sanitaire a nécessité une forte adaptation des actions collectives aux contraintes sanitaires :

- Développement d'une offre en visioconférence à la MDA,
- déploiement par les acteurs et actrices du CLAS d'un travail important de lien entre les enfants, leurs familles et les établissements scolaires. De nouvelles stratégies ont été mises en place afin de maintenir en partie un accompagnement scolaire : documents remis directement dans les boîtes aux lettres, contacts via des web-radios, mobilisation des réseaux sociaux,
- attribution d'une aide à 49 associations dans le cadre du Fonds de soutien exceptionnel au monde associatif,
- adaptation et renforcement des actions de la Jeunesse au Plein Air (JPA) pour permettre aux enfants issus de milieux défavorisés de partir en vacances malgré le contexte sanitaire.

ENFANCE ET JEUNESSE

Enfance

• Prévention et éducation

Insertion et orientation
des jeunes

Mission départementale
de l'Engagement

• CHIFFRES CLÉS 2020

1 368 jeunes accompagné-e-s par la MDA

8 253 jeunes bénéficiaires du dispositif TLPJ

2 056 jeunes bénéficiaires du dispositif VVV

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Co-rédaction du prochain SDSF 2022-2025,
- renforcement des partenariats en territoire pour soutenir les associations particulièrement marquées par la crise sanitaire,
- réflexion spécifique sur l'accès aux loisirs et aux vacances pour les enfants de l'ASE ou issus de famille en précarité sociale,
- affirmation du rôle de la MDA comme pilier de la stratégie départementale en matière de santé des jeunes.

ZOOM

SUR UNE DÉMARCHE ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Plusieurs actions ont été déployées en 2020 pour favoriser l'égalité femmes-hommes :

- Organisation d'une conférence-débat sur les inégalités de genre chez les adolescentes, adolescents et jeunes adultes dans le cadre du Collectif Jeunesse 31 (80 personnes participantes),
- soutien d'une action à destination des pères vivant une rupture conjugale dans le cadre des actions de soutien de la parentalité du REAPP (essentiellement fréquentées par les mères de famille),
- mise en place d'actions collectives de sensibilisation à l'égalité fille-garçon à la MDA, avec notamment l'atelier « un temps pour la confiance » destiné aux jeunes de 15 à 17 ans,
- travail éducatif sur le partage des tâches ménagères et ses représentations dans le cadre d'une action collective du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) avec un groupe de jeunes hébergé-e-s en mobil-home mixtes pendant un mois.



7 718 683 €

ENFANCE ET JEUNESSE

Enfance

Prévention et éducation

● Insertion et orientation des jeunes

Mission départementale de l'Engagement

Insertion et orientation des jeunes

Les jeunes, des territoires ruraux notamment, vivent des situations spécifiques qui méritent de mobiliser des moyens supplémentaires pour inverser les tendances observées : isolement, absence de mobilité, moindre offre d'accompagnement, précarité économique et sociale retardant la décohabitation d'avec la cellule parentale et la rendant difficile dans nombre de situations...

Pour faciliter leur insertion et accompagner leur autonomie, le Département gère le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) hors territoire métropolitain. Ce dispositif de dernier recours, subsidiaire et complémentaire au droit commun, est destiné à lutter contre l'exclusion des jeunes de 16 à 25 ans en grande difficulté sociale. Le fonds est mobilisé à la fois pour des aides financières individuelles ponctuelles mais également par des actions collectives (les mesures d'accompagnement du FAJ) visant la mobilisation, la consolidation ou l'acquisition de compétences, la valorisation de l'estime de soi, l'accès à un premier emploi ou une qualification.

Le Département déploie également plusieurs actions accessibles aux jeunes dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion (PDI). C'est le cas notamment des actions en matière d'aide à la mobilité (la plateforme mobilité du Comminges), ou encore de l'École Régionale de la Deuxième chance. Il collabore avec les Missions Locales Toulouse et Haute-Garonne dans le cadre de l'accompagnement des dispositifs Garantie Jeunes et PACEA (parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie), mais aussi de leur candidature à l'appel à projet de l'Etat intitulé « 100% inclusion » au titre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC).

Le Département poursuit par ailleurs sa politique en faveur de l'accueil des Mineur·e·s Non Accompagné·e·s (MNA) à l'appui du Dispositif Départemental d'Accueil d'Evaluation et d'Orientation des Mineur·e·s Isolé·e·s (DDAEOMI) pour les primo-arrivant·e·s et du Service d'Accompagnement des Mineurs Isolés (SAMI). Les MNA pris en charge par le Conseil départemental sont accompagné·e·s par le SAMI et accueilli·e·s dans des structures autorisées par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) (maisons d'enfants à caractère social, lieux de vie ou familles d'accueil) ou habilitées Résidences Habitat Jeunes (RHJ). Ces jeunes bénéficient d'une personne référente ASE du SAMI chargée de coordonner leur parcours et leur prise en charge en termes de santé, de scolarité et/ou formation, d'accès aux droits et de régularisation administrative.

Toutes les personnes mineures prises en charge dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) par le Département peuvent bénéficier à leur majorité d'une continuité de leur prise en charge dans le cadre d'un Contrat Jeune majeur, ceci pour leur permettre de sortir progressivement du dispositif ASE avec les moyens de leur autonomie et de leur indépendance. Un accompagnement vers les dispositifs de droit commun est organisé dès lors que l'accompagnement des personnes jeunes majeures par les services de l'ASE ne peut se poursuivre.



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Maintien de l'activité du FAJ pendant la période de confinement avec expérimentation de la dématérialisation des demandes,
- maintien des mesures d'accompagnement collectif FAJ dont « emplois saisonniers au Château de Laréole » en les adaptant au contexte sanitaire,
- accompagnement des organismes prescripteurs du FAJ pour lutter contre le non-recours,
- articulation des aides du FAJ avec celles proposées par l'Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance (ADEPAPE),
- maintien de la prise en charge des personnes jeunes majeures lorsque leur projet s'est avéré entravé par la crise sanitaire ainsi que posé dans le cadre des recommandations gouvernementales,
- maintien de la décision du Département de ne pas souscrire à la création du fichier national d'Aide à l'Evaluation de Minorité (AEM) du fait de son éloignement de la mission de protection de l'enfance et de sa finalité davantage tournée vers la gestion de la question migratoire,
- poursuite, dans le cadre du partenariat avec les services de la préfecture, des seules vérifications documentaires dans le cadre des protocoles déjà mis en œuvre,

- maintien des jeunes évalué-e-s majeur-e-s au sein du dispositif d'évaluation durant la période de confinement conformément aux recommandations gouvernementales,
- prise de position du Président du Conseil départemental : limitation de l'orientation de jeunes notamment MNA, ayant commis des faits d'atteinte grave aux personnes vers le Dispositif d'Accueil et d'Orientation des Mineurs Autonomes (DDAEOMI) ou le Centre départemental Enfance Famille (CDEF) par défaut notamment de possibilité d'accueil au sein du dispositif de Protection judiciaire de la Jeunesse ; recentrage des dispositifs d'accueil d'urgence du Département sur l'accueil de mineur-e-s relevant d'une mesure de protection de l'enfance.



FOCUS ACTIONS COVID

Plusieurs actions ont été déployées pendant la crise en direction des jeunes les plus précaires :

- Ouverture des Bons Solidaires (dispositif d'aide à la subsistance mis en place dans le contexte de la crise sanitaire) aux étudiant-e-s, et aux 18-25 ans,
- élargissement du FAJ au public étudiant (âge de 16 à 25 ans) depuis décembre 2020 dans le cadre du second volet du plan d'Urgences Sociales du Conseil départemental,
- mise en œuvre d'articulations spécifiques avec les services de l'Etat pour l'accueil des jeunes se déclarant MNA évalué-e-s majeur-e-s. Sur les 178 jeunes dans cette situation, 25 ont bénéficié d'un hébergement d'urgence proposé par les services de l'État, les autres ont été pris-e-s en charge par le Département.

ENFANCE ET JEUNESSE

Enfance

Prévention et éducation

• **Insertion et orientation des jeunes**

Mission départementale de l'Engagement

CHIFFRES CLÉS 2020

1 368 aides financières individuelles accordées au titre du FAJ

474 jeunes MNA pris-e-s en charge par le SAMI

710 personnes jeunes majeures accompagnées par le SAMI

PERSPECTIVES 1^{er} SEMESTRE 2021

- Elaboration de la nouvelle version du règlement intérieur du FAJ (avec Toulouse Métropole),
- poursuite de l'accompagnement des prescripteurs du FAJ (notamment les nouveaux prescripteurs dédiés au public étudiant, le centre régional des œuvres universitaires et scolaires - CROUS et les services interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé - SIMPPS),
- poursuite du développement des nouvelles mesures d'accompagnement collectif du FAJ avec de nouveaux partenaires, en tenant compte des difficultés accrues liées à la crise sanitaire (accès aux droits, besoins fondamentaux, fracture numérique, mobilité...),
- expérimentation de la mise en œuvre de l'entretien des 16 ans et du projet d'accès à l'autonomie (DTS Lauragais),
- participation au programme Avenir POCTEFA porté par la Chambre régionale des métiers visant l'implantation du public MNA sur le territoire pyrénéen transfrontalier avec l'Espagne et la Région de Catalogne.



ENFANCE ET JEUNESSE

Enfance

Prévention et éducation

Insertion et orientation
des jeunes

• Mission départementale de l'Engagement

Mission départementale de l'Engagement

La Mission départementale de l'Engagement est un dispositif novateur et expérimental destiné à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes après leur service civique. Unique sur le plan national, ce dispositif s'appuie sur une convention de partenariat entre le Conseil départemental et l'Institut de l'Engagement.

Son objectif est de permettre aux lauréat-e-s de l'Institut de l'Engagement, un parrainage par des conseillères et conseillers départementaux dans le but de les accompagner dans leurs projets d'avenir en formation, en recherche d'emploi, ou en création d'activité.

Marraine/parrain et volontaires s'engagent dans le processus de parrainage sur une durée d'un an.

Il s'agit également de développer un réseau de partenaires sur le territoire, partageant les valeurs communes au Conseil départemental et à l'Institut, et qui pourront apporter leur expertise aux différents projets, en complément des parrainages.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Organisation des « Rencontres de l'engagement », événement destiné à mettre en relation les élu-e-s, les lauréat-e-s en mode speed-dating, avec la participation de partenaires associés,
- organisation des jurys d'admission de l'Institut de l'Engagement au Conseil départemental (promotion de printemps) et participation en visioconférence aux jurys de la promotion d'automne « Les engagés du Covid »,
- valorisation du dispositif à l'occasion de la Nuit de l'Orientation et des Rencontres Avenir d'Unis-Cité.

• CHIFFRES CLÉS 2020

15 lauréates et lauréats parrainé-e-s

24 jeunes accompagné-e-s hors parrainage

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Réflexion sur l'évolution de la Mission départementale de l'engagement autour de 3 axes : poursuivre le partenariat avec l'Institut de l'Engagement ; élargir l'offre d'accompagnement à l'ensemble des jeunes post-service civique ; mettre en place un parcours d'accompagnement à l'entrepreneuriat pour les jeunes. L'enjeu est de poursuivre et renforcer l'accompagnement des jeunes porteurs et porteuses d'initiatives sur le territoire.





5 267 706 €

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires

Haute-Garonne Développement

Eurocentre

Haute-Garonne Ingénierie

Haute-Garonne Numérique

Aides aux administrations publiques locales

Politiques européennes

Voirie

Transports collectifs

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires

Le Département place la solidarité entre les territoires urbains, périurbains, ruraux et de montagne au cœur de son projet, avec des dispositifs qui visent à maintenir la présence d'équipements de proximité et de services publics au cœur de toutes les communes.

Afin de mieux répondre aux besoins des habitant-e-s et dans le souci de garantir l'équité entre les territoires, le Conseil départemental a créé de nombreux outils innovants qui concourent au maintien d'un service public de qualité sur l'ensemble de la Haute-Garonne.

Premier partenaire des communes et intercommunalités, il accompagne, grâce aux contrats de territoire et à d'autres dispositifs novateurs, la construction de nouveaux équipements et l'émergence de nouveaux services indispensables à la qualité de vie de la population.

Il met à la disposition des collectivités locales une expertise forte, à travers notamment 3 structures spécialisées : Haute-Garonne Développement, Haute-Garonne Ingénierie et Haute-Garonne Numérique.

Acteur incontournable de l'aménagement numérique, il s'engage pour que l'accès au très haut débit Internet généralisé soit une réalité d'ici 2022.

Le Conseil départemental a souhaité aller plus loin sur le volet du numérique en élaborant une véritable Stratégie de Développement des Usages et des Services Numériques (SDUSN) en concertation avec les grands acteurs et les grandes actrices du territoire, écosystèmes publics et privés, ainsi que ses habitant-e-s. Visant à favoriser l'équilibre de l'offre de services numériques sur le territoire ainsi que la mise en place de ressources mutualisées, publiques et privées, y compris en matière de médiation numérique,

la SDUSN 31 est un document cadre de référence évolutif pour l'élaboration des futures actions en lien avec le numérique. Elle propose une première série d'actions qui ont vocation à être réalisées à court et moyen terme et à s'inscrire durablement sur le territoire.

Par ailleurs, le Conseil départemental mène depuis 2016 une politique volontariste en matière de partage des données et a œuvré à l'ouverture des données publiques sur le territoire haut-garonnais. En 2018, le portail *data.haute-garonne.fr* est devenu "le portail départemental de la donnée ouverte" capable d'accueillir et de valoriser les données publiques des collectivités volontaires du territoire ainsi que les propres données de la collectivité. Outre les jeux de données publiés dès l'ouverture, d'autres viennent enrichir le portail au fur et à mesure de leur disponibilité et en fonction des besoins et demandes des services comme des partenaires.

De plus, afin de faciliter les déplacements en milieu rural comme urbain, le Département investit massivement pour la modernisation du réseau routier départemental. Il veille à proposer une offre de transports accessible à tous les publics (élèves, personnes en situation de handicap, personnes en recherche d'emploi, etc.) et contribue de manière significative au financement des transports en commun sur l'aire urbaine toulousaine.

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires

Haute-Garonne Développement

Eurocentre

Haute-Garonne Ingénierie

Haute-Garonne Numérique

Aides aux administrations publiques locales

Politiques européennes

Voirie

Transports collectifs



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

Développement des Usages et des Services Numériques

- Organisation de la Journée du « Savoir-être Numérique » avec plus de 500 personnes réunies au Pavillon République de l'Hôtel du Département,
- organisation des Ateliers « Agriculture et Numérique »,
- voyage d'étude à la commune aveyronnaise d'Arviu, qui porte un projet emblématique de tiers-lieux ouverts intégrant la dimension numérique,
- réalisation d'une étude sur la mutualisation de moyens auprès des collectivités du territoire,
- adoption de la Stratégie de développement des Usages et Services Numériques (SDUSN). Encadrée par des valeurs partagées et identifiées comme porteuses d'un numérique souhaitable (solidaire, innovant, écoresponsable et soutenable, émancipateur et protecteur), elle doit permettre de répondre à trois grands enjeux majeurs : accompagner les usages numériques tout au long de la vie, et s'adapter aux changements sociétaux ; développer des services adaptés et améliorés pour les citoyennes et citoyens ; accompagner les territoires dans leur transformation numérique. L'ensemble de ces enjeux se sont vus confortés par la crise sanitaire, les besoins identifiés au cours de la période de confinement les révélant encore plus prégnants.

Open Data

- Poursuite de l'accompagnement à l'ouverture des données publiques des collectivités partenaires du Département (20 collectivités partenaires au total, dont 2 nouvelles en 2020),
- déclinaison à l'échelle nationale de la démarche départementale en matière d'offre de service aux collectivités : le projet D-Lyne mené en collaboration avec l'association OpenDataFrance, a permis à la métropole du Grand Poitiers, à Tours Métropole et à l'association Antic Pays Basque, d'opérer l'utilisation de la plateforme informatique développée par le Département pour l'accompagnement à l'ouverture des premiers jeux de données de 6 collectivités de leurs territoires,
- intégration de l'initiative départementale en matière d'offre de service opendata territoriale à 3 études menées à l'échelle nationale : l'une menée par le groupe La Poste et la société Eurogroup (« La donnée : pour un autre pilotage de l'action dans les territoires »), la seconde par la métropole de Lyon et le cabinet Urab-Nova, la dernière par le Centre japonais des collectivités locales (CLAIR Paris),
- expérimentation puis mise en œuvre de la technologie d'assistant conversationnel (ou Chatbot) dans le cadre du projet DirectFermiers31 (annuaire des producteurs et des productrices au niveau local, à destination du grand public). Cette technologie s'appuie sur des données structurées pour la création de nouveaux services numériques innovants nativement portables sur téléphone mobile ou d'autres médias comme les réseaux sociaux ou les enceintes connectées.



PERSPECTIVES 1^{er} SEMESTRE 2021

Développement des Usages et des Services Numériques

- Soutien de l'action du Hub Rhin'Occ, structure territoriale d'appui et d'expertise visant à fédérer les acteurs et actrices de la médiation et l'inclusion numérique dans 4 départements d'Occitanie,
- lancement du dispositif de « Pass numérique » qui vise à permettre à l'ensemble des publics les plus éloignés de la pratique du numérique d'accéder aux besoins de formations en réduisant le coût financier à leur charge,
- structuration d'une offre en médiation / animation numérique pour les usagères et usagers des Maisons départementales de proximité,
- déploiement de solutions itinérantes de médiation numérique, dont l'objectif est de rendre accessibles les terminaux numériques et de fournir un accompagnement au plus près des lieux de vie.

Open Data

- Développement d'une plateforme numérique de coopération territoriale pour accompagner le déploiement des Pass numériques par le Hub Rhin'Occ sur toute l'Occitanie,
- poursuite de la recherche de financements pour industrialiser le développement de D-Lyne.



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires

Haute-Garonne Développement
Eurocentre
Haute-Garonne Ingénierie
Haute-Garonne Numérique
Aides aux administrations publiques locales
Politiques européennes
Voirie
Transports collectifs

ZOOM SUR UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN



La SDUSN 31 a été élaborée de manière participative et se veut la plus ouverte possible :

- Dès la phase de diagnostic, les porteurs et porteuses de projets du territoire ont été associé-e-s afin de mettre en cohérence la SDUSN avec les autres documents cadres du territoire et faire le lien avec les politiques publiques locales, nationales et européennes,
- une série d'entretiens a été réalisée auprès des partenaires ainsi qu'en interne, afin d'identifier les projets en cours et de recenser les principaux besoins,
- un questionnaire numérique a été diffusé auprès de 700 contacts (communes, Etablissements publics de coopération intercommunale, acteurs et actrices du numérique, services de l'Etat] pour identifier les freins et les opportunités à la mise en place de projets numériques,
- plusieurs réunions ont eu lieu avec Toulouse Métropole et 5 réunions ont été organisées par zone géographique pour rencontrer les 15 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et de compléter ainsi le diagnostic.

La crise sanitaire n'a pas permis de consulter aussi largement que possible le grand public. Ceci a été en partie compensé par la prise en compte des contributions citoyennes recueillies dans le cadre de consultations préalablement menées, dont « Haute-Garonne demain », démarche de prospective territoriale participative lancée par le Département en 2019 pour inventer collectivement l'avenir de la Haute-Garonne de 2050, et consolidées par la consultation lancée en mai/juin 2020 pour « construire la société d'après » l'épidémie de la COVID-19.

ZOOM SUR UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



L'égalité entre les femmes et les hommes fait partie intégrante de la SDUSN. La stratégie comporte ainsi une action dédiée « Favoriser l'accès des femmes aux métiers du numérique ».





DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires

• Haute-Garonne Développement

Eurocentre

Haute-Garonne Ingénierie

Haute-Garonne Numérique

Aides aux administrations publiques locales

Politiques européennes

Voirie

Transports collectifs

Haute-Garonne Développement

Créée en 2018, à l'initiative du Conseil départemental, la Société Publique Locale (SPL) Haute-Garonne Développement est une structure de droit privé. Avec un capital social détenu à 80% par le Conseil départemental et à 20% par 13 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du département, la SPL Haute-Garonne Développement réalise des prestations de conseil et d'assistance au profit de ses actionnaires afin de contribuer à l'aménagement du territoire et d'agir en faveur de la solidarité territoriale.

Ses objectifs sont larges :

- Faciliter la mise en œuvre des projets de territoires portés par les collectivités locales,
- garantir une expertise pérenne et réactive mobilisable à travers un cadre souple,
- déployer une capacité permanente à innover et à s'adapter,
- moderniser l'action publique locale.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

Activités d'accompagnement des EPCI

- Accompagnement des EPCI dans l'octroi des aides en matière d'immobilier d'entreprises : appui à la rédaction de leur règlement d'intervention (11 règlements finalisés et 1 en cours), à la définition des principes de la convention de délégation de la compétence d'octroi d'aides à l'investissement en immobilier d'entreprises entre le département et l'EPCI (11 conventions signées), à l'instruction de dossiers d'entreprises (13 en cours et 8 traités),

- assistance à maîtrise d'ouvrage aux communautés de communes Cagire-Garonne Salat pour l'étude de la zone d'activité (ZA) Montsaunès, Terres du Lauragais, Lauragais Revel Sorèzois pour la requalification de la ZA La Pomme, Coteaux du Girou pour l'étude de recherche de sites d'implantation ZA et l'étude en cours de la ZA de Gragnague, Cœur et Coteaux de Comminges pour l'extension de la ZAC des Landes,
- accompagnement de communautés de communes (CC) dans leur politique du commerce : définition de l'intérêt communautaire, identification des actions pouvant être transférées à l'EPCI et des actions restant dans le champ d'intervention communal ; coordination, avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse, d'études sur la politique du commerce de proximité (Volvestre),
- accompagnement de 30 porteurs et porteuses de projets publics et privés à tous les stades du développement des tiers-lieux (définition du projet, cible de clientèle, communication, modèle économique, aménagement des espaces, recherche de lieux, etc...).

Appui aux services du Département

- Appui à la conception et mise en œuvre du Plan d'action « circuits courts » du Conseil départemental : pilotage de l'étude « Opportunités pour la création d'un outil de transformation pour les filières végétales pour répondre aux besoins de la restauration collective » réalisée par la société CERESCO.

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires

• Haute-Garonne Développement

Eurocentre

Haute-Garonne Ingénierie

Haute-Garonne Numérique

Aides aux administrations publiques locales

Politiques européennes

Voirie

Transports collectifs

• CHIFFRES CLÉS 2020

7 EPCI accompagnés en assistance à maîtrise d'ouvrage

8 projets de tiers-lieux subventionnés et **30** projets accompagnés en ingénierie

1 étude sur la politique du commerce de proximité achevée (CC Volvestre)



PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

Activités d'accompagnement des EPCI

- Finalisation des règlements d'intervention en matière d'aide à l'immobilier d'entreprises pour les 2 EPCI engagés dans la réflexion,
- poursuite de l'accompagnement pour les projets d'aménagement des CC Cagire Garonne Salat, Terres du Lauragais, Lauragais Revel Sorèzois, et étude de nouveaux projets pour Coteaux du Girou et Bassin Auterivain,
- poursuite de l'accompagnement sur les tiers-lieux : création d'un réseau des tiers-lieux afin de construire des synergies et de partager les bonnes pratiques, conventionnement avec le Département afin de favoriser le télétravail de ses équipes.

Appui aux services du Département

- Mise en œuvre de l'accord de partenariat avec Toulouse Métropole : construction d'une offre à destination des entreprises (partage des informations sur le foncier disponible) ; extension de la plateforme d'accompagnement des entreprises « Mon entreprise pas à pas » aux 13 EPCI ruraux actionnaires ; mise en place d'un suivi partagé des demandes d'implantation ; conception d'une offre d'accueil partagée efficace entre la Métropole et les territoires ruraux (mutualisation d'actions aux salons SIMI, MIPIM),
- poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions « circuits courts ».



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires
Haute-Garonne Développement

• Eurocentre

Haute-Garonne Ingénierie
Haute-Garonne Numérique
Aides aux administrations publiques locales
Politiques européennes
Voirie
Transports collectifs

Eurocentre

Géré par un Syndicat Mixte composé de la Région Occitanie, du Conseil départemental de la Haute-Garonne et de la Communauté de communes du Frontonnais, la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) Eurocentre répond aux attentes et besoins exprimés par le secteur du transport. Elle a été reconnue parmi les 12 grands sites logistiques français d'envergure internationale. Cette volonté commune a permis d'assurer la maîtrise d'ouvrage et le financement de la construction des infrastructures nécessaires à la desserte du site. Elle a également facilité la commercialisation de la zone tout en préservant l'environnement et la cohérence du développement de ce site. Doté d'infrastructures lourdes (routières, autoroutières, ferroviaires...), ce site de 300 ha est desservi par l'autoroute A62 et relié au réseau ferroviaire via un embranchement à Castelnau-d'Estrétefonds. À la fin de l'année 2020, les 200 hectares de terrains ont été commercialisés. On y compte 155 sociétés en activité dans le domaine du transport, logistique et services, générant près de 4 100 emplois.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Installation de la société Pioneer Corteva en remplacement d'Easydis locataire sur 23000 m² d'entrepôt froid,
- fin de la construction par le groupe 3R de 10 000 m² d'entrepôt locatif,
- rachat par la société CBRE GI des entrepôts de 5000m² et 12000 m² de Hayat,
- installation de l'entreprise GEFCO dans l'entrepôt de messagerie de IDEC.

• CHIFFRES CLÉS 2020

200 hectares commercialisés

155 sociétés en activités de transport, logistique et services

4 100 emplois

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Mise en place d'une Délégation de Service public avec la société FAL DISTRI pour la réalisation et l'exploitation d'un parking sécurisé Poids lourds,
- étude de faisabilité d'extension de la ZAC,
- refonte du site internet d'Eurocentre.

ZOOM

SUR UNE DÉMARCHÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Un jardin nourricier a été créé avec les entreprises, les salariés, les écoles spécialisées. Ce potager de 1 200 m² a pour vocation de créer un poumon vert et un espace de vie au milieu des bâtiments professionnels.

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires
Haute-Garonne Développement
Eurocentre

• Haute-Garonne Ingénierie

Haute-Garonne Numérique
Aides aux administrations publiques locales
Politiques européennes
Voirie
Transports collectifs



Haute-Garonne Ingénierie

Créée en 2019 pour renforcer les missions de l'Agence Technique Départementale (ATD31), Haute-Garonne Ingénierie (HGI) résulte de la mutualisation de l'ancienne ATD31 et de plusieurs services du Département (100 personnes).

Elle propose aux collectivités une offre en ingénierie territoriale renouvelée, capable d'apporter un conseil global et adapté aux spécificités et aux projets de chaque territoire. L'agence dispense par ailleurs des formations et une assistance juridique aux communes afin de faciliter la vie des élu-e-s dans l'exercice quotidien de leur mandat.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Mise en ligne de la nouvelle Plateforme d'appui aux territoires : collaborative, fédérant 8 partenaires départementaux (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement-CAUE, Haute-Garonne Environnement, Haute-Garonne Ingénierie, Haute-Garonne Numérique, Haute-Garonne Développement, Haute-Garonne Tourisme, le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne SMEA-Réseau 31, Service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Garonne), cette plateforme offre aux territoires un catalogue en ligne d'une soixantaine d'accompagnements dans 11 domaines d'interventions,
- publication de la nouvelle version papier du Guide de l'ingénierie avec 2 nouvelles rubriques relatives à la culture et à la sécurité,
- organisation d'une journée consacrée à l'ingénierie départementale,
- organisation de réunions territoriales pour présenter les outils, dispositifs et modalités d'accompagnement des territoires,

- poursuite de l'activité d'accompagnement et de conseil : dispositif "cœur de vie" (accompagnement technique et financier du Conseil départemental au profit des Centres bourgs), dispositif "carte blanche" (lancé en 2018, il permet d'accompagner les initiatives locales innovantes portées par les intercommunalités), appuis techniques etc.
- organisation d'une rencontre du club des services instructeurs des autorisations des droits des sols (ADS),
- accompagnement des élu-e-s des communes et intercommunalités pour la préparation des élections, l'entrée dans le mandat et la gestion de la crise sanitaire,
- assistance des collectivités adhérentes pour le versement sur le Géoportail de l'urbanisme des documents de planification urbaine (Plan local d'urbanisme, Plan local d'urbanisme intercommunal, cartes communales),
- inauguration de la Maison des Territoires, lieu d'accueil, d'information et d'échange mis à disposition des élu-e-s des territoires et situé au 21 Boulevard de la Marquette à Toulouse,
- accompagnement financier des quatre Pôles d'équilibre territorial et rural (PETR) et du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) Nord Toulousain dans la réalisation de leurs programmes d'actions (Convention d'ingénierie).

• CHIFFRES CLÉS 2020

656 collectivités adhérentes
(**583** communes et **73** EPCI)

10 456 sollicitations traitées

660 personnes formées



FOCUS ACTIONS COVID

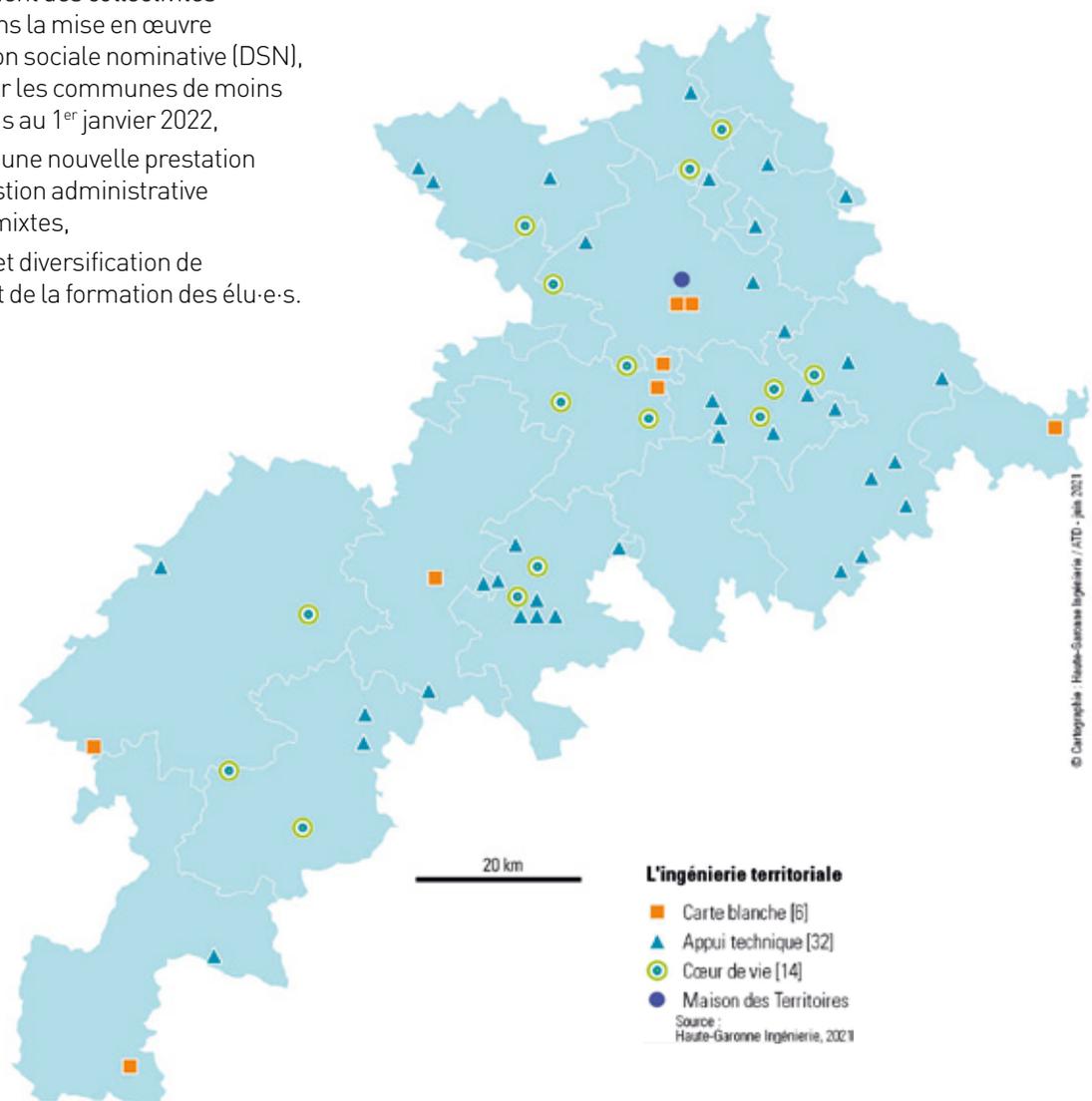
Afin de répondre au mieux aux sollicitations des élu-e-s qui ont eu à gérer concomitamment la crise sanitaire et leur entrée en fonction, l'agence HGI - ATD a adapté ses méthodes de travail : diffusion d'informations plus fréquente (multiplication des Info-Lettres et des alertes infos), dématérialisation des réponses, développement de la visioconférence notamment pour les formations, mise en œuvre du télétravail, cellule de renseignements téléphoniques, télémaintenance, etc.

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Proposition de 4 nouvelles prestations de conseils pour acquérir un outil de travail à distance, sur le stockage de données en ligne, sur une solution de visio-conférence, et sur une solution d'email associé au nom de domaine,
- accompagnement des collectivités adhérentes dans la mise en œuvre de la déclaration sociale nominative (DSN), obligatoire pour les communes de moins de 100 agent-e-s au 1^{er} janvier 2022,
- déploiement d'une nouvelle prestation d'appui à la gestion administrative des syndicats mixtes,
- renforcement et diversification de l'Information et de la formation des élu-e-s.

L'ingénierie territoriale



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires

Haute-Garonne Développement

Eurocentre

Haute-Garonne Ingénierie

• Haute-Garonne Numérique

Aides aux administrations publiques locales

Politiques européennes

Voirie

Transports collectifs



Haute-Garonne Numérique

Le Conseil départemental s'est doté d'un plan ambitieux pour apporter le très haut débit sur tout le territoire de la Haute-Garonne en 4 ans (2019-2022).

Le portage du projet est assuré par le syndicat mixte Haute-Garonne Numérique, composé du Département et de l'ensemble des communautés de communes et communautés d'agglomérations hors zones « denses » (Toulouse Métropole, Plaisance-du-Touch, Ramonville-Sainte-Agne et Muret). Quant aux opérations de déploiement, elles ont été confiées, dans le cadre d'une délégation de service public (DSP), au groupe Altitude Infrastructure et à Fibre 31, qui se sont engagés pour 2022 à raccorder 280 000 prises au très haut débit par la fibre optique.

Par ailleurs, le catalogue de service négocié permet de faire émerger, à côté des grands opérateurs, des compétiteurs locaux proposant des services de proximité. En 2021, ce seront plus de 150 entreprises qui ont majoritairement leur siège en Haute-Garonne, et près de 500 personnes qui travailleront directement pour ce projet.

En parallèle, Haute-Garonne Numérique mène sur tout le territoire des travaux de montée en débits pour « répondre à l'urgence » dans les zones les moins bien couvertes. Les projets de transition vers la fibre ont été achevés en 2020 et des opérations de renforcement du réseau hertzien seront réalisées dans le premier semestre 2021. Le réseau de montée en débit cuivre a été transféré en exploitation au délégataire Fibre 31 qui en assure maintenant le support pour le compte du Syndicat.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

Programme « La fibre pour tous »

- Perturbation du déploiement 2020 liée à la pandémie : le rythme initial n'a été retrouvé qu'en septembre, avec une forte augmentation en fin d'année pour atteindre les volumes attendus,
- industrialisation des déploiements pour atteindre un seuil de 9 000 prises construites par mois,
- achèvement de la pose de tous les équipements structurants du réseau : 100% des nœuds de raccordement optique (NRO), plus de la moitié des sous-répartiteurs optiques (SRO),
- lancement du Fonds en faveur du déploiement des Services et Usages Numériques (SUN),
- poursuite de l'arrivée des grands opérateurs sur le réseau,
- 50% des zones ouvertes en commercialisation le sont en secteur rural.

Téléphonie mobile

- Clôture du programme Centre bourg (actions de renforcement de la couverture mobile priorisée sur les centres bourgs et visant à améliorer l'accès aux services mobiles de communications électroniques à travers la résorption des zones blanches 2G et 3G),
- démarrage du programme New deal mobile (accord conclu entre les opérateurs télécoms et les pouvoirs publics en janvier 2018, par lequel les opérateurs s'engagent à accélérer la couverture numérique du territoire en 4G), qui s'étendra jusqu'en 2024.



PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Suivi du plan de rattrapage post COVID-19 pour garantir la fin de la construction du réseau à fin 2022,
- suivi des indicateurs de qualité pour garantir des échecs de raccordement inférieurs à la moyenne nationale,
- renforcement des heures d'insertion et de formation avec une action forte vers l'insertion de publics bénéficiaires du Revenu de solidarité active,
- lancement d'appels à projet thématiques pour le Fonds SUN.

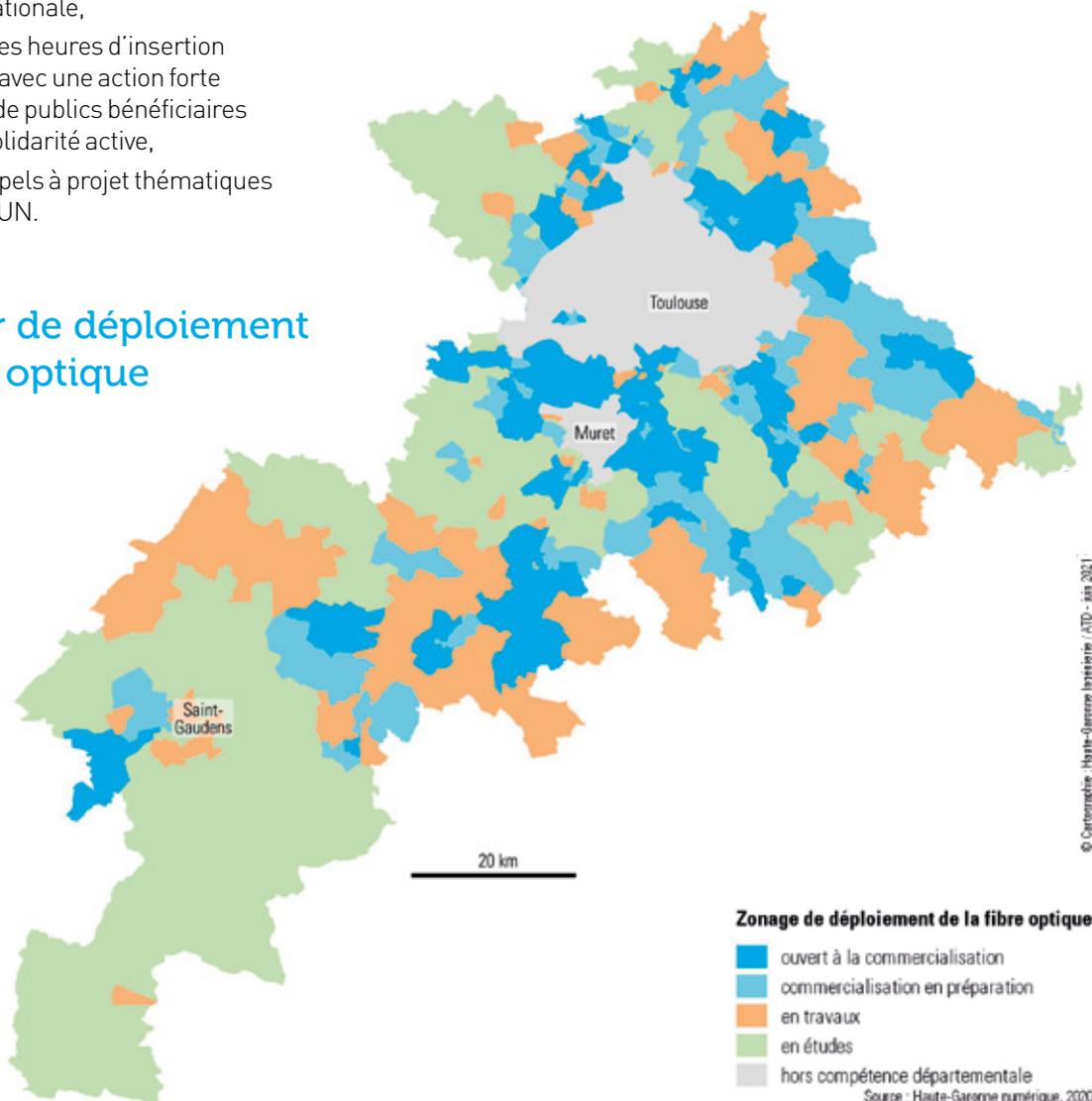
● CHIFFRES CLÉS 2020

70 763 prises construites

4 opérateurs d'envergure nationale présents

Plus de **10 000** clientes et clients raccordé-e-s (taux de pénétration de près de **27%**)

Calendrier de déploiement de la fibre optique



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires
Haute-Garonne Développement
Eurocentre
Haute-Garonne Ingénierie
Haute-Garonne Numérique

• Aides aux administrations publiques locales

Politiques européennes
Voirie
Transports collectifs

Aides aux administrations publiques locales

Dans le cadre de sa compétence en matière de solidarités et de cohésion territoriales, le Conseil départemental aide les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à financer leurs projets d'équipements.

Ces aides, sous forme de subventions ou de prêts, s'opèrent principalement dans le cadre d'une programmation annuelle qui s'exprime par la signature de contrats de territoire et d'accords de partenariats : contrats de territoire avec les 36 communes membres de Toulouse Métropole, accord de partenariat avec la ville de Toulouse, contrats de territoire ruraux, accords de partenariat conclus avec les territoires périurbains.

Le Département apporte ainsi aux communes qui le demandent son soutien dans l'exercice de leurs compétences telles que la réalisation d'équipements indispensables (bâtiments communaux, travaux d'édilité).

Cette aide peut également prendre la forme d'assistance et de conseils techniques grâce à des structures associées telles que le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG), Haute-Garonne Ingénierie - Agence Technique Départementale (HGI-ATD), ou le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

Afin de maintenir l'équilibre humain et économique des zones rurales, le Conseil départemental favorise le maintien de l'ensemble des services nécessaires à la population en milieu rural. Il opère ainsi une péréquation (redistribution financière) au profit des collectivités les plus petites.

Partenaire des 586 communes de la Haute-Garonne, le Département les soutient financièrement en attribuant des aides directes pour la voirie et les trottoirs communaux dans le cadre d'une enveloppe communale : le « pool routier » ou de subventions attribuées au titre des travaux d'urbanisation.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Adoption de l'ensemble de la programmation des contrats de territoire 2020 malgré le contexte difficile de la crise sanitaire, grâce aux efforts effectués avant et pendant la crise et facilitée par les procédures désormais totalement dématérialisées.





FOCUS ACTIONS COVID

La Commission permanente a adopté un Plan d'action d'urgence pour le développement local dans le contexte de la crise sanitaire COVID-19 qui a permis de :

- repousser la date de dépôt d'un dossier complet,
- présenter à la Commission permanente les projets d'investissement locaux dès confirmation de leur réalisation par les maîtres d'ouvrage,
- simplifier les règles d'intervention,
- autoriser le versement d'une avance de trésorerie à hauteur de 60% du montant des subventions votées. Cette autorisation a été confirmée pour la programmation 2021 des contrats de territoire.

CHIFFRES CLÉS 2020

597 dossiers votés dans le cadre des contrats de territoire et accords de partenariat

347 dossiers votés hors programmation

61 opérations sur les routes départementales financées

42 opérations sur les trottoirs de voirie communale financées

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Vote de la programmation 2021 des contrats de territoire.

ZOOM

SUR UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Parmi les projets financés dans le cadre des contrats de territoire, 19 concernent des travaux de rénovation thermique et/ou énergétique de bâtiments publics (plus de 900 000 € d'aides).



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires

Haute-Garonne Développement

Eurocentre

Haute-Garonne Ingénierie

Haute-Garonne Numérique

Aides aux administrations publiques locales

• Politiques européennes

Voirie

Transports collectifs

Politiques européennes

Le Département de la Haute-Garonne est un membre du partenariat régional et transfrontalier dans la mise en œuvre des programmes européens de la période 2014-2020 et dans la préparation du volet territorial du plan de relance de l'Union Européenne (dit « REACT-EU ») et des programmes européens de la période 2021-2027.

À ce titre, il participe aux comités de suivi de ces programmes gérés au niveau régional (Fonds européen de développement régional - FEDER et Fonds européen agricole pour le développement rural - FEADER), interrégional (FEDER Pyrénées) et transfrontalier (Programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre - POCTEFA), aux comités de sélection des projets ainsi qu'aux réunions de travail.

Sur le volet Fonds Social Européen (FSE), le Département est délégataire depuis 2014 de la gestion d'une subvention globale d'un montant de 14,9 M€ dans le cadre du Programme Opérationnel National (PON) 2014-2020, soit plus d'un quart des crédits délégué aux organismes intermédiaires par l'Autorité de gestion déléguée volet Midi-Pyrénées. La part de la subvention globale du Département reste la plus importante parmi tous les organismes intermédiaires pour les deux périodes des subventions globales (2015-2017 et 2018-2020). Le FSE est mobilisé pour financer une partie de l'offre d'insertion sociale et professionnelle du Département afin d'accompagner les allocataires du RSA dans un parcours professionnel.

En tant qu'organisme intermédiaire gestionnaire de la subvention globale du FSE, le Conseil départemental participe aux Comités régionaux de programmation organisés par l'Autorité de Gestion Déléguée (la direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi - DIRECCTE Occitanie), et aux Comités nationaux de Suivi.

Le Conseil départemental participe également au groupe de travail Europe et Coopération transfrontalière de l'Assemblée des Départements de France (ADF) et est membre de l'association Occitanie Europe basée à Bruxelles.





PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Sélection au titre du FEDER régional du projet départemental de plateforme « Solidarité 31 » de télégestion des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD),
- en partenariat avec les autorités de gestion des programmes, lancement des travaux d'élaboration du programme FEDER Occitanie, du programme transfrontalier POCTEFA pour la période 2021-2027 et du programme FEADER 23-27 (volet développement rural de la future PAC),
- lancement d'un marché public de prestations intellectuelles pour accompagner le Département dans la définition du périmètre et des modalités de gestion de la subvention globale du Fonds Social Européen 2021-2027,
- signature d'un avenant à la subvention globale FSE 2018-2020 portant sur une modification du plan de financement intégrant le montant de la réserve de performance.

CHIFFRES CLÉS 2020

12 réunions de préparation du POCTEFA 2021-2027

5 réunions de préparation du programme FEDER Occitanie 2021-2027

2 dispositifs du PDI financés par le FSE

PERSPECTIVES 1^{er} SEMESTRE 2021

- En lien avec les autorités de gestion des programmes, finalisation de l'élaboration du programme FEDER Occitanie 2021-2027 et du POCTEFA 2021-2027,
- finalisation de la liste des opérations départementales pouvant bénéficier du volet territorial du plan de relance de l'Union Européenne (REACT-EU),
- poursuite de la participation à l'élaboration du programme FEADER 23-27,
- positionnement du Département de la Haute-Garonne en tant qu'organisme intermédiaire dans le cadre du programme national FSE+ 2021-2027.



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires
Haute-Garonne Développement
Eurocentre
Haute-Garonne Ingénierie
Haute-Garonne Numérique
Aides aux administrations publiques locales
Politiques européennes

• Voirie

Transports collectifs

Voirie

Le Département de la Haute-Garonne gère le réseau routier départemental. À ce titre, il assure la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux d'investissement et d'entretien.

Avec 6 149 km de routes dont 500 km situés en zone de montagne, la Haute-Garonne se place au 4^e rang des départements ayant le réseau routier le plus important à gérer. Il entretient plus de 1 840 ouvrages d'art et plus de 2 200 murs.

Au travers de ses missions de gestion, d'entretien et d'exploitation du réseau, le Conseil départemental concourt à favoriser et à sécuriser les déplacements sur leur territoire.

Dans l'intérêt général et pour un aménagement du territoire dynamique, il accompagne financièrement les grands projets de l'Etat sur son propre réseau.



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- 6 opérations majeures de modernisation du réseau,
- signature de l'arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique relatif au projet de suppression du passage à niveau 196 sur la RD 79 sur la commune d'Escalquens,
- lancement de 3 études suite à l'effondrement du pont de Mirepoix-sur-Tarn : deux portent sur la démolition et la déconstruction du pont effondré, et une sur la reconstruction de l'ouvrage. Un marché de dialogue compétitif a été lancé pour la démolition des parties immergées. L'enlèvement des parties aériennes a débuté fin décembre 2020, avec le démontage des câbles porteurs, des suspentes et piliers. 5 variantes de reconstruction sont à l'étude,
- suivi de la démarche prospective partenariale engagée dans le cadre du Contrat de Plan État-Région en 2017 avec l'Etat (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement-DREAL), la Région, Toulouse Métropole et Tisséo pour rechercher des solutions de mobilité articulant les différents modes de déplacements (vélo, transport en commun, train, route, covoiturage) dans l'aire métropolitaine toulousaine : suivi des études prospectives multimodales, pilotage de l'Etude d'opportunité d'une infrastructure structurante à l'Est, pilotage d'une seconde étude sur l'opportunité d'une liaison entre l'A61 et l'A64,
- adoption du projet d'actualisation du Règlement Départemental de Voirie (septembre 2020).



CHIFFRES CLÉS 2020

597 km entretenus

145 travaux sur ponts et murs

53 arbres abattus

70 arbres replantés

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Poursuite des travaux de voirie,
- ouverture d'une enquête publique sur le projet de contournement de Mane,
- pont de Mirepoix-sur-Tarn : poursuite de la déconstruction des parties aériennes et programmation d'une concertation publique sur les 5 variantes de reconstruction issues des études préliminaires,
- mise en œuvre de la 3^e révision du Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE). Il s'agit d'établir un diagnostic et de formuler des propositions de mesures pour limiter ou réduire les nuisances générées par le réseau routier. Le PPBE fera l'objet d'une consultation.

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Un partenariat engagé depuis 2006 avec le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées a permis d'identifier 90 sites particulièrement intéressants pour leur flore, et de répertorier 11 espèces de plantes sauvages menacées de disparition (la rose de France, l'œillet superbe, la tulipe sauvage, le lis des Pyrénées, l'anémone couronnée, orchis papillon, l'anogramme à feuilles minces, la céphalaire de Transylvanie, le lupin à feuilles étroites, l'orchis lacté, la renoncule à feuilles d'Ophioglosse). Pour permettre, chaque année, à ces espèces de refleurir, monter en graines et se pérenniser, l'entretien de ces sites a été adapté par une fauche raisonnée respectant le cycle de ces plantes.

Cette convention de partenariat intègre depuis 2020 un accompagnement dans la lutte contre les plantes exotiques envahissantes, qui peuvent poser des nuisances en terme environnemental, de sécurité (manque de visibilité), ou de santé humaine. C'est le cas notamment de l'ambrosie, plante dont le pollen est hautement allergisant pour l'homme et dont l'aire de répartition s'accroît en Occitanie : cette plante fait l'objet d'une surveillance accrue par l'Agence Régionale de la Santé et nécessite un signalement dès son repérage afin de contrôler sa dissémination et limiter la production de pollen. En 2020, deux premiers sites ont été découverts en bordure de routes (Nailloux et Drémil-Lafage) : ils ont été gérés par des opérations de fauchage pour contrôler la dissémination et devront faire l'objet d'opérations de suivi et gestion adaptées.

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires

Haute-Garonne Développement

Eurocentre

Haute-Garonne Ingénierie

Haute-Garonne Numérique

Aides aux administrations publiques locales

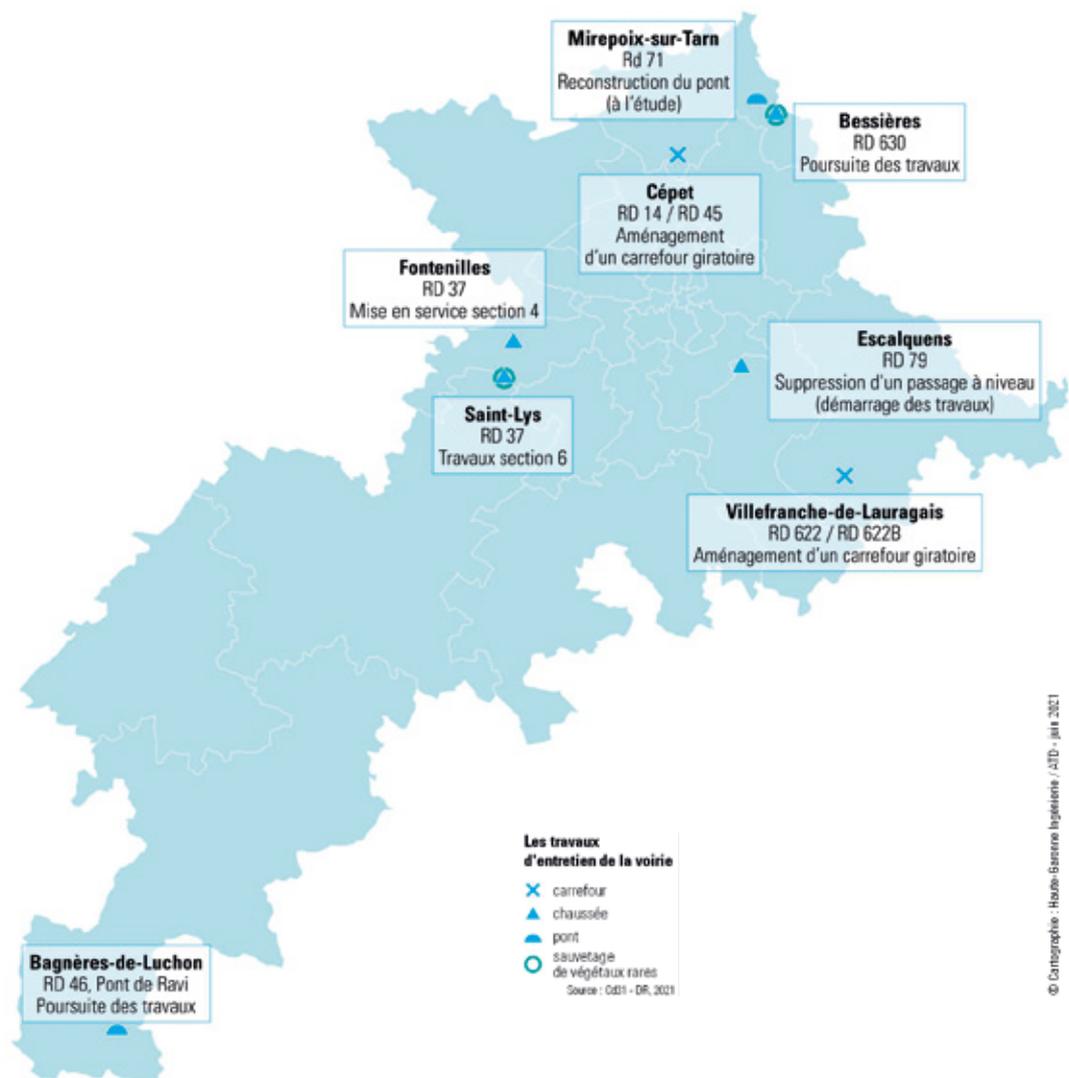
Politiques européennes

• Voirie

Transports collectifs



Les travaux d'entretien de la voirie



© Cartographie : Haute-Garonne Ingénierie / AFD - juin 2021

Transports collectifs

Le Conseil départemental a développé le réseau des autocars interurbains liO Arc-en-Ciel dont les 55 lignes irriguent la Haute-Garonne. Ce réseau est composé de :

- 4 lignes express, cadencées à la demi-heure en période de pointe matin et soir, qui desservent la couronne péri-urbaine toulousaine,
- 16 lignes structurantes de desserte offrant de 8 à 16 allers-retours par jour,
- 35 lignes de maillage (dont 9 navettes de rabattement) destinées à assurer la desserte des zones rurales pour permettre un séjour à la journée ou la demi-journée vers Toulouse ou vers les principales villes du département.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Région Occitanie a confié au Département la gestion du réseau Arc-en-Ciel en délégation. Celui-ci fait partie intégrante du réseau régional liO.

Le Département soutient le développement des transports collectifs urbains de l'agglomération toulousaine.



FOCUS ACTIONS COVID

Le réseau liO Arc-en-Ciel a été rendu gratuit du 16 mars au 1^{er} juillet 2020 pour éviter les contacts et les manipulations de titres. Des distributeurs de solution désinfectante ont été installés dans tous les autocars.

Outre la billetterie sur carte Pastel et le billet sans contact déjà en place sur le réseau liO Arc-en-Ciel, la mise en place de tickets dématérialisés par SMS en juillet 2020 a contribué à diminuer les manipulations de titres et de monnaie.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Maintien d'un service de transport minimum pendant le premier confinement,
- mise en service de la nouvelle tarification à 2 € au 1^{er} juillet 2020,
- mise en service du ticket dématérialisé sur smartphone et par SMS,
- extension du réseau liO Arc-en-Ciel à la desserte de Castelnaudary, Verdun-sur-Garonne, Lavaur.

CHIFFRES CLÉS 2020

597 trajets effectués

55 lignes de bus



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Aménagement des territoires

Haute-Garonne Développement

Eurocentre

Haute-Garonne Ingénierie

Haute-Garonne Numérique

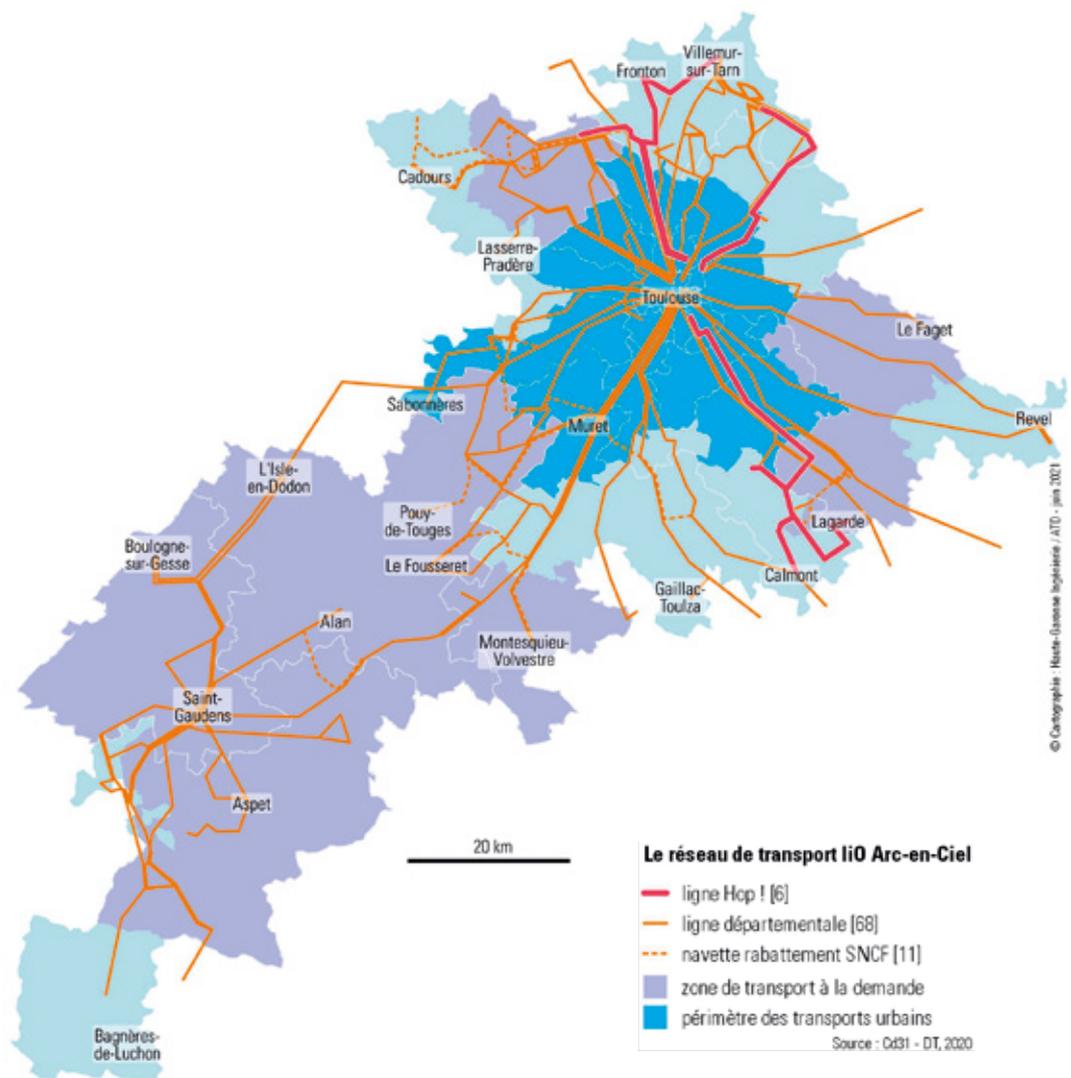
Aides aux administrations publiques locales

Politiques européennes

Voirie

• Transports collectifs

Le réseau de transport



SOUTIEN À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET À L'EMPLOI

• Aide à la création d'activité

Aides à la création de services marchands de proximité

Les tiers-lieux

Aide à l'investissement immobilier des entreprises

Soutien à l'Economie Sociale et Solidaire

Soutien aux circuits courts

SOUTIEN À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET À L'EMPLOI

Aide à la création d'activité

Créé par le Conseil départemental en 2017, CréADE 31 est un Fonds de prêts d'honneur pour les personnes en recherche d'emploi, les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) et les personnes en situation de handicap qui créent leur emploi au travers de création d'activité dans les communes de la Haute-Garonne membres de l'un des quatre Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) du département (Pays Lauragais, Pays du Sud Toulousain, Pays Comminges Pyrénées, Pays Tolosan).

Compris entre 2 700 et 9 900 euros par bénéficiaire, le montant du prêt est fonction du plan de financement. Sa durée est comprise entre 3 et 5 ans. Sans intérêt et sans garantie, il doit être obligatoirement adossé à un prêt bancaire ou un prêt solidaire, d'un montant égal ou supérieur à l'aide départementale.

• CHIFFRES CLÉS 2020

13 prêts d'honneur accordés

20 emplois créés ou préservés

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Promotion du dispositif sur l'ensemble des territoires éligibles afin de développer l'entrepreneuriat et la création d'emplois de proximité en faveur des territoires péri-urbains, ruraux et de montagne
- renforcement du mentorat en ciblant notamment le public jeune (parcours d'accompagnement dédié).

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Modification de l'activité autour de ce dispositif en raison de la crise sanitaire,
- prise de contact avec 64 porteurs et porteuses de projets éventuels,
- modification du règlement CréADE 31 afin d'élargir les critères d'éligibilité au dispositif et augmenter ainsi le nombre de projets accompagnés.



SOUTIEN À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET À L'EMPLOI

Aide à la création d'activité

• Aides à la création de services marchands de proximité

Les tiers-lieux

Aide à l'investissement immobilier des entreprises

Soutien à l'Economie Sociale et Solidaire

Soutien aux circuits courts



Aides à la création de services marchands de proximité

En supprimant la clause de compétence générale, la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a obligé le Département à repenser ses modes de soutien en faveur des territoires périurbains, ruraux et de montagne. Ainsi, le Conseil départemental a voté en 2016 la création du dispositif CREons 31.

Cette aide est destinée aux communes ou aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) souhaitant créer ou maintenir des services marchands de proximité, nécessaires aux besoins de la population locale lorsque l'initiative privée est défaillante ou absente.

Sont éligibles les communes de moins de 5 000 habitantes et habitants, ou les EPCI à fiscalité propre portant un projet au profit d'une commune de moins de 5 000 habitantes et habitants, dans le périmètre des 4 Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) de la Haute-Garonne (Pays Lauragais, Pays du Sud Toulousain, Pays Comminges Pyrénées, Pays Tolosan).

L'aide prend la forme d'une subvention d'investissement pour du matériel ou de l'immobilier. L'opération doit porter sur un bâtiment dont la commune ou l'EPCI est ou sera propriétaire, et qui devra obligatoirement héberger une ou plusieurs entreprises de services marchands.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Subventionnement de 3 projets à Grazac (réfection du bar restaurant), Saint Bât Lez (réfection du toit du restaurant du lac St Gery) et Revel (création d'un bistrot de pays).

PERSPECTIVES 1^{ER} SEMESTRE 2021

- Conception d'outils de promotion (plaquette bilan des projets accompagnés, site Internet...) et présentation du dispositif aux EPCI cibles, afin de le faire connaître et renforcer l'action du Département en faveur de la création de petits commerces de proximité en territoire rural.



SOUTIEN À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET À L'EMPLOI

Aide à la création d'activité
Aides à la création de services marchands de proximité

• Les tiers-lieux

Aide à l'investissement immobilier des entreprises
Soutien à l'Economie Sociale et Solidaire
Soutien aux circuits courts

Les tiers-lieux

Dans une volonté d'anticiper les mutations en cours afin de préserver la qualité de vie et de préparer notre territoire pour les générations futures, le Département a saisi l'opportunité que représente aujourd'hui le développement des tiers-lieux.

Un tiers-lieu est un espace de travail et d'échanges en lien étroit avec son environnement et ancré dans son bassin de vie. Les tiers-lieux renforcent les interactions, favorisent le déploiement du télétravail et la rencontre des initiatives locales.

Le Département intervient en soutien à la création et au développement des tiers-lieux, qu'ils soient d'origine publique, privée ou relevant de l'Economie Sociale et Solidaire. Avec l'appui de Haute-Garonne Développement (Société Publique Locale accompagnant les EPCI dans leurs projets de développement et d'aménagement), il accompagne les porteurs et porteuses de projet publics et privés à tous les stades du développement de ces espaces (en matière de définition du projet, de cible de clientèle, de communication, de développement du modèle économique, d'aménagement des espaces, de recherche de lieux, etc.).

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- 8 tiers-lieux financés

PERSPECTIVES 1^{er} SEMESTRE 2021

- Développement du volet animation et mise en réseau des tiers-lieux accompagnés,
- promotion du dispositif,
- développement de l'accompagnement technique et du suivi des tiers-lieux financés.



SOUTIEN À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET À L'EMPLOI

Aide à la création d'activité

Aides à la création de services marchands de proximité

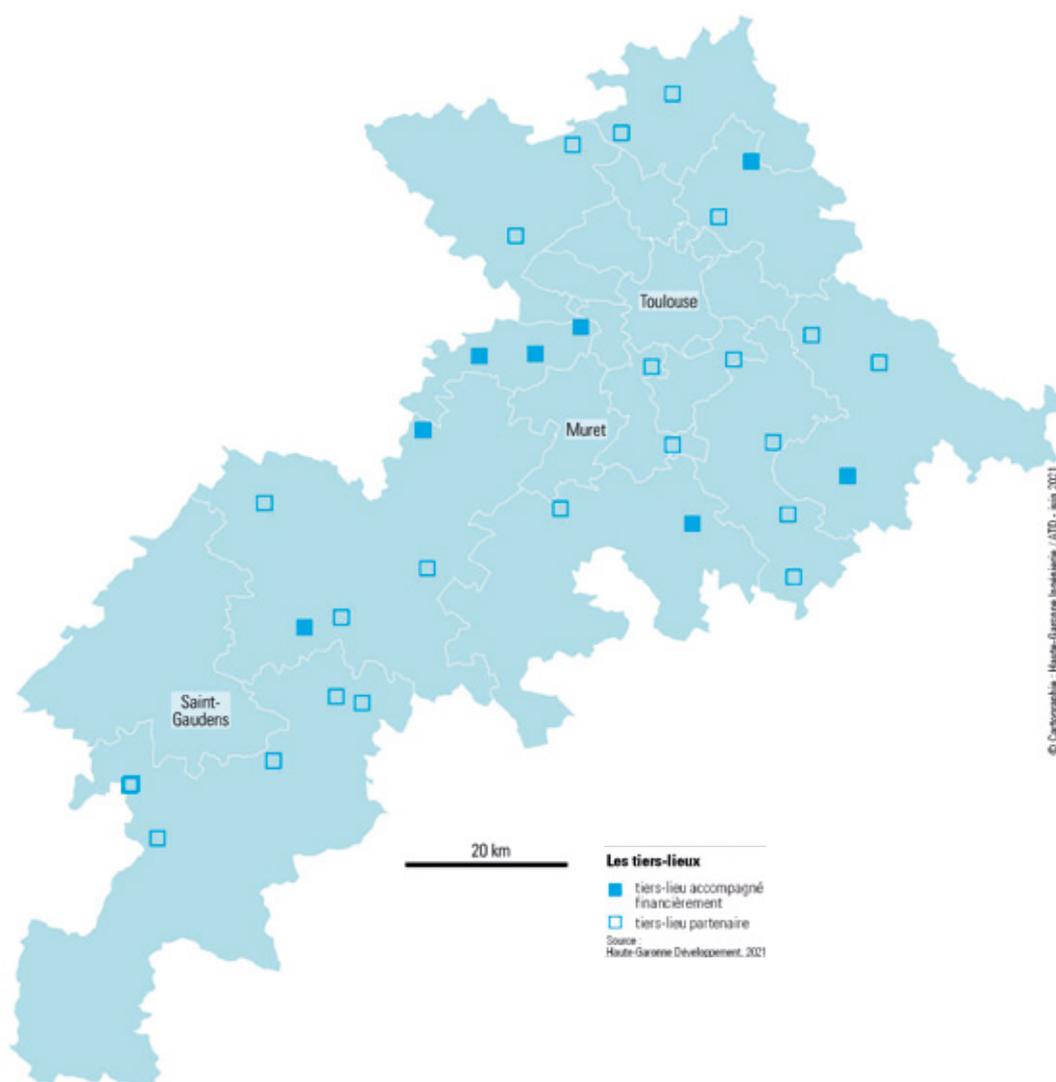
• Les tiers-lieux

Aide à l'investissement immobilier des entreprises

Soutien à l'Economie Sociale et Solidaire

Soutien aux circuits courts

Les tiers lieux subventionnés par le Département



SOUTIEN À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET À L'EMPLOI

Aide à la création d'activité

Aides à la création de services marchands de proximité

Les tiers-lieux

- **Aide à l'investissement immobilier des entreprises**

Soutien à l'Economie Sociale et Solidaire

Soutien aux circuits courts

Aide à l'investissement immobilier des entreprises

Le Département a souhaité se positionner aux côtés des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) pour les accompagner dans leur projet de développement et d'aménagement, notamment dans la mise en œuvre de l'octroi des aides en matière d'immobilier d'entreprises.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Conventonnement d'EPCI avec le Département (CC Cœur de Garonne, CC Pyrénées Haut-Garonnaises, Muretain Agglomération, CC Hauts-Tolosans).

CHIFFRES CLÉS 2020

5 conventions signées

9 entreprises aidées

PERSPECTIVES 1^{er} SEMESTRE 2021

- Poursuite de l'instruction des demandes en lien avec les EPCI pour faciliter l'installation et le développement des acteurs économiques locaux,
- poursuite des conventionnements.



SOUTIEN À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET À L'EMPLOI

Aide à la création d'activité

Aides à la création de services marchands de proximité

Les tiers-lieux

Aide à l'investissement immobilier des entreprises

• Soutien à l'Economie Sociale et Solidaire

Soutien aux circuits courts

Soutien à l'Economie Sociale et Solidaire

Le Département s'est engagé dans une politique de soutien à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et a approuvé en ce sens un Plan d'actions en faveur de l'ESS et de l'innovation sociale le 20 juillet 2020.

Ce plan d'actions répond à des enjeux de société majeurs tels que la diversification des secteurs économiques porteurs en Haute-Garonne, la création d'emplois non délocalisables, la dynamisation des territoires ruraux, périurbains et de montagne et la création des solutions innovantes aux problématiques sociales, sociétales et environnementales.

Le plan départemental propose ainsi 20 actions concrètes, autour de 3 grands axes :

- Soutien à l'émergence d'initiatives et essaimage d'innovations sociales,
- rayonnement du Périscope, pôle territorial de coopération économique dédié à l'ESS implanté sur le parc technologique du Canal à Ramonville,
- soutien au déploiement de l'ESS au travers des politiques publiques départementales.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Création de 2 dispositifs de soutien financier (octobre 2020) : le Fonds de rebond de l'innovation sociale et le Fonds de solidarité aux réseaux d'accompagnement à la création d'activité en ESS,
- soutien financier de 4 structures têtes de réseaux de l'ESS,
- réponse aux sollicitations d'accompagnement technique de 12 porteurs et porteuses de projets,
- réalisation d'outils de promotion de l'ESS en partenariat avec la Chambre Régionale de l'ESS.

PERSPECTIVES 1^{er} SEMESTRE 2021

- Ouverture du Fonds de rebond de l'innovation sociale et du Fonds de solidarité aux réseaux d'accompagnement à la création d'activité en ESS (début 2021),
- promotion des dispositifs de soutien financier et accompagnement à l'émergence de nouveaux projets,
- mise en place d'une offre d'accompagnement et de soutien financier aux projets portés par des collectivités locales, en cohérence avec les contrats de territoire,
- publication du Panorama ESS et du Guide Entreprendre en ESS en Haute-Garonne.





FOCUS ACTIONS COVID

Le Fonds de prévention de la précarité

Pour répondre à l'urgence sociale le Département a créé un Fonds de prévention de la précarité en faveur des acteurs et actrices de l'économie locale, travailleur-euse-s indépendant-e-s, artisan-e-s, commerçant-e-s, professions libérales, agriculteurs et agricultrices, conjoints collaborateurs et conjointes collaboratrices.

Le fonds, doté de 3,5 M€, prévoit des aides directes à la personne d'un montant allant de 500 à 1 500 €.

Les dossiers reçus sont examinés dans les 21 commissions territoriales organisées par intercommunalité avec des représentant-e-s des chambres consulaires, des conseillères départementales et conseillers départementaux, des maires des communes concernées et des représentant-e-s des intercommunalités.

Une cellule téléphonique d'appui et d'écoute a été mise en place (05 34 33 43 96), ainsi qu'une adresse mail dédiée : prevention.precarite@cd31.fr afin d'informer, d'orienter et d'accompagner dans les démarches administratives relatives à l'accès aux droits. Cette cellule, composée de 4 personnes, reçoit en moyenne 15 appels par jour depuis le début de la crise.

En 2020, 100 commissions locales ont été organisées, 994 dossiers présentés, et 758 dossiers financés, pour un montant total de 685 000 €.

Ce fonds a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2021.

Le Fonds d'aide d'urgence à l'économie locale

Un Fonds d'aide d'urgence à l'économie locale a également été mis en place afin d'apporter une aide exceptionnelle aux associations et structures fédératrices de l'économie locale dans le but d'aider à la mise en œuvre d'actions de coopération et de soutien à l'économie de proximité (plateforme de vente en ligne, click&collect...).

En 2020, 3 dossiers ont été soutenus pour un montant de 6 000 €.

Ce Fonds est également prolongé jusqu'au 31 décembre 2021.

SOUTIEN À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET À L'EMPLOI

Aide à la création d'activité

Aides à la création de services marchands de proximité

Les tiers-lieux

Aide à l'investissement immobilier des entreprises

Soutien à l'Economie Sociale et Solidaire

• Soutien aux circuits courts

Soutien aux circuits courts

Réduire le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur : tel est le projet des filières courtes et de proximité. Que l'on parle de vente directe, de vente en magasin spécialisé ou de restauration collective, consommer local participe à la construction d'un territoire plus résilient et plus équitable pour l'ensemble de la population.

Soucieux de s'engager pour la promotion et le développement des filières courtes et de proximité sur son territoire, le Conseil départemental a approuvé un Plan d'action en faveur du développement des circuits courts. Ce plan se décline en sept engagements, conçus pour fédérer les acteurs et actrices des territoires autour d'objectifs communs :

- Produire local, en facilitant l'installation des producteurs et productrices en circuits courts ;
- organiser les filières locales, à l'aide d'équipements structurants pour les territoires ;
- consommer local, en permettant à la population de s'investir collectivement pour penser l'alimentation de demain.

Ce plan d'action s'inscrit en complémentarité des initiatives déjà menées par le Conseil départemental, telles que le Plan Qualité Alimentaire dans les collèges, les aides aux structures de l'accompagnement, les aides directes aux agriculteurs et agricultrices ainsi que la mise à disposition d'outils favorisant la commercialisation de produits locaux (Agrilocal31 pour les cantines scolaires, DirectFermiers31 pour les citoyennes et citoyens).

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Adoption du Plan d'action départemental en faveur du développement des circuits courts,
- publication de 5 règlements d'aide,
- mise en place d'un dispositif de soutien aux espaces-tests agricoles (création d'une aide à l'investissement et d'une aide au fonctionnement) pour favoriser l'implantation des porteurs et porteuses de projets agricoles en capacité de répondre à la demande en circuits-courts,
- mise en place de deux appels à projets à destination des EPCI pour favoriser l'émergence de filières courtes structurées en Haute-Garonne,
- création d'un concours « Innovations durables pour une alimentation sociale et solidaire »,
- financement de projets pilotes pour accompagner les populations les plus précaires dans leurs changements de pratique de consommation,
- lancement d'une étude sur les opportunités de création sur le territoire d'une légumerie, outil permettant de réaliser des actions de premières transformations de légumes frais bruts.

PERSPECTIVES 1^{er} SEMESTRE 2021

- Ouverture des dispositifs de soutien financier début 2021,
- poursuite du positionnement du Département dans le champ du soutien aux circuits courts via l'accompagnement technique et financier des projets (accompagnement à l'émergence de nouveaux projets, instruction des demandes...), le renfort des partenariats et des actions de communication et d'animation.

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN



Une étude sur les opportunités de création d'une légumerie sur le territoire a été réalisée par le biais de différents ateliers avec les acteurs et actrices du territoire pour faire émerger des synergies favorables au développement du projet.



TOURISME

Promotion et aménagement touristique

Deuxième activité de la Haute-Garonne après l'aéronautique et secteur majeur de l'économie locale, le tourisme est au cœur des priorités du Conseil départemental.

L'offre touristique est très variée et de qualité, mais est soutenue en permanence par les actions structurantes et de promotion mises en œuvre par la collectivité.

Ainsi, le Conseil départemental porte ses efforts sur :

- La mise en œuvre du Schéma d'organisation et de développement touristique de la Haute-Garonne 2019-2023, basé sur 5 axes prioritaires : le tourisme vert et l'itinérance douce, le tourisme fluvial autour du Canal du Midi et de la Garonne, le tourisme durable pour la montagne et le piémont, le tourisme culturel et patrimonial autour des sites majeurs, l'œnotourisme et les produits du terroir,
- l'accompagnement au développement de sites patrimoniaux majeurs, dans le cadre d'un projet de territoire impliquant une forte dynamique touristique, économique et sociale,
- l'appui aux collectivités et aux offices de tourisme intercommunaux (OTI),
- l'œnotourisme sur l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) de Fronton,
- le soutien aux stations de montagne.





PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Finalisation du projet de création du Syndicat Mixte de l'Abbaye de Bonnefont,
- finalisation du projet de création d'un Syndicat Mixte qui portera les études et travaux relatifs à la remise en navigabilité du Tarn,
- réactivation du Syndicat Mixte pour le développement et la promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges : réalisation d'un cheminement piéton, conception et réalisation d'un parcours de visite du site antique, mise en place d'un comité scientifique et culturel, rédaction du plan de gestion local UNESCO,
- définition du projet visant à faciliter les flux entre les sites patrimoniaux et historiques du Département et à en développer la fréquentation touristique,
- déploiement du label « Vignobles & Découvertes » sur le Vignoble AOP Fronton et préparation du dossier de candidature au renouvellement du label pour la période 2021-2023,
- soutien à la gestion et à la protection du Canal du Midi : participation financière aux travaux (replantation de la voûte arborée, confortement des berges de l'écluse de Montgiscard, restauration de l'Aqueduc des Voûtes), création du Comité départemental de suivi pour l'appui aux projets locaux, participation aux travaux au sein de l'Entente Canal du Midi sur la stratégie de définition et de valorisation de l'identité du Bien Unesco Canal du Midi,
- animation du Comité d'Itinéraire 2020 du Canal des 2 Mers à Vélo (V80) regroupant les 2 Régions et les 7 Départements concernés,
- lancement d'une étude de positionnement touristique pour l'itinéraire cyclable Piémont pyrénéen (V81) de l'Atlantique à la Méditerranée, et pour l'itinéraire cyclable transfrontalier Trans-Garona (V83) de Toulouse aux sources de la Garonne (Val d'Aran – Espagne),
- étude de mise en tourisme des lacs de Balermes et Laragou à la demande de la Communauté de Communes Coteaux du Girou,
- soutien financier au fonctionnement de l'association pour la création du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées, dont le périmètre englobe 169 communes de la Haute-Garonne et 27 des Hautes-Pyrénées,
- aide technique et financière à la reconstruction du Refuge de Venasque.

TOURISME

• Promotion et aménagement touristique

Haute-Garonne Montagne



FOCUS ACTIONS COVID

Subventions aux professionnel-le-s du tourisme

Afin de soutenir le secteur du tourisme en cette période de crise et de défis, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a déployé un certain nombre de mesures d'urgence immédiate :

- Attribution de subvention aux professionnel-le-s du tourisme (restauration, hébergement, prestataires d'activités, centres équestres...) : 109 dossiers reçus, 39 000 € versés.
- attribution de subvention aux associations du secteur (Fonds exceptionnel COVID-19) : 37 693 € versés.

Un Plan de relance du tourisme en Haute-Garonne a par ailleurs été adopté avec 3 dispositifs votés en mai 2020 :

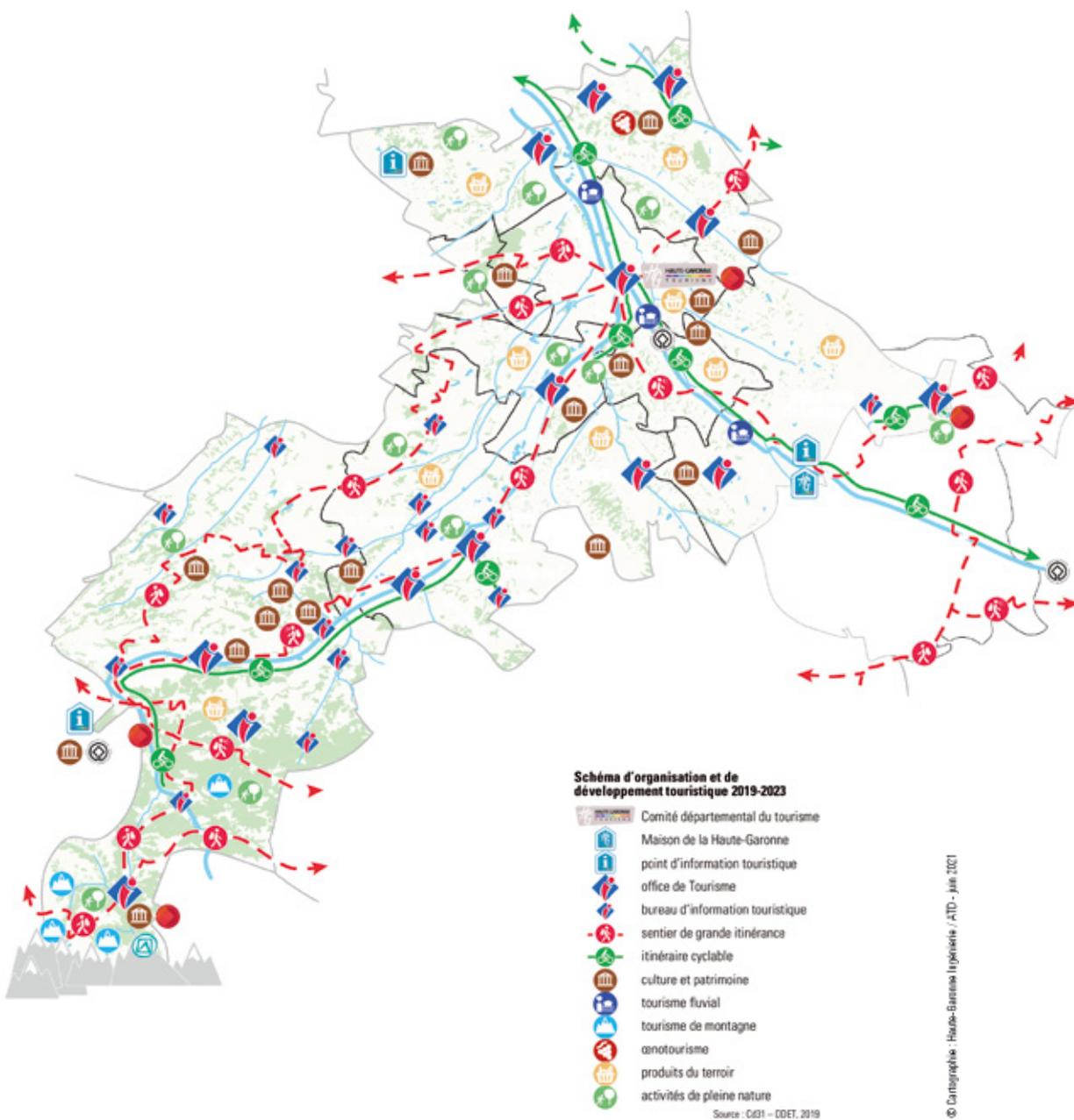
- un Carnet de voyage permettant de gagner un bon solidaire de 31 € à dépenser chez des prestataires touristiques du territoire,
- une offre promotionnelle « Escapades en 31 » offrant une entrée gratuite pour une achetée dans les parcs à thèmes du département,
- une offre promotionnelle « Une nuit offerte dès deux réservées » dans les hébergements du département partenaires de l'opération.

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Mise en place des Comités syndicaux des syndicats Mixtes Abbaye de Bonnefont et Remise en navigabilité du Tarn,
- dépôt du permis de construire pour le projet de boutique et musée de Port Lauragais,
- première mise en réseau des sites patrimoniaux du Département prévue à l'été 2021.

Les sites et itinéraires touristiques



TOURISME

Promotion et aménagement touristique

Haute-Garonne Montagne



Haute-Garonne Montagne

Créé en 2018 à l'initiative du Conseil départemental, le syndicat mixte Haute-Garonne Montagne regroupe les stations de Luchon-Superbagnères, Le Mourtis et Bourg d'Oueil.

Composé du Conseil départemental (80%) et de la Communauté de communes des Pyrénées haut-garonnaises (20%) ce syndicat assure la gestion, l'aménagement et le développement touristique de ces 3 stations.

Soucieux des difficultés économiques rencontrées par les stations de ski, en raison de besoins en investissement très lourds et d'un enneigement de plus en plus aléatoire, le Département a décidé de regrouper la gestion des 3 stations de ski de la Haute-Garonne, dans une même gouvernance.

Ce syndicat permettra notamment la mutualisation de moyens (en matière d'achats, d'entretien des équipements, de personnels et de communication), mais surtout la mobilisation des investissements nécessaires pour assurer la pérennité économique des stations.



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour le changement de l'ascenseur valléen qui reliera le centre-ville de Luchon au plateau de Superbagnères. L'objectif de ce projet est d'améliorer et de moderniser l'accès au plateau de Superbagnères (1 800m d'altitude) tout en minimisant son impact environnemental,
- lancement et instruction de l'appel d'offres relatif aux travaux d'extension du réseau de neige de culture pour la station de ski de Superbagnères,
- création de barrières de neige au Mourtis et plantation de plants forestiers,
- développement de l'offre « 4 saisons » : mise en place d'activités journalières durant la saison estivale au Mourtis et à Superbagnères, mise en place d'un jeu interactif et gratuit « Learn O Parc » (course d'orientation à la découverte de Bourg d'Oueil), signalétique et aménagement des circuits VTT au Mourtis et à Superbagnères,
- implantation de la maison d'accueil et de vente des 3 stations Haute-Garonne Montagne à Bagnères-de-Luchon.

PERSPECTIVES 1^{ER} SEMESTRE 2021

- Développement du « 4 saisons » : développement de l'offre ski de randonnée et raquettes sur les sites et développement de l'offre estivale (VTT, devalkarts, randonnées...).



15 761 819 €

LOGEMENT

• Aide à la pierre

Aide à la personne

LOGEMENT

Aide à la pierre

Au-delà de ses compétences obligatoires et dans un contexte de très forte tension du marché, le Conseil départemental mène une politique volontariste en matière de logement.

En lien avec ses partenaires (Etat, communes et EPCI, centres communaux et intercommunaux d'action sociale, bailleurs sociaux, Caisse d'Allocations Familiales, représentantes et représentants de locataires et de propriétaires, mais aussi des gens du voyage, entre autres) la collectivité agit pour développer l'offre de logement.

Avec l'Etat, le Département est copilote du Plan Départemental de l'Habitat (PDH) qui fixe les orientations territorialisées pour améliorer l'équilibre territorial de l'offre habitat et la réponse aux besoins en logements pour les Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais.

Il copilote également le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), ainsi que le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV).

Le Conseil départemental soutient le développement du logement social pour les personnes et les territoires les plus fragiles en attribuant des aides à la pierre, tant par délégation de l'Etat que dans le cadre de ses propres fonds.

L'amélioration du parc de logements privés prend la forme d'un soutien à la rénovation thermique de l'habitat et l'adaptation des logements pour le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Enfin, le Conseil départemental accompagne la requalification de l'offre d'habitat dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) de Toulouse Métropole.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Mise au point de l'Acte 2 du Plan d'actions de la politique de l'habitat du Conseil départemental et du règlement d'intervention sur l'habitat, intégrant des mesures complémentaires,
- animation et gouvernance du Plan Habitat : organisation de comité de pilotage transversaux aux documents cadres de la politique de l'habitat et du logement PDH, PDALHPD, SDAHGV, mise en place d'une newsletter périodique,
- mise en place d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour accompagner les EPCI dans la mise en place de leur projet territorial en faveur de l'accueil et de l'habitat des Gens du Voyage,
- préparation des nouveaux dispositifs de rénovation de l'habitat privé « EcoRénov'31 » pour la période 2021-2023 sur le territoire de délégation des aides à la pierre du Conseil départemental,
- accompagnement technique et cofinancement de la poursuite de l'Opération programmée de l'habitat (OPAH)-Copropriété Dégradée Cité Moderne à Auterive (démarrage des travaux été 2020), de l'entrée en phase opérationnelle d'une OPAH de Renouvellement Urbain à Revel et d'une étude pré-opérationnelle d'OPAH de Renouvellement urbain à Saint-Gaudens,
- accompagnement du projet de création d'un Centre Départemental d'Accueil Mères Enfants à Toulouse pour mettre à l'abri des mères isolées ayant des enfants de moins de 3 ans.

LOGEMENT

• Aide à la pierre

Aide à la personne



FOCUS ACTIONS COVID

Pour ne pas mettre en difficulté les ménages et les entreprises artisanales locales, l'activité de paiement des subventions aux travaux de rénovation de l'habitat privé a été poursuivie dès les premiers jours du confinement : près de 2 000 mandats ont été traités en 2020 et plus de 8,6 M€ mandatés sur fonds de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et sur fonds propres, contre 5,7 M€ en 2019.

Les travaux générés bénéficient à 90% à des entreprises haut-garonnaises (Statistiques ANAH).

• CHIFFRES CLÉS 2020

712 nouveaux logements sociaux agréés

1 445 nouveaux logements locatifs sociaux et très sociaux financés sur fonds propres

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Poursuite de l'animation et de la gouvernance du Plan Habitat,
- achèvement de la mission d'AMO auprès des EPCI. Pour la mise en œuvre de leur projet territorial en faveur de l'accueil et de l'habitat des Gens du voyage,
- préparation d'une Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) d'accompagnement à la sédentarisation des gens du voyage,
- préparation du bilan à mi-parcours de la Délégation des Aides à la Pierre 2018-2023,
- démarrage des dispositifs EcoRénov'31 (2021-2023) sur le territoire de délégation du Département, intégrant de nouveaux volets d'intervention sur la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique et sur la rénovation des logements communaux,
- ouverture du Centre Départemental d'Accueil Mères Enfants (CDAME) à Toulouse : rénové en 2020, il offre 27 logements (19 T1 et 8 T2) pour mettre à abri des mères isolées ayant des enfants de moins de 3 ans.



Aide à la personne

Copilote du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) avec l'Etat, la collectivité offre, dans ce cadre, le fonctionnement du dispositif départemental de priorisation des demandeurs de logement social.

Elle mobilise son contingent afin de faciliter le relogement des publics en difficulté particulière, en raison notamment de l'inadaptation de leurs ressources et de leurs conditions d'existence à accéder ou se maintenir dans un logement.

Il s'agit d'une véritable politique volontariste en faveur du logement des personnes les plus démunies. Le PDALHPD vise notamment à :

- prioriser et permettre l'accès au logement social des personnes défavorisées en articulant les différents dispositifs de recours (DALO : Droit au Logement Opposable) ainsi que du secteur de l'hébergement SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation),
- accompagner les publics en difficultés pour accéder et/ou se maintenir dans leur logement et ainsi participer à la lutte contre l'exclusion et la précarité en développant la prévention des expulsions locatives et en luttant contre l'habitat indigne.

Le Fonds de Solidarité Logement (FSL) vient renforcer de manière opérationnelle ces objectifs en proposant un volet accompagnement social pour apporter une aide ciblée et personnalisée adaptée aux besoins des personnes et à leurs différences pour une meilleure insertion par le logement.

Le FSL comporte également un volet aide financière pour soutenir et sécuriser l'accès dans un logement et aider à la solvabilité du bénéficiaire ainsi qu'à la résorption des impayés de loyer, d'énergie et d'eau.

Afin de soutenir les mères isolées avec enfants de moins de trois ans, le Conseil départemental mobilise son dispositif d'intermédiation locative permettant l'hébergement et l'accompagnement social des situations les plus vulnérables par une association.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Déploiement des nouvelles modalités de priorisation des demandes de logement social : rédaction du règlement intérieur du dispositif de priorisation dans le cadre du 6^e PDALHPD, communication auprès des territoires et des différentes structures intervenant dans le domaine du Logement,
- renouvellement du marché relatif au dispositif d'intermédiation locative sociale destiné à l'hébergement et à l'accompagnement des mères isolées avec enfant-s de moins de trois ans,
- mise en place d'un partenariat avec l'association Soliha permettant de développer une offre locative sociale dans le parc privé sur le territoire du Conseil départemental.



FOCUS ACTIONS COVID

Plusieurs mesures ont été adoptées dans le contexte de crise sanitaire afin de tenir compte des situations d'urgence et des conséquences économiques de la crise :

- Simplification des procédures (dématérialisation notamment) et adaptation des modalités de travail, de manière à maintenir le traitement des dossiers de demande,
- mise à disposition des bailleurs sociaux du contingent réservataire afin de reloger les situations d'urgence (femmes victimes de violences conjugales...) pendant le confinement,
- adaptation des Règlements intérieurs du FSL en assouplissant les conditions d'octroi des aides et extension de ce dernier aux publics étudiants touchés de plein fouet par la crise.



• CHIFFRES CLÉS 2020

1 848 ménages priorités pour l'accès au logement social

1 772 relogements des publics prioritaires

44 situations de mères isolées avec enfant-s de moins de trois ans hébergées et accompagnées vers du logement pérenne

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Extension du dispositif FSL aux étudiantes et étudiants, et extension du périmètre aux impayés des factures d'assainissement d'internet et de téléphonie mobile,
- renforcement des Maisons des Solidarités en tant que lieu d'accueil des publics pour un droit à l'information et à l'enregistrement de leurs demandes de logement social.

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Incendie et secours

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Haute Garonne est un établissement public qui gère l'incendie et les secours d'urgence sur le territoire départemental. Au regard du périmètre géographique, de la population et des risques couverts, il s'agit d'un SDIS de catégorie A (plus de 900 000 habitants).

Il est composé de :

- 4 groupements territoriaux (Nord-Ouest, Nord-Est, Centre et Sud),
- 3 pôles,
- 12 groupements fonctionnels,
- 1 centre de traitement de l'alerte,
- 2 centres d'incendie et de secours (CIS) principaux sur Toulouse,
- 32 centres d'incendie et de secours répartis sur l'ensemble du département.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Première année de la convention triennale signée avec le Département,
- construction de 4 nouveaux CIS : Aussonne, Montgiscard, Toulouse-Delrieu, et Villemur (commune de Villematier),
- affectation des effectifs dans les nouveaux CIS,
- poursuite des démarches managériales initiées dans le cadre de la feuille de route élaborée par la gouvernance : 70% des actions du projet d'établissement réalisées, tenue d'un séminaire managérial, coaching et co-développement des équipes de direction,
- accueil de services civiques au groupement volontariat / citoyenneté pour permettre de sensibiliser le grand public aux risques de Sécurité civile, promouvoir le volontariat et créer des liens avec la population (actions à Bellefontaine),
- envoi de renforts dans les départements de l'Aude, des Alpes-Maritimes, du Gard, des Pyrénées-Orientales suite à des inondations ou des feux de forêts,
- mise en œuvre du plan d'actions sur l'amélioration des conditions de travail et d'activité des femmes,
- création du comité d'organisation Midi-Pyrénées qui préparera, organisera et animera le 129^e Congrès national des sapeurs-pompiers de France en 2023.



FOCUS ACTIONS COVID

Dans le cadre de la crise COVID-19, le SDIS participe aux dispositifs mis en place à la demande de la Préfecture de la Haute-Garonne et de l'Agence régionale de santé Occitanie. Parmi ceux-ci :

- Mobilisation des équipes du SDIS aux côtés de leurs collègues (infirmier-ère-s, ambulancier-ère-s, équipes du SAMU...), pour assurer leurs missions, plus que jamais essentielles, au profit de la population haut-garonnaise,
- participation au dispositif de prélèvements virologiques au profit des personnels des centres pénitentiaires de Muret et de Seysses,
- renfort du dispositif par la mise à disposition d'un médecin et de trois infirmiers pour vacciner les personnes âgées de plus de 75 ans et les personnes les plus à risque face à la COVID-19,
- soutien à l'opération de dépistage massif dans le secteur de Luchon (janvier 2021),
- lancement de la campagne de vaccination auprès des équipes du SDIS (à partir de janvier 2021 pour les plus de 50 ans).

CHIFFRES CLÉS 2020

49 863 interventions dont **1 939** interventions COVID-19

390 000 appels

2 738 agentes et agents, dont **857** professionnel-le-s et **1 709** volontaires

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Mise en service des 4 nouveaux CIS et poursuite de la construction de 6 autres (Toulouse-Atlanta, Toulouse-Carsalade, Saint Jory, Saint-Lys, Grenade, réaménagement du CIS de Toulouse-Lougnon),
- accompagnement de l'ensemble du personnel dans le cadre de la réorganisation territoriale des CIS de l'agglomération toulousaine,
- initiation du projet NexSIS 31 (système d'information des secours de nouvelle génération),
- lancement du projet de réorganisation spatiale de l'état-major,
- poursuite de l'organisation par le comité de Midi-Pyrénées du 129^e Congrès national des sapeurs-pompiers en 2023,
- déploiement du télétravail,
- poursuite du développement du volontariat de sécurité et de citoyenneté,
- révision du projet d'établissement « horizon 2021 » pour créer le projet « horizon 2026 ».

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN



Le groupement volontariat et citoyenneté du SDIS assure des actions de sensibilisation du grand public consacrées aux risques de Sécurité civile, à la promotion du volontariat et à la création de liens avec la population. Des actions sont mises en œuvre dans le quartier de Bellefontaine.



ZOOM SUR UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Un plan d'actions sur l'amélioration des conditions de travail et d'activité des femmes est mis en œuvre au SDIS autour de 4 objectifs :

- Promouvoir l'égalité femme-homme au sein de l'établissement,
- accueillir les femmes,
- représenter les femmes,
- recruter, fidéliser, progresser dans la carrière.

En 2020, plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- Organisation d'événements pour valoriser les personnels sapeurs-pompiers féminins : gardes majoritairement féminines, manœuvre de désincarcération, accueil de 5 jeunes filles de 8 à 10 ans accompagnées de leur maman, etc.,
- organisation du 1^{er} colloque national sur le thème de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des SDIS, dans les bâtiments du Conseil départemental (138 participantes et participants, 38 SDIS et 12 unions départementales de sapeurs-pompiers),
- accompagnement des cadres pour lutter contre les « propos et comportements sexistes et sexuels au travail ». À terme, tout le personnel de l'établissement sera sensibilisé sur cette problématique parfois difficile à identifier.

ZOOM SUR UNE DÉMARCHÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

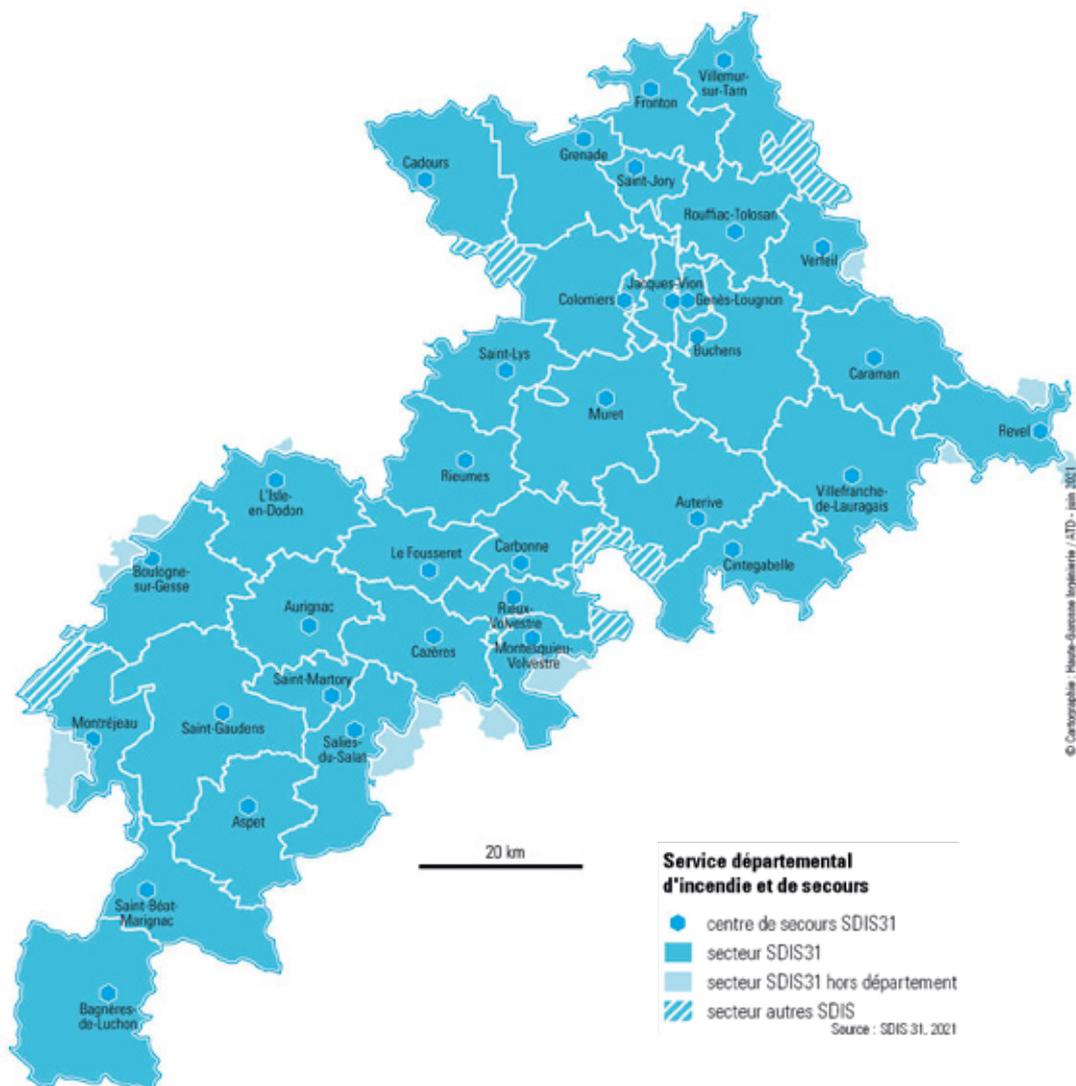


Le SDIS s'engage sur la voie de la transition énergétique à travers la mise en place d'une politique de développement durable de l'établissement. Plusieurs types d'action sont engagés :

- Charte de l'achat durable,
- achats de véhicules électriques,
- études et réalisations de constructions écologiques,
- mise en place de mesures ayant vocation à réduire les consommations d'énergie polluantes.

Afin de mettre en œuvre cette politique, mais aussi de sensibiliser le personnel et agir au quotidien de manière plus écoresponsable, une chargée de mission énergie a été recrutée au sein du SDIS en 2020.

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)





Santé environnement

Le Conseil départemental assure plusieurs missions de préservation de la santé publique, de l'environnement et de gestion de crise.

Avec l'appui du Laboratoire Départemental 31 Eau-Vétérinaire-Air (LD31EVA), il contrôle la qualité des cours d'eau et des eaux destinées à la consommation humaine (eau courante et eau minérale, thermalisme, eau en milieu hospitalier et dans les collèges). Le LD31EVA gère également le SATESE (Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration) qui effectue au moins une visite de contrôle par an sur chaque système d'assainissement, ainsi que la MVAB (Mission de Valorisation Agricole des Boues de stations d'épuration) qui effectue des plans d'épandage, en assure le suivi et centralise toutes les données sur les épandages de boues (urbaines et industrielles).

Le Département participe également au contrôle de la qualité de l'air, à travers un partenariat avec ATMO Occitanie et par des actions de contrôles de la qualité de l'air ambiant et intérieur menés par le LD31EVA.

Dans le domaine de la sécurité sanitaire et de la nutrition, le Département assure le suivi des collèges, des restaurants administratifs, des crèches, du restaurant du Château de Laréole, et du Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) à travers des analyses bactériologiques des denrées et des surfaces, de la formation et du conseil.

Dans le domaine de la santé animale, le Conseil départemental s'appuie sur le LD31EVA pour le dépistage des maladies animales, et prend en charge 100% des dépenses de prophylaxie ainsi qu'une partie du coût des analyses requises lors de mouvements d'animaux.

Le LD31EVA intervient également dans le domaine de la santé végétale : il est agréé pour les recherches de *Xylella fastidiosa* (bactérie de l'olivier), en mesure de ravager plus de deux cents espèces végétales, et pour la recherche de nématode du pin entre autres.

Depuis 2020, le Département participe également, avec le soutien de la Région Occitanie, à la prévention des nuisances sonores par le déploiement d'un dispositif indépendant de mesure et d'information en matière de bruit du trafic aérien autour de l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

Enfin, le Département s'appuie sur le LD31EVA dans le cadre d'échanges interdépartementaux :

- Le LD31EVA forme et accompagne les départements 12, 48 et bientôt 11 et 66 dans les interventions relatives à la Qualité de l'Air Intérieur,
- Il gère la recherche de pesticides dans les eaux naturelles et dans les eaux de consommation pour 8 départements proches (32, 82, 46, 09, 66, 12, 48),
- Il vient en soutien du Laboratoire des Pyrénées et des Landes (LPL) pour les analyses d'Influenza aviaire,
- Il participe à la gestion de crise dans tous ces départements également.



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

Contrôle de la qualité de l'eau

- Modernisation des stations du Réseau d'alerte (sécurisation des connections Internet et consultation pour la réfection de la station du Bazacle),
- assistance aux maîtres d'œuvre des Stations d'épuration dans la gestion des boues en raison de la crise sanitaire (hygiénisation obligatoire avant épandage agricole).

Contrôle et préservation de la qualité de l'air

- Poursuite des contrôles dans l'ensemble des collèges (légionelles, potabilité) et évaluation de la qualité de l'air dans 11 collèges,
- poursuite des actions engagées dans le cadre du partenariat avec ATMO Occitanie : mise à jour de l'inventaire des émissions de polluants atmosphériques sur le département, élaboration par ATMO Occitanie d'un tableau de bord de suivi de la qualité de l'air à l'échelle des Pôles d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), évaluation de l'impact global sur les émissions de gaz à effet de serre et sur les polluants atmosphériques des études prospectives multimodales multipartenaires sur l'agglomération toulousaine aux horizons 2030 et 2040.
- poursuite du partenariat entre ATMO Occitanie et le LD31EVA sur le suivi des pesticides dans le Lauragais, afin d'améliorer les connaissances sur l'exposition aux phytosanitaires dans l'air et développer les compétences du laboratoire sur ce type d'analyse.

Sécurité sanitaire et de la nutrition

- interventions lors de toxi-infections alimentaires collectives,
- poursuite des contrôles sur l'ensemble des collèges : analyses bactériologiques sur les denrées alimentaires et les surfaces,
- audit et appui technique en hygiène et nutrition dans les collèges et les établissements de restauration collective.

Santé animale

- renforcement des activités de parasitologie et mise en place d'audit parasitaire dans les élevages (bovins et ovins),
- mise en place du pack diarrhée du veau,
- réalisation d'audit de biosécurité dans les élevages avicoles,
- participation au Projet PARVOTEST en collaboration avec l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT).

Santé végétale

- mobilisation des équipes pour la recherche de la bactérie *Xylella fastidiosa* suite à la découverte d'un foyer positif dans l'Aude et au déclenchement d'un plan d'urgence par l'Etat en Septembre 2020,

Prévention des nuisances sonores

- mise en fonctionnement de six sites de mesure du bruit lié au trafic aérien à Daux, Aussonne, Toulouse (Université Toulouse Jean-Jaurès, CHU Purpan, Croix de Pierre) et Ramonville-Saint-Agne. Les sites ont été sélectionnés à l'extérieur ou en limite de la zone 3 du Plan de Gêne Sonore (PGS) pour quatre d'entre eux, et deux ont été installés à l'intérieur de la zone 3 du PGS.



FOCUS ACTIONS COVID

Suite à l'arrêté Ministériel du 5 avril 2020 autorisant les laboratoires d'analyses départementaux à réaliser la phase analytique de recherche du SARS-Cov2 par tests RT-PCR, le Conseil départemental a conventionné avec deux laboratoires d'analyses de biologie médicale pour venir en appui dans la réalisation de ces analyses. L'objectif : Pallier la saturation des laboratoires privés haut-garonnais. Les équipes du LD31EVA se sont mobilisées en 2 x 8 pour assurer un rendu des résultats sous 24h. Des locaux spécifiques ont également été aménagés et de nouveaux équipements achetés. 24 000 tests ont ainsi pu être réalisés entre mai et novembre 2020. Des analyses de recherche du SARS-Cov2 ont également été mises en place par les équipes du LD31EVA, dans les eaux et en particulier en entrée des stations d'épuration.



• CHIFFRES CLÉS 2020

194 926 échantillons analysés

219 audits en hygiène et nutrition réalisés

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Mise en œuvre des travaux de réfection de la station d'alerte du Bazacle,
- étude de l'intégration au réseau Obépine (surveillance des eaux usées et SARS-Cov2),
- poursuite du partenariat avec ATMO Occitanie à travers le renouvellement de la convention,
- poursuite des contrôles dans les collèges,
- organisation spécifique pour la réalisation des analyses dans le cadre de la crise influenza aviaire.

ÊTRE SOLIDAIRES

Solidarité départementale	Actions sociales polyvalentes de proximité	6 523 115 €	
	Autonomie des personnes âgées	169 237 477 €	
	Autonomie et compensation du handicap	195 140 927 €	
	Maison départementale des personnes handicapées	125 582 €	
	Insertion	249 576 084 €	
	TOTAL Solidarité départementale	620 603 185 €	
Enfance et jeunesse	Enfance	194 692 169 €	
	Prévention et éducation	3 956 501 €	
	Insertion et orientation des jeunes	7 718 683 €	
	TOTAL Enfance et Jeunesse	206 367 353 €	
Développement des territoires	Aménagement des territoires : Haute-Garonne Développement Haute-Garonne Ingénierie Haute-Garonne Numérique Eurocentre	5 267 706 €	
	Aides aux administrations publiques locales	35 123 682 €	
	Politiques européennes	—	
	Voirie	62 525 444 €	
	Transports collectifs	11 201 102 €	
	TOTAL Développement des territoires	114 117 935 €	
	Soutien à la création d'activité et d'emploi	Aide à la création d'activité	—
		Aides à la création de services marchands de proximité	—
Les tiers-lieux		—	
TOTAL Soutien à la création d'activité et d'emploi		1 010 371 €	
Tourisme	Promotion et aménagement touristique	—	
	Haute-Garonne Montagne	—	
	TOTAL Tourisme	4 829 952 €	
Logement	Aide à la pierre	15 761 819 €	
	Aide à la personne	1 559 532 €	
	TOTAL Logement	17 321 351 €	
Sécurité des biens et des personnes	Risques des biens et des personnes	53 004 095 €	
	Santé environnement	486 230 €	
	TOTAL Sécurité des biens et des personnes	53 490 325 €	
TOTAL	1 017 794 472 €		

ŒUVRER À L'ÉMANCIPATION ET À L'ACCOMPLISSEMENT DE CHACUNE ET CHACUN

- Sport, culture
- Education, équipement scolaire

179 811 915 €



SPORT, CULTURE

• Sports et loisirs

Culture
 Soutien à la vie associative
 Mission promotion langue et culture occitanes
 Archives départementales
 Médiathèque départementale et lecture publique
 Patrimoine culturel

SPORT, CULTURE

Sports et loisirs

Depuis plus de cinq ans, le Conseil départemental a modifié en profondeur sa politique de soutien au sport. Plus volontariste, plus ciblée, plus ancrée sur les valeurs fondamentales du « mieux vivre ensemble », il aide les collectivités à se doter des équipements les plus fonctionnels, fournit aux associations sportives des moyens nécessaires à leur fonctionnement, accompagne l'organisation de manifestations et met en place un partenariat avec les 8 clubs professionnels du territoire pour promouvoir la place du sport dans le quotidien des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais.



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Obtention du Label Terre de Jeux 2024 pour la collectivité,
- lancement de la première Maison Sport-Santé avec effORMip (association ayant pour mission de développer la prescription d'activités physiques pour les personnes sédentaires et/ou atteintes de pathologies chroniques),
- organisation de la Soirée des Championnes (34 athlètes de haut niveau récompensés, ainsi que 11 équipes, 9 présidentes de comités départementaux et 1 arbitre de haut niveau),
- départ de la Ronde de l'Isard (course cycliste) dans l'enceinte du Conseil départemental,
- soutien financier à plusieurs évènements (Route Occitanie, WalterRugby...),
- aménagement du stade Ernest Wallon pour accueillir les rencontres du Stade Toulousain et du Toulouse Olympique XIII,
- renouvellement des marchés de prestation avec 7 clubs sportifs professionnels (Stade Toulousain Rugby, Toulouse Football Club, Fenix handball, Spacers Volley, Toulouse Métropole Basket, Colomiers rugby, Toulouse Olympique XIII) et signature d'un nouveau marché avec le club Blagnac Rugby,
- organisation à distance de la Fête de l'excellence sportive, qui récompense les ambassadeurs et ambassadrices, jeunes espoirs et les 13 collèges labellisés Génération 2024, et du Trophée des sports 2020 (16 clubs récompensés) pour valoriser le rôle majeur des bénévoles durant cette année marquée par la crise sanitaire et sociale.

SPORT, CULTURE

• Sports et loisirs

Culture

Soutien à la vie associative

Mission promotion langue
et culture occitanes

Archives départementales

Médiathèque départementale
et lecture publique

Patrimoine culturel



PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Déploiement du Fonds exceptionnel COVID-19 en direction des associations sportives du territoire,
- signature d'une convention de partenariat avec le comité d'organisation de la Coupe du Monde de Rugby France 2023,
- soutien des athlètes qualifié-e-s pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo,
- valorisation de l'engagement confirmé du Conseil départemental pour le renforcement de la place des femmes dans le sport lors de la Journée internationale du sport féminin,

- développement d'initiatives pour promouvoir la pratique physique et sportive au quotidien en direction notamment, des publics les plus éloignés de la pratique en raison de la crise sanitaire (élèves des collèges, personnes âgées, personnes en situation de handicap...).

• CHIFFRES CLÉS 2020

661 écoles de sport soutenues

31 bourses aux ambassadeurs
et ambassadrices attribuées

35 bourses Jeunes espoirs sportifs attribuées



FOCUS ACTIONS COVID

Le soutien aux associations sportives du territoire

La crise sanitaire a eu un impact majeur sur la vie des associations sportives du territoire. Fort de son soutien avec le monde associatif, le Conseil départemental a mis en œuvre plusieurs engagements :

- maintien des subventions de fonctionnement aux associations ou écoles de sport malgré des baisses d'effectifs, les annulations d'évènements...,
- lancement d'un fonds d'urgence de 1,5 M€ dédié au sport amateur,
- adoption d'un fonds de soutien de 1 M€ pour aider les clubs sportifs professionnels particulièrement éprouvés par l'absence des recettes de billetteries lors des matches,
- renforcement du partenariat avec les clubs professionnels pour mettre en avant le rôle majeur de la pratique sportive régulière, promouvoir les valeurs de la République et valoriser le rôle des bénévoles sur le territoire.

Fort de ces actions, le Conseil départemental a ainsi soutenu 262 associations sportives via le Fonds exceptionnel COVID-19 pour un montant total de 600 K€, ainsi que 8 clubs sportifs professionnels pour un montant de 1 270 K€.

Il a également répondu à 100% des demandes courantes de subvention en fonctionnement, manifestations, écoles de sport, objets promotionnels...

SPORT, CULTURE

Sports et loisirs

• Culture

Soutien à la vie associative

Mission promotion langue
et culture occitanes

Archives départementales

Médiathèque départementale
et lecture publique

Patrimoine culturel

Culture

Le soutien à la vie culturelle est un domaine d'action prioritaire pour le Département de la Haute-Garonne qui envisage la culture comme un enjeu majeur de citoyenneté, d'émancipation des individus mais aussi comme un facteur de cohésion sociale et territoriale. Cet engagement se traduit par de multiples actions :

- la conception et la programmation d'une offre artistique et culturelle ambitieuse, accessible au plus grand nombre et sur l'ensemble du territoire,
- des aides à la programmation de lieux permanents, de saisons et d'évènements culturels,
- dans le cadre des contrats de territoire, l'accompagnement des communes et Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dans la mise en œuvre de leurs politiques culturelles et le financement de leurs projets d'équipement,
- un soutien financier aux équipes artistiques et aux projets culturels, ainsi qu'aux pratiques amateurs,
- l'animation et l'actualisation du Schéma départemental des enseignements artistiques, avec notamment le soutien aux écoles de musique et la poursuite du projet DEMOS (Dispositif d'éducation musicale à vocation sociale) qui propose trois ans durant, une formation musicale gratuite à des enfants des quartiers défavorisés,
- l'accompagnement du développement de l'accès à la lecture publique à travers le Schéma départemental de la lecture publique auprès des collectivités et des usagers,
- la conservation et la valorisation du patrimoine archivistique,

- la conservation et la valorisation du patrimoine historique à travers les actions muséales des musées départementaux,
- la mise en œuvre d'appel à projets permettant de soutenir les pratiques culturelles émergentes et innovantes,
- le développement d'un programme d'actions en faveur de l'éducation artistique et culturelle en direction prioritairement des collégiens,
- le développement d'une ingénierie d'accompagnement des projets culturels de territoires (communes, EPCI).

En 2020, le secteur culturel a été frappé de plein fouet par la crise sanitaire, avec une activité très fortement réduite ou interrompue, des professionnel-le-s en attente de la reprise, et une situation économique dégradée. Face à cette situation sans précédent, le Département a cherché à accompagner le secteur culturel tout en s'adaptant aux contraintes sanitaires.



SPORT, CULTURE

Sports et loisirs

• Culture

Soutien à la vie associative

Mission promotion langue
et culture occitanes

Archives départementales

Médiathèque départementale
et lecture publique

Patrimoine culturel

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Poursuite de la Saison culturelle de l'Espace Roguet, comme lieu de résidence et d'accompagnement de la création artistique (17 résidences organisées),
- 31 notes d'été : diffusion de 8 émissions composées de concerts enregistrés au Pavillon République de l'Hôtel du Département et de visites touristiques de lieux emblématiques du département, chaque mercredi de l'été sur les réseaux sociaux,
- Jazz sur son 31 : maintien du festival avec une programmation resserrée, dont 32 concerts avec du public, 13 concerts enregistrés en Livestream et 9 concerts Clubs ont eu lieu sur le territoire,

- annulation de la nouvelle édition de la Semaine des Cultures Urbaines,
- maintien d'expositions et conception d'événements associant arts vivants et arts visuels,
- mise en œuvre du Label « Comme à la maison », ainsi que du Fonds de soutien à l'initiative culturelle locale : ces deux appels à projet visent à repérer et accompagner les nouvelles démarches des communautés créatives agissant sur, par, avec les territoires et leurs habitantes et habitants,
- mise en place du parcours Orchestre de Chambre de Toulouse au collège : année zéro de cette action menée en partenariat avec l'Education Nationale et l'Orchestre de Chambre de Toulouse,
- mise en place de l'orchestre DEMOS,
- mise en œuvre de « Collège au cinéma » (en lien avec le Centre national du cinéma et de l'image animée et la Direction régionale des affaires culturelles).
Ce dispositif d'éducation artistique et culturelle cherche à développer la culture cinématographique des élèves, ainsi que leur sensibilité et leur esprit critique à travers des projections et ateliers conduits spécifiquement à leur attention. En 2020, ce dispositif est devenu le premier parcours d'éducation artistique et culturelle du département (85 classes de 40 collèges et 22 salles de cinéma partenaires y ont été associées, 2 322 élèves bénéficiaires),
- évolution du dispositif Bourse aux Jeunes Musiciens pour élargir le seuil d'éligibilité financière de familles jusqu'à présent exclues du dispositif.





● CHIFFRES CLÉS 2020

254 évènements

72 spectacles

24 649 spectateurs et spectatrices

233 bourses Jeunes Musiciens accordées

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Renforcement de l'accompagnement de la présence artistique sur tout le territoire par des résidences d'artistes et une programmation artistique ambitieuse,
- réactualisation du Schéma départemental des enseignements artistiques,
- maintien des manifestations en les adaptant aux contraintes de la situation sanitaire,
- structuration d'un Observatoire permanent des publics et alimentation d'un futur « atlas des projets et pratiques culturelles du Département de la Haute-Garonne »,
- finalisation du cahier des charges pour la création d'un portail numérique culture,
- réalisation d'un guide d'aide au développement des projets culturels des territoires, co-écrit avec les collectivités locales et les acteurs et actrices du secteur,
- refonte globale des manifestations en lien avec les besoins des territoires.



FOCUS ACTIONS COVID

L'accompagnement du secteur culturel

La crise sanitaire a eu un impact majeur sur la vie des associations culturelles du territoire. Fort de son engagement avec le monde associatif, le Conseil départemental a mis en œuvre plusieurs engagements :

- soutien de 247 dossiers de demandes d'aide dans le cadre du Fonds exceptionnel COVID-19 Volet 1, pour un montant total d'aide exceptionnelle de 854 K€,
- dédommagement des artistes, techniciennes intermittentes et techniciens intermittents dont la programmation a été annulée,
- dédommagement des structures de production porteuses des spectacles prévus initialement sur le festival 31 notes d'été (contractualisation, subvention exceptionnelle),
- présence et soutien auprès des acteurs et actrices de la culture,
- maintien de l'emploi des techniciennes et techniciens dans le cadre des résidences,
- aides à la création et à la diffusion,
- maintien autant que possible d'une offre culturelle en présentiel avec un protocole sanitaire renforcé,
- réalisation d'une communication numérique spécifique pour les périodes de confinement (newsletter Culture chez vous, production et diffusion de contenus numériques).

SPORT, CULTURE

Sports et loisirs

• Culture

Soutien à la vie associative

Mission promotion langue
et culture occitanes

Archives départementales

Médiathèque départementale
et lecture publique

Patrimoine culturel

ZOOM SUR UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN



Dans le cadre du Fonds d'initiative culturelle locale, un jury citoyen a été mis en place pour la deuxième année consécutive. Sur 100 candidatures, 22 ont été retenues. Ce jury citoyen a émis un avis sur 50 projets reçus, pour une répartition d'une enveloppe d'un montant de 75 000 euros.



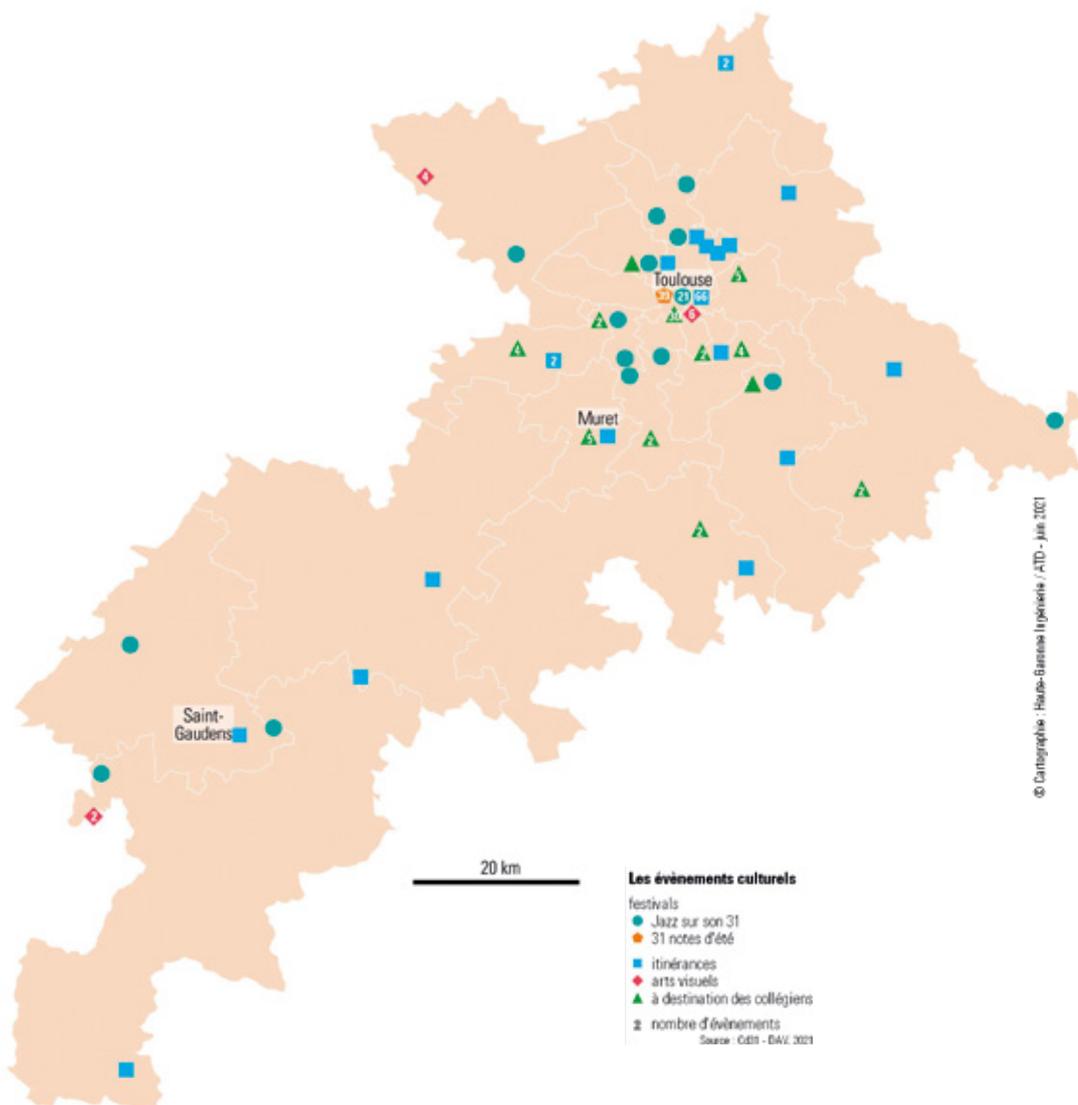
ZOOM SUR UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Conscient de l'importance des arts dans la transmission d'une culture de l'égalité, le Conseil départemental met en œuvre sa politique culturelle en cherchant à promouvoir les projets d'artistes femmes en leur donnant une meilleure visibilité dans toutes les disciplines. Il organise plusieurs manifestations dans l'année dont les sujets touchent à l'égalité entre les femmes et les hommes, et porte une attention particulière dans la programmation de compagnies exclusivement féminines ou d'artistes femmes porteuses de projets.

La saison 2019-2020 a ainsi vu la programmation de 43% d'artistes femmes, soit une augmentation de 11 points par rapport à l'année précédente.

Les évènements culturels



SPORT, CULTURE

Sports et loisirs

● Culture

Soutien à la vie associative

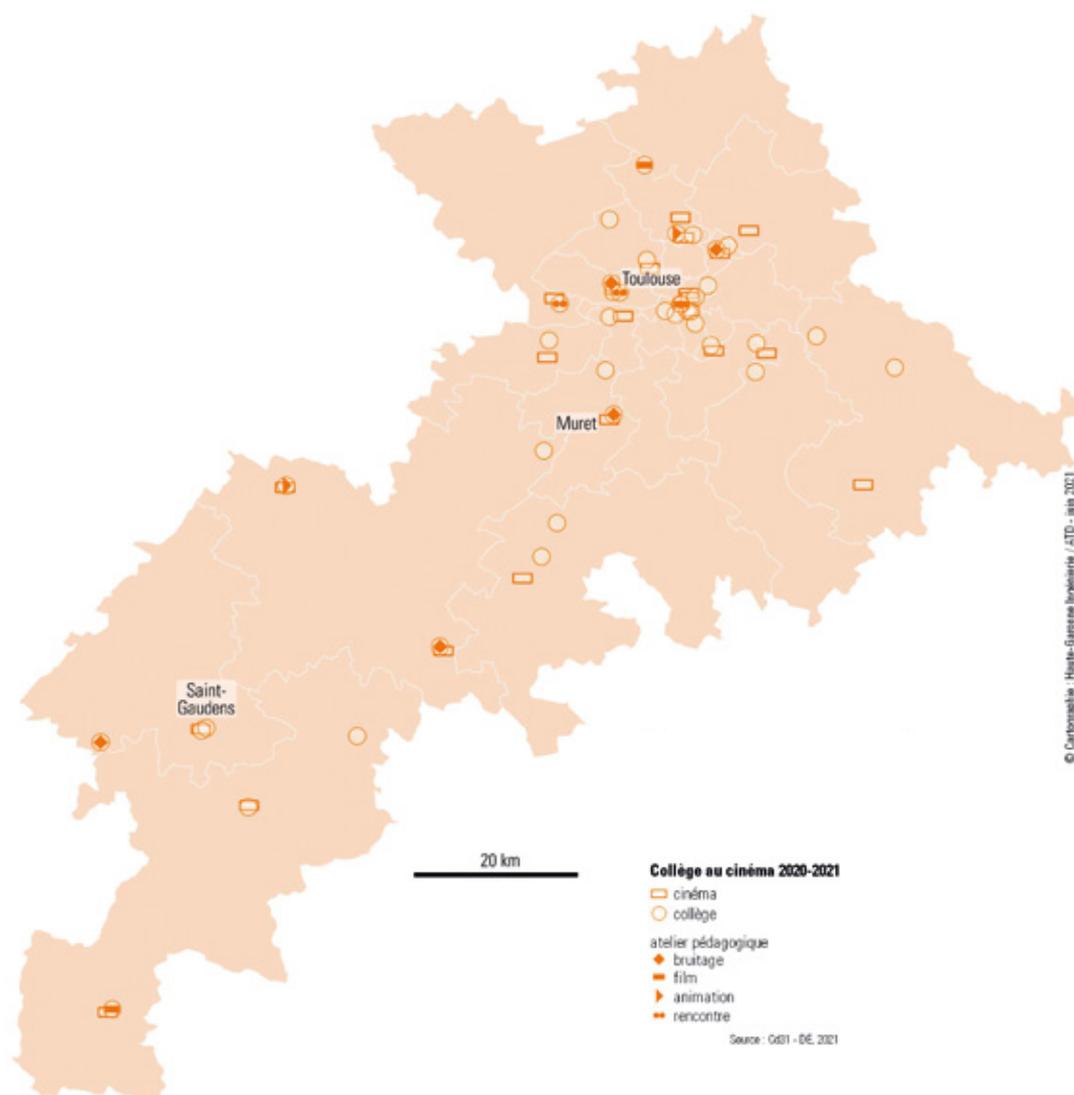
Mission promotion langue
et culture occitanes

Archives départementales

Médiathèque départementale
et lecture publique

Patrimoine culturel

Collège au cinéma





SPORT, CULTURE

Sports et loisirs

Culture

● Soutien à la vie associative

Mission promotion langue et culture occitanes

Archives départementales

Médiathèque départementale et lecture publique

Patrimoine culturel

Soutien à la vie associative

Sur l'ensemble du territoire de la Haute-Garonne, plus de 29 000 associations œuvrent dans les champs de la santé, de la solidarité, de l'insertion, de l'emploi, du sport, de l'éducation ou de la culture. Elles jouent un rôle fondamental dans l'animation des territoires et dans la création de lien social. Sensible à ces enjeux, le Conseil départemental a fait, depuis 2015, un choix fort en confortant son budget consacré à la vie associative. Chaque année, ce sont ainsi 23 M€ de subventions qui sont attribués à des associations pour les aider à mener leurs projets. L'objectif est double : soutenir l'emploi local non délocalisable et valoriser le bénévolat comme outil d'émancipation.

Au-delà du soutien financier, le Département souhaite s'engager comme véritable partenaire des associations. C'est en ce sens que l'Assemblée départementale a adopté en janvier 2020 le plan « Réussir ensemble Associations-nous ». Ses objectifs : encourager la population à s'engager dans les associations, soutenir et valoriser le bénévolat, valoriser les structures du territoire, renforcer les liens avec le monde associatif en respectant son indépendance, favoriser les mutualisations et accompagner les mises en réseaux, enfin, conforter et pérenniser le soutien financier et matériel du Département.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Organisation d'une consultation sur l'engagement bénévole afin de mieux connaître la diversité du monde associatif haut-garonnais et apporter des solutions adaptées,
- création d'une cellule Conseil en vie associative joignable au : 05 34 33 44 00 ou par courriel à : conseil.asso@cd31.fr.

Le rôle de cette cellule est multiple :

- Orienter les associations auprès des services départementaux,
- accompagner les projets de création ou de développement associatif,
- faciliter la mise en réseau (thématique ou territoriale),
- apporter une assistance aux associations en fonction de leurs besoins (conseil en gestion associative, formations, recrutement de bénévoles, recherches de locaux ou prêt de salle, besoin de matériel, etc.).

● CHIFFRES CLÉS 2020

3 102 associations haut-garonnaises financées depuis 2015

SPORT, CULTURE

Sports et loisirs

Culture

• Soutien à la vie associative

Mission promotion langue
et culture occitanes

Archives départementales

Médiathèque départementale
et lecture publique

Patrimoine culturel



PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Animation d'une série de rencontres avec les associations visant à réfléchir à de nouveaux dispositifs de soutien. Suite à la consultation réalisée en 2020, trois chantiers ont été identifiés comme prioritaires : la formation des bénévoles, la valorisation du bénévolat et la mutualisation des moyens avec, en fils rouges, la jeunesse et l'égalité femmes-hommes,
- réflexion sur la création d'un parcours « jeunes bénévoles »,
- réalisation d'un catalogue de formation pour les associations et déploiement d'une offre de formation dispensée en interne,
- accompagnement aux démarches de mutualisation et de mise en réseaux, notamment à l'échelle de ces territoires pertinents que sont les bassins de vie,
- mise en relation des associations avec les structures (têtes de réseau) en mesure de les aider dans leurs démarches,

- réflexion autour de la création d'une page web institutionnelle dédiée aux associations, avec un annuaire des associations en Haute-Garonne et une valorisation de leurs actions sur le territoire.

ZOOM

SUR UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN



Pour continuer à soutenir au mieux ces structures essentielles à la vie locale que sont les associations, le Conseil départemental a initié au premier semestre 2020 une large consultation sur l'engagement bénévole (enquête par questionnaire, sondage et entretiens qualitatifs). Objectif : mieux cerner les besoins, les motivations et les freins à cet engagement.

Les 1 200 réponses recueillies ont permis de mettre en lumière les difficultés à recruter les bénévoles, sur lesquels s'appuient pourtant 94% des structures interrogées. C'est en considérant les résultats de cette concertation que la cellule de Conseil à la vie associative a été mise en place.



FOCUS ACTIONS COVID

Le fonds exceptionnel de soutien aux acteurs et aux actrices du secteur associatif

Les 29 000 associations haut-garonnaises représentent 39 000 emplois salariés et plus de 270 000 bénévoles. Pour soutenir ce secteur fragilisé par la crise sanitaire, le Conseil départemental a voté la mise en place d'un Fonds exceptionnel COVID-19 à destination des associations loi 1901, dont le siège et l'activité sont en Haute-Garonne. Ainsi, un budget de 3 M€ a permis de venir en aide à 921 structures œuvrant dans les domaines culturels, sportifs, environnementaux et sociétaux en ont bénéficié.

Le 30 octobre 2020, suite à l'annonce du reconfinement par le gouvernement, le Conseil départemental a décidé de créer un nouveau fonds de 3 M€, dont 1,5 M€ à destination du sport amateur et 1,5 M€ pour les autres associations. Il sera prolongé jusqu'à la fin de l'année 2021.

SPORT, CULTURE

Sports et loisirs

Culture

Soutien à la vie associative

● Mission promotion langue et culture occitanes

Archives départementales

Médiathèque départementale et lecture publique

Patrimoine culturel

Mission promotion langue et culture occitanes

Cette mission occitane a pour objet la participation à la définition et à la mise en œuvre de la politique départementale de valorisation et de promotion de la langue et de la culture occitanes.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Poursuite de la mise en œuvre du Plan départemental en faveur de l'occitan en Haute-Garonne,
- lancement de la politique de signalisation bilingue aux entrées du département, et des agglomérations,
- suivi du dossier « collège occitan » : nouvelles propositions de mise à disposition de locaux départementaux,
- conclusion de la convention académique sur le développement de l'enseignement de l'occitan,
- aide à la création théâtrale occitane : programmation d'un spectacle nouveau et original.

● CHIFFRES CLÉS 2020

75 panneaux bilingues d'entrée du Département installés

17 associations subventionnées

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Programmation d'une nouvelle tournée théâtrale occitane,
- programmation d'un spectacle occitan à l'Hôtel du Département, associé le cas échéant à une rencontre avec des élèves de collèges,
- reprise des actions d'initiation du personnel départemental à la langue et à la culture occitane,
- reprise des interventions sur la langue et la culture occitane en commune et médiathèques municipales,
- poursuite de la signalisation bilingue d'entrée d'agglomération.



SPORT, CULTURE

Sports et loisirs

Culture

Soutien à la vie associative

Mission promotion langue
et culture occitanes

• Archives départementales

Médiathèque départementale
et lecture publique

Patrimoine culturel



Archives départementales

Les Archives départementales sont chargées de conserver et de mettre en valeur le patrimoine archivistique du département. Il s'agit de collecter, classer, conserver et communiquer les archives qui permettent de sauvegarder les droits des personnes et des collectivités, d'alimenter la mémoire longue de l'administration, mais aussi de fonder sur les documents l'histoire, l'identité et la culture du territoire haut-garonnais.

Les Archives départementales collectent des archives publiques et privées. Les fonds conservés sont donc de natures, provenances et époques très variées.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Poursuite de la construction d'une annexe de conservation chemin des Capelles à Toulouse (cabinet toulousain d'architecture 360 Degrés) : le chantier ayant été retardé par la crise sanitaire, le bâtiment ne sera livré qu'en 2021,
- poursuite de la préparation du déménagement de plus de 18 km linéaires de documents dans la future annexe,
- lancement du concours pour la réhabilitation du site historique Griffoul-Dorval,
- lancement de la troisième et dernière campagne de « Re-photographions la Haute-Garonne »,
- organisation du projet « Princesses et Princes en baskets » en collaboration avec 3 Maisons d'enfants à caractère spécial (MECS),
- reprise de l'accueil du public en salle de lecture à partir de juin, avec des aménagements horaires et des restrictions particulières (nombre de places réduit, prise de rendez-vous obligatoire, etc.).

• CHIFFRES CLÉS 2020

1 032 mètres linéaires d'archives publiques collectées

1 030 mètres linéaires de fonds inventoriés

7 774 documents communiqués en salle de lecture

2 611 recherches par correspondance (hausse de 30% par rapport à 2019)

347 570 connexions au site Internet (hausse de 50% par rapport à 2019)

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Mise en service de l'annexe chemin des Capelles,
- concours de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du siège boulevard Griffoul-Dorval,
- mise en production de la V2 du système d'archivage électronique Stela,
- valorisation des campagnes participatives de l'opération « Re-photographions la Haute-Garonne »
- reconduction du projet « Princesses et Princes en baskets ».

SPORT, CULTURE

Sports et loisirs

Culture

Soutien à la vie associative

Mission promotion langue
et culture occitanes

Archives départementales

• Médiathèque départementale
et lecture publique

Patrimoine culturel

Médiathèque départementale et lecture publique

La Médiathèque départementale (Md31) met en œuvre le Schéma départemental de la lecture publique 2018-2021 du Conseil départemental, en animant un réseau de 165 bibliothèques-médiathèques municipales de communes de moins de 20 000 habitantes et habitants.

Traditionnellement, l'animation du réseau haut-garonnais se traduit par des activités de :

- prêt de documents (livres, musique et cinéma) et d'outils d'animation (expos, malles de jeux, tapis de lecture, *kamishibai*, instruments de musique, jeu vidéo...) via l'un de ses deux sites (Labège et antenne de Saint-Gaudens) ou dans sa *médi@thèque* numérique (presse, autoformation, cinéma, livres...),
- conseil technique aux 165 responsables de structure par un lien au quotidien avec un-e référent-e par territoire, mais aussi par l'organisation de réunions semestrielles de secteur,
- accompagnement stratégique des élu·es locales et élus locaux pour leurs projets de nouvelle structure ou dans la (re)définition de leur politique de lecture publique,
- formation des 700 personnes salariées et bénévoles du réseau,
- animations portées en direct dans les bibliothèques-médiathèques.

Par ailleurs, la Md31 intervient en direct sur les territoires dépourvus de lecture publique, via des tournées de bibliobus pour alimenter en livres 90 mairies, 150 écoles ou le grand public dans 40 points de « prêt direct » : de par l'exiguïté des bus pour accueillir le public, il s'agit de l'activité la plus impactée par la crise sanitaire actuelle.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Ouverture du site de Labège pour la Nuit de la Lecture (spectacle, lecture et remise du prix « Bibliothèque citoyenne de l'année » 2019) et pour les Journées Européennes du Patrimoine,
- organisation du 1^{er} concours « Éloquence au Collège »,
- lancement de projets en direction des publics les plus éloignés de la culture institutionnelle (publics empêchés, allocataires des minima sociaux, publics des structures de prévention des risques, de la Banque Alimentaire...),
- lancement de premiers partenariats avec les Centres de Documentation et d'Information (CDI) de collèges et les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), visant notamment à développer la lecture-loisir auprès de ces publics,
- remise du 2^e Prix Collégien de la Bande dessinée.



SPORT, CULTURE

Sports et loisirs

Culture

Soutien à la vie associative

Mission promotion langue
et culture occitanes

Archives départementales

● Médiathèque départementale et lecture publique

Patrimoine culturel

● CHIFFRES CLÉS 2020

163 518 livres, CD et DVD prêtés
aux **165** bibliothèques-médiathèques

208 prêts d'outils d'animation et d'expos

245 stagiaires formé·e·s

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Déploiement des accompagnements des bibliothèques-médiathèques,
- développement des partenariats de projet en interne avec les services des solidarités,
- acquisition d'un médiabus à extensions latérales et redéfinition de la carte de desserte,
- développement d'une offre autour du jeu vidéo,
- organisation d'une journée inter-professionnelle autour de la santé culturelle du tout-petit, ouvert aux métiers de la petite enfance et aux bibliothécaires,
- organisation d'une grande braderie des documents retirés des collections par la Md31,
- partenariats (dons, animations) avec les structures labellisées « Comme à la Maison ».



FOCUS ACTIONS COVID

L'évolution de la Médiathèque numérique

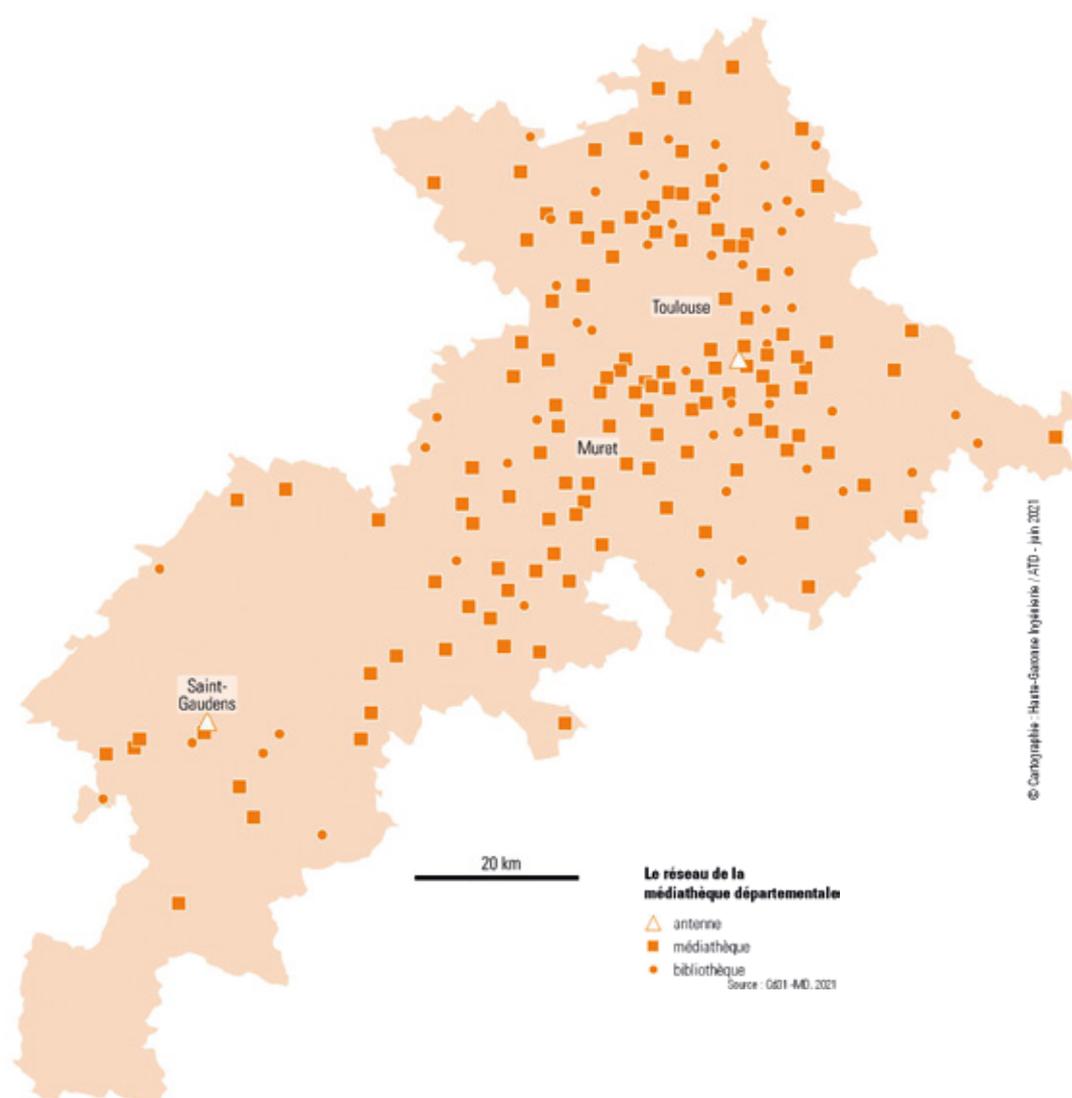
Pour répondre au besoin de culture pendant la période de crise sanitaire, le Conseil départemental a fait le choix d'ouvrir sa plateforme de ressources en ligne gratuitement. Au total, 15 900 comptes usagers ont été créés en 2020, multipliant par 6 le nombre de comptes existant jusque-là. Aujourd'hui, près de 16 000 personnes peuvent ainsi profiter des livres, revues, films, musiques, ressources en auto-formation disponibles sur la Médiathèque numérique de Haute-Garonne.

Des livres chez les personnes âgées isolées

Les personnes âgées souffrant d'un isolement renforcé par la crise sanitaire peuvent bénéficier d'un portage à domicile de livres : depuis l'automne 2020, une trentaine de personnes ont profité de ce dispositif exceptionnel, qui sera maintenu aussi longtemps que durera la crise.



Le réseau de la Médiathèque départementale



SPORT, CULTURE

Sports et loisirs

Culture

Soutien à la vie associative

Mission promotion langue
et culture occitanes

Archives départementales

Médiathèque départementale
et lecture publique

● Patrimoine culturel



Patrimoine culturel

Le Conseil départemental soutient de manière directe et pérenne l'activité de trois musées : le Musée de la Résistance et de la Déportation, le Musée Archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges et le Musée Forum de l'Aurignacien à Aurignac (Musée de la Préhistoire), dont le Département détient 80% des parts du Syndicat Mixte.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

La programmation culturelle des musées a été très fortement perturbée par la crise sanitaire qui a restreint leurs périodes d'ouverture au public. Toutes les actions prévues n'ont donc pu être réalisées.

- Musée de la Résistance et de la Déportation : réouverture du musée, fermé pour travaux de rénovation et d'extension depuis septembre 2018,
- musée Archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges : exposition permanente du Trophée d'Auguste et présentation d'une exposition temporaire « Lugdunum des Convènes. Histoire monumentale d'une ville romaine »,
- musée de la Préhistoire : programmation estivale très dynamique et variée pour contrer les effets du confinement du printemps.

● CHIFFRES CLÉS 2020

7 910 visites au Musée de la Résistance & de la Déportation

9 819 visites au Musée Archéologique inventoriés

5 624 visites au Musée de la Préhistoire

PERSPECTIVES 1^{er} SEMESTRE 2021

- Musée de la Résistance et de la Déportation : présentation de deux expositions temporaires (*Three letters* d'Emmanuel Bornstein, et *Les Klarsfeld* en partenariat avec le Mémorial de la Shoah) accompagnées d'une programmation culturelle variée ; développement d'outils multimédia au sein de l'exposition permanente et en lien avec des actions hors les murs,
- musée Archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges : travaux du comité scientifique et culturel pour la rédaction du projet scientifique et culturel de site ; mise en œuvre d'une programmation culturelle estivale ; poursuite du récolement décennal,
- musée de la Préhistoire : rédaction du programme architectural pour l'extension ; exposition pour le 150^e anniversaire du décès du préhistorien et paléontologue Édouard Lartet.

ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

Collèges

Le Département assure la construction, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des collèges publics, à l'exception de certaines dépenses pédagogiques et des dépenses de personnel éducatif qui restent à la charge de l'État.

Il poursuit ainsi leur équipement en matériels informatiques (Plan numérique 2017-2020).

Il prend également en charge tout ou partie des frais de restauration scolaire, et apporte un soutien financier aux associations du domaine éducatif ainsi qu'aux associations sportives des collèges.

Dans le cadre d'un dialogue citoyen, le Conseil départemental définit les secteurs de recrutement des collèges en tenant compte des critères d'équilibre démographique, économique et social. Depuis 2017, il pilote avec le Rectorat un plan ambitieux d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges haut-garonnais.

Il accompagne par ailleurs 5 collèges dans le cadre du dispositif d'égalité des chances DISPO (Dynamiques de l'Innovation Sociale et Politique), qui consiste en la mise en place d'un tutorat en partenariat avec des étudiantes et des étudiants de Sciences Po Toulouse.



• Collèges

Enseignement supérieur

Enseignement du premier degré

Transports scolaires

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Prolongation en 2021 du Plan numérique 2017-2020, la crise sanitaire ayant impacté les déploiements de la dotation numérique 2020,
- poursuite de l'équipement de 2 chariots de tablettes numériques, hors co-financement Éducation nationale,
- extension de l'infrastructure de l'Espace Numérique de Travail (ENT) à l'occasion du 1^{er} confinement,
- livraison de l'extension du collège Nelson Mandela à Noé,
- poursuite du chantier de construction du collège d'Escalquens et livraison du collège fin novembre 2020,
- accueil provisoire des élèves de 6^e du collège d'Escalquens à la rentrée de septembre 2020 au lycée Pierre-Paul Riquet à Saint-Orens, puis accueil de ces élèves dans le nouveau collège en janvier 2021,
- livraison du collège reconstruit Léon Cazeneuve à L'Isle-en-Dodon fin novembre 2020 et accueil dans les nouveaux locaux en janvier 2021,
- lancement des Ateliers du midi, dispositif d'animation de la pause méridienne dans les collèges.

• CHIFFRES CLÉS 2020

56 748 élèves dans les collèges publics

15 collèges bénéficiaires de la dotation numérique 2020

444 tablettes mises à la disposition de **31** collèges pendant la période de confinement



FOCUS ACTIONS COVID

Prêt de tablettes numériques aux élèves des collèges

La période de confinement a imposé aux élèves de poursuivre leur scolarité depuis leur domicile, ce qui a mis en difficulté les familles les plus précaires ne possédant pas les outils numériques adéquats. Habituellement, ces élèves ont accès aux ordinateurs des collèges, des médiathèques et associations hors cadre scolaire et du réseau d'entraide du voisinage.

Le Conseil départemental a mis à la disposition des collèges REP+, REP, collèges participant au plan mixité sociale, et collèges ayant repéré des élèves en difficulté, 444 tablettes en prêt. Au total, 31 collèges en ont été bénéficiaires.

Plusieurs établissements ont conservé ces équipements, dont les 4 collèges REP+ (Bellefontaine, George Sand, Rosa Parks, Stendhal).

Équipement en masques des élèves

Le Conseil départemental a réalisé 3 campagnes de livraison de masques barrières en tissu dans les collèges, soit un total d'environ 400 000 masques (3 x 132 000) : en mai-juin 2000, rentrée 2020 et début 2021.



PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Poursuite de la dotation numérique dans les 8 collèges (initialement prévue pour 2020),
- élaboration du Plan numérique 2022-2026 en partenariat avec les services académiques,
- préparation de l'ouverture du collège provisoire de Cintegabelle en septembre 2021 (accueil des élèves de 6^e),
- préparation concertée de la fermeture du collège Bellefontaine à Toulouse en juillet 2022 (juin 2021 pour la section d'enseignement général et professionnel adapté),
- soutien à la candidature du collège Didier Daurat de Saint-Gaudens à l'appel à projets du ministère de l'Éducation nationale « labellisation Internat du XXI^e siècle »,
- extension du Parcours Laïque et Citoyen aux élèves de CM2 (rentrée scolaire 2021),
- lancement d'un dispositif d'accompagnement des collégiennes et collégiens vers la réussite scolaire, avec un projet de mentorat pour des élèves en difficulté scolaire,
- poursuite des Ateliers du midi dans les collèges,
- acquisition d'un logiciel de gestion des services restauration pour les collèges (gestion des approvisionnements et des stocks, gestion des plans alimentaires et menus).

ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

• Collèges

Enseignement supérieur

Enseignement du premier degré

Transports scolaires

ZOOM SUR UNE DÉMARCHÉ ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



L'espace numérique de travail sur eCollège31 a vu la naissance en 2020 d'une nouvelle page consacrée à l'égalité entre les filles et les garçons. Des informations et ressources thématiques ont ainsi été mises en ligne et adaptées aux élèves, à leurs familles et aux équipes pédagogiques.

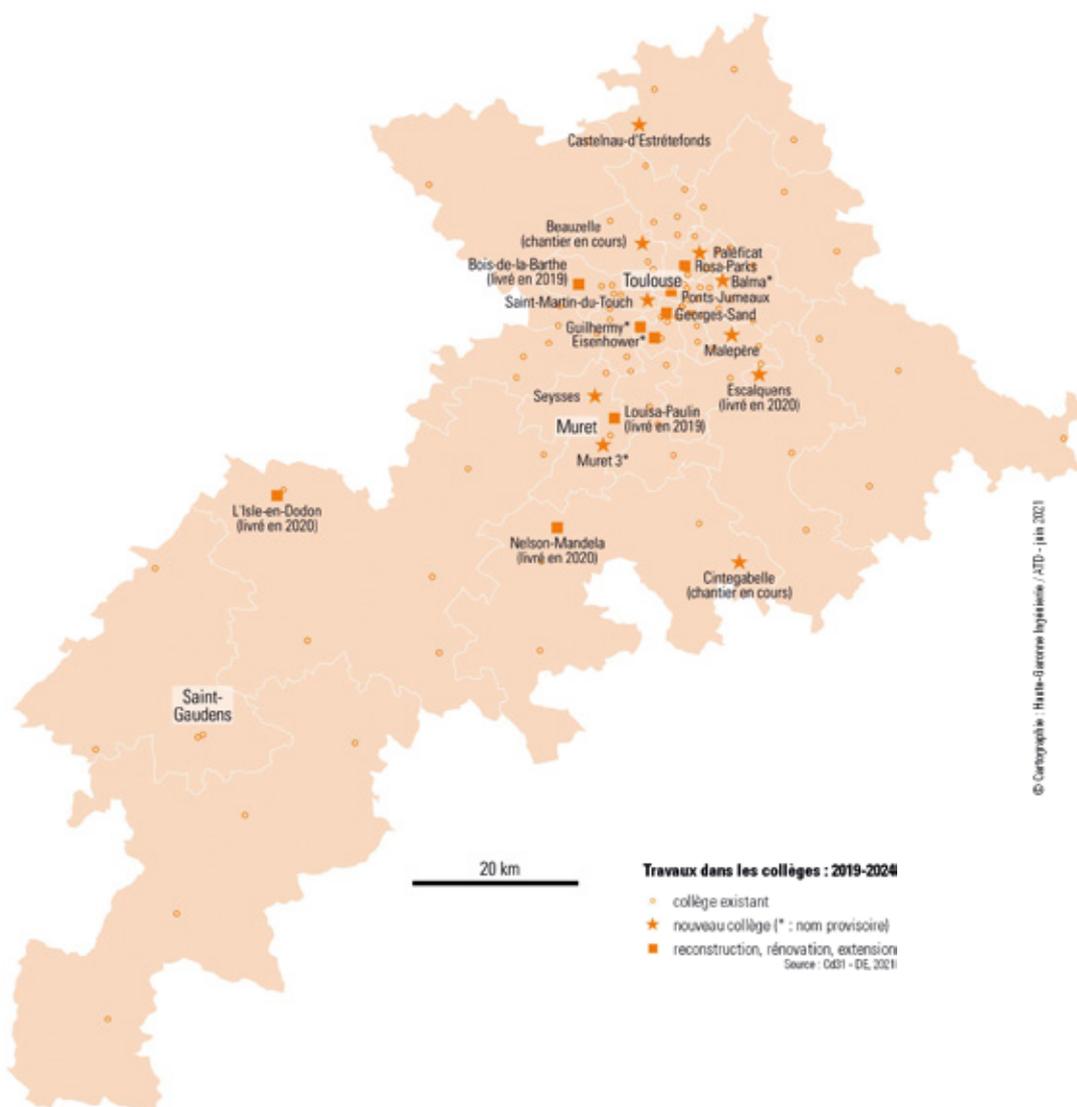
ZOOM SUR UNE DÉMARCHÉ DIALOGUE CITOYEN



La sectorisation du futur collège de Cintegabelle pour la rentrée 2021 a été élaborée dans le cadre d'un dialogue citoyen : 2 réunions publiques ont été organisées avec les différentes parties prenantes, dans un format réduit (présentiel et visioconférence). La modification du secteur de recrutement du collège Bois de la Barthe à Pibrac a été réalisée courant 2020 dans les mêmes conditions.



Travaux dans les collèges 2019-2024



Enseignement supérieur

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne est signataire et cofinancier du volet enseignement supérieur du Contrat de Plan État Région (CPER) depuis 1991.

Dans le cadre du CPER 2015-2020, il cofinance deux opérations : l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (ENSAT) et la Cité Internationale des Chercheurs. Certaines actions du CPER 2007-2013 sont également encore en cours, comme la construction des nouveaux locaux de la Toulouse School of Economics.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Signature des conventions partenariales d'opération et de cofinancement pour la création de la Cité des Chercheurs avec l'Université Toulousaine,
- participation aux jurys de choix du maître d'œuvre de l'ENSAT.

PERSPECTIVE 1^{er} SEMESTRE 2021

Signature par l'ensemble des partenaires de la convention pour l'ENSAT, sous l'égide de la Préfecture.





13 740 092 €

ÉDUCATION, ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

Collèges

Enseignement supérieur

• Enseignement du premier degré

Transports scolaires

Enseignement du premier degré

Le Conseil départemental aide les communes et intercommunalités à financer leurs projets d'investissements relatifs aux écoles publiques du 1^{er} degré dans le cadre des contrats de territoire.

En dehors de cette programmation, il aide les communes rurales et péri-urbaines dans le financement de petits travaux (projets d'un montant < à 5 000 € HT) ainsi que pour les acquisitions de mobiliers et matériels.

Il verse également une subvention annuelle de fonctionnement aux communes sièges d'un Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED).

Enfin, il a créé et met à disposition des enseignantes et enseignants du 1^{er} degré des Centres d'Animation et de Documentation pédagogique (CADP), centres ressources de proximité destinés aux écoles maternelles et élémentaires, mais qui peuvent aussi concerner le niveau collège dans le cadre du cycle 3 commun (CM1-CM2 et 6^e).

PRINCIPALE RÉALISATION 2020

- Adoption de l'ensemble des demandes de subventions "contrats de territoire 2020", concernant des équipements scolaires du premier degré.



FOCUS ACTIONS COVID

Comme pour l'ensemble des dossiers adoptés dans le cadre de la programmation des contrats de territoire, ceux adoptés pour l'enseignement du 1^{er} degré bénéficient du Plan d'action d'urgence pour le développement local.

CHIFFRES CLÉS 2020

276 dossiers votés hors et dans le cadre des différentes programmations

32 communes sièges d'un Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté aidées

3 CADP : Rieux-Volvestre, Saint-Gaudens, Villefranche-de-Lauragais

ZOOM

SUR UNE DÉMARCHE TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Parmi les dossiers de financement votés, 9 concernent la rénovation thermique et/ou énergétique de bâtiments scolaires du 1^{er} degré, pour plus de 440 K€ d'aides.

Transports scolaires

Le Conseil départemental contribue à la politique éducative en assurant gratuitement le transport scolaire pour l'ensemble des élèves domicilié-e-s en Haute-Garonne, de la maternelle à la terminale.

En délégation de Tisséo collectivités depuis 1983 et de la Région Occitanie depuis 2017, il assure ce service public du quotidien sur la totalité du territoire de la Haute-Garonne, en affectant les élèves sur les réseaux de transport public (réseau urbain Tisséo, réseau liO Arc-en-ciel ou ferroviaire) lorsque ceux-ci desservent les établissements ou sur les 1 051 circuits spéciaux de transports scolaires.

La gestion quotidienne des transports scolaires et de leur sécurité est assurée par 40 transporteurs, sous le contrôle des services du Département. En cas de retard supérieur à 10 minutes ou de problème, une alerte par SMS est envoyée aux familles qui ont laissé leurs coordonnées lors de l'inscription.

Les transports scolaires évoluent chaque année pour s'adapter aux besoins de transport générés par l'évolution démographique des territoires, l'urbanisation et les nouveaux établissements scolaires à desservir.

PRINCIPALE RÉALISATION 2020

- Création de 10 nouveaux circuits pour accompagner l'ouverture du lycée de Cazères, le développement du lycée de Pibrac et les évolutions des secteurs à forte croissance démographique de la Haute-Garonne.

CHIFFRES CLÉS 2020

74 700 élèves transporté-e-s

1 051 circuits scolaires



FOCUS ACTIONS COVID

Dans le respect des mesures sanitaires établies suite à l'épidémie de COVID-19 et pour limiter la propagation du virus, des distributeurs de gel hydro-alcoolique ont été installés dans les autocars de transport scolaire.





ŒUVRER À L'ÉMANCIPATION ET À L'ACCOMPLISSEMENT DE CHACUNE ET CHACUN

Sport, culture

Sport et loisirs		14 527 545 €
Culture	Mission promotion langue et culture occitanes	
	Médiathèque départementale et lecture publique	
	Patrimoine culturel	17 376 257 €
	Soutien à la vie associative	
	Mission promotion langue et culture occitanes	
Archives départementales		
TOTAL	Sport, culture	31 903 802 €

Éducation, équipement scolaire

Collèges		91 315 764 €
Enseignement supérieur		659 200 €
Enseignement du premier degré		13 740 092 €
Transports scolaires		42 193 057 €
TOTAL	Éducation, équipement scolaire	147 908 113 €

TOTAL

179 811 915 €



MODERNISER L'ACTION PUBLIQUE

- Des projets de modernisation en lien avec les usagères et les usagers

534 264 370 €

DES PROJETS DE MODERNISATION EN LIEN AVEC LES USAGÈRES ET LES USAGERS

- Une administration aux services des usagères, des usagers et des partenaires

Une administration modernisée dans ses pratiques et ses moyens

Une administration au service du collectif

Une administration plus proche des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais

DES PROJETS DE MODERNISATION EN LIEN AVEC LES USAGÈRES ET LES USAGERS

Pour répondre aux multiples défis auxquels elle est confrontée, la collectivité s'est engagée depuis 2015 dans une démarche de transformation de son organisation et de modernisation de son fonctionnement. Intitulé Cap'31, son projet d'administration s'organise autour de 4 axes :

- une administration au service des usagères, usagers et des partenaires,
- une administration modernisée dans ses pratiques et ses moyens,
- une administration au service du collectif,
- une administration plus proche des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais.

Les actions engagées dans ce cadre ont révélées leur pertinence face au choc de la crise sanitaire, en permettant une adaptation rapide de la collectivité aux contraintes liées notamment au confinement :

- démarche active et réactive de l'ensemble de la collectivité permettant d'adapter ses modalités d'intervention,
- simplification accélérée des procédures pendant le premier confinement,
- continuité du service public au plus près des personnes, familles et enfants fragilisés tout en respectant la santé du personnel départemental,
- veille particulière à une équité des réponses sur tous les territoires.

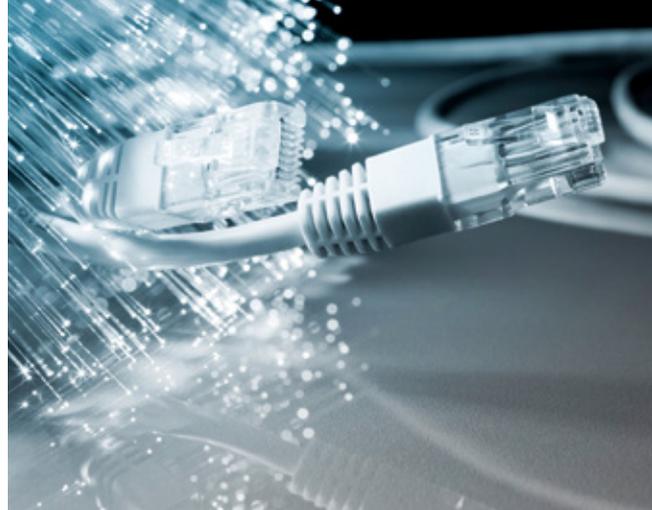
Une administration au service des usagères, des usagers et des partenaires

Le Conseil départemental s'est engagé depuis plusieurs années sur des actions de transformation et de simplification de ses relations avec tous ses publics, notamment les conditions d'accès aux services départementaux. Ces actions concernent notamment le numérique, avec la volonté de moderniser le fonctionnement du Département et d'apporter une offre numérique de qualité au grand public comme aux partenaires. Le Conseil départemental a également engagé la modernisation de sa politique d'accueil du public, à la fois au sein de l'Hôtel du Département mais aussi dans ses structures sur les territoires.



DES PROJETS DE MODERNISATION EN LIEN AVEC LES USAGÈRES ET LES USAGERS

- Une administration aux services des usagères, des usagers et des partenaires
Une administration modernisée dans ses pratiques et ses moyens
Une administration au service du collectif
Une administration plus proche des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Dématérialisation des procédures et Gestion de la Relation Usager (GRU) : poursuite de la mise en œuvre des téléprocédures et démarrage de l'intégration avec les portails métiers,
- relation aux partenaires : dématérialisation et télétransmission des actes au contrôle de légalité, utilisation de la plateforme de collaboration « Mydata », poursuite de la dématérialisation des paiements, extension des prélèvements automatiques pour les recettes,
- plateformes numériques : mise en ligne d'une version collaborative de la Plateforme Ingénierie Territoriale, déploiement gratuit de la Plateforme numérique Ammy31 destinée aux personnes âgées et/ou en situation de handicap, conception et mise en œuvre, en partenariat avec d'autres collectivités de la région, d'un portail web unique centralisant les avis de consultation des marchés publics et les programmations d'achats à court et moyen terme des principaux donneurs d'ordre,
- acquisition et mise en œuvre du système d'archivage électronique (SAE) As@lae.

CHIFFRES CLÉS 2020

- **12** téléprocédures usagers mises en place (sur 26 au total)
- **7 500** comptes usagères/usagers créés

PERSPECTIVES 1^{er} SEMESTRE 2021

- Dématérialisation des procédures et GRU : mise en œuvre du portail usagères/usagers pour la MDPH, déploiement de logiciel Gestion de la Relation Usager auprès des équipes d'accueil,
- automatisation et interfaçage du contrôle de légalité, poursuite de la dématérialisation de la commande publique et d'un système d'information des marchés et des achats,
- diversification des services proposés par la Plateforme Ammy31 et communication aux associations et partenaires sur cet outil,
- mutualisation de l'infrastructure d'archivage électronique au bénéfice d'autres collectivités du territoire,
- mise en œuvre de dispositifs électroniques de gestion des files d'attente, et installations d'écrans interactifs d'accueil supplémentaires.

ZOOM SUR UNE DÉMARCHE DIALOGUE CITOYEN



Une marche participative avec des membres d'associations de personnes en situation de handicap a été organisée dans l'enceinte de l'Hôtel du Département (HDD) au mois de septembre afin d'évaluer et d'optimiser les propositions de signalétique sur

les différents sites du HDD (extérieur, parvis, cour intérieure, bâtiments administratifs). Cette marche a permis de recueillir l'avis des participantes et participants afin de mieux répondre à leurs besoins (panneaux, braille, messages sonores, pictogrammes de communication alternative améliorée, etc.). Une nouvelle signalétique est prévue pour 2021.



FOCUS ACTIONS COVID

Afin de faciliter les démarches du public comme des partenaires, plusieurs solutions ont été proposées, comme le dépôt en ligne sur Haute-Garonne Subventions de 1 000 dossiers dans le cadre du Fonds Exceptionnel d'aide aux associations, ou une solution de rendez-vous en ligne dans la cadre de la distribution des Bons Solidaires.



DES PROJETS DE MODERNISATION EN LIEN AVEC LES USAGÈRES ET LES USAGERS

Une administration aux services des usagères,
des usagers et des partenaires

- Une administration modernisée dans ses pratiques
et ses moyens

Une administration au service du collectif

Une administration plus proche
des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais

Une administration modernisée dans ses pratiques et ses moyens

Le Conseil départemental s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche de simplification et de rénovation de ses modes de fonctionnement. Dans cette perspective, la dématérialisation de ses procédures internes constitue l'un de ses objectifs clés, ainsi que l'amélioration de l'efficacité de ses dispositifs. Dans le cadre de la crise sanitaire, cet effort de modernisation s'est également traduit par l'équipement accéléré du personnel en équipement adapté au travail à distance.



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Environnement technique de travail : déploiement du Wifi sur plusieurs sites départementaux, finalisation de l'opération de re-câblage des réseaux informatiques du siège, modernisation de l'environnement de travail Windows 10 sur des directions pilotes, création de boîtes aux lettres électroniques par direction, déploiement d'assistants numériques de traduction dans les Maisons des Solidarités,
- travail en mobilité et télétravail : lancement de la 2^e campagne de télétravail, équipement et accompagnement, de 350 agentes et agents pour le télétravail,
- dématérialisation : poursuite du déploiement de l'I-Parapheur et de la gestion électronique des documents (GED), intégration des réservations de salles dans l'outil de maintenance, lancement de l'archivage électronique des dossiers relatifs aux personnes âgées et/ou en situation de handicap, et démarrage du déploiement du module de suivi des marchés.

CHIFFRES CLÉS 2020

620 personnes équipées dans le cadre de la Campagne télétravail 2019/ 2020

1 200 ordinateurs portables supplémentaires déployés dans le cadre de la crise sanitaire

450 téléphones portables déployés

1 400 postes Windows 10 déployés



PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Mise en place de salles de réunion équipées pour la visioconférence, déploiement de la solution collaborative Microsoft,
- mise en œuvre d'une nouvelle politique de dotation des équipes basée sur la dotation en ordinateur portable individuel et mise en œuvre d'une solution collaborative simple et commune pour faciliter le travail à distance,
- poursuite de la dématérialisation et de l'affichage légal, modernisation des processus financiers et des marchés.

ZOOM

SUR UNE DÉMARCHE TRANSITION ECOLOGIQUE



Le Conseil départemental est engagé dans une rationalisation des moyens d'impression. Son objectif : réduire de moitié sa consommation, équivalente à 26 965 000 pages (soit environ 6 tours Eiffel en 2018). Cet objectif a pratiquement été atteint en 2020 avec 16 275 000 pages imprimées. Ce bon résultat étant en partie lié à la phase de confinement, l'objectif est de le maintenir en 2021, puis de s'engager plus avant.



FOCUS ACTIONS COVID

Déploiement du télétravail et de solutions nouvelles

Depuis mars 2020 et le premier épisode de confinement, la collectivité a redoublé d'inventivité en exploitant sa capacité d'adaptation pour faire face aux contraintes liées à la crise sanitaire. De nombreuses initiatives ont vu le jour au cours de l'année 2020, permettant au personnel de continuer à produire un service public de qualité :

- déploiement du télétravail à grande ampleur : généralisation de la visioconférence (40 000 sessions enregistrées en 2020), modernisation de l'infrastructure centrale indispensable pour mener à bien l'ensemble des projets numériques (serveurs, réseaux, téléphonie) et dans l'objectif d'assurer une meilleure continuité de service et de maîtrise des coûts, développement de solutions webinaires pour l'accompagnement (formations ou actions de communication),
- développement de nouvelles solutions pour répondre aux mesures de distanciation tout en permettant la continuité du lien avec le public et de la vie institutionnelle : mise en place de solutions pour la prise de rendez-vous (plateforme téléphonique, démarche en ligne, envoi de SMS pour les rendez-vous dans les Maisons des solidarités...), adaptation du paramétrage et des procédures sur certains logiciels, organisation en urgence et à distance de 2 Commissions permanentes pour permettre aux élu·e·s de délibérer sur les mesures à prendre pendant le 1^{er} confinement.

DES PROJETS DE MODERNISATION EN LIEN AVEC LES USAGÈRES ET LES USAGERS

Une administration aux services des usagères,
des usagers et des partenaires

Une administration modernisée dans ses pratiques
et ses moyens

Une administration au service du collectif

- Une administration plus proche
des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais

Une administration au service du collectif

Plus fluide, plus agile, plus transversale et plus réactive, l'administration s'adapte à un environnement social et sociétal en mutation. Quatre principaux objectifs sont poursuivis : l'amélioration de la qualité de vie au travail au Conseil départemental, l'appui au management, le développement d'une culture commune et coopérative, et la modernisation des processus de travail en interne.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Modernisation des processus de travail en interne : lancement de Noova (nouvel Intranet de la collectivité), expérimentation de la dématérialisation des congés dans plusieurs directions, mise en place d'une plateforme de réservation pour accéder au restaurant administratif, de QR-codes pour l'accès au parking, élaboration d'un dispositif de « e-learning » pour accompagner les agentes et les agents d'accueil dans leur prise de fonction,

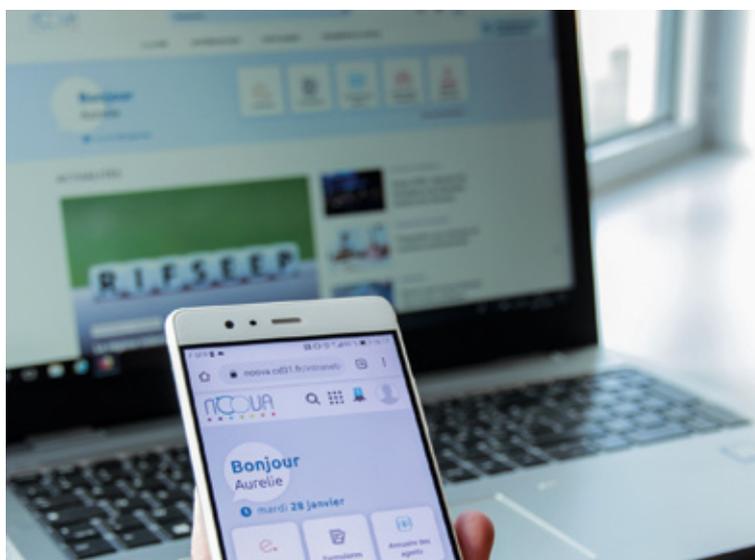
- appui au management : troisième année d'expérimentation du parcours des managers qui comprend un accompagnement des primo-managers, mise en place d'ateliers de co-développement professionnel afin de partager des pratiques managériales et des situations réelles de management et co-élaborer des plans d'actions individuelles pour résoudre les difficultés rencontrées, accompagnement collectif via des webinaires, lettres d'information destinées aux managers,
- animation des jeudis du Lieu d'i... (laboratoire d'innovation publique du Département) sur Adobe Connect : organisation de 19 webinaires (une quarantaine de personnes inscrites par session) pour poursuivre la diffusion de la culture de l'innovation et l'appropriation des outils collaboratifs par le personnel,
- déploiement de la Mission Laïcité : organisation de formations « Laïcité et posture professionnelle » à partir du mois d'octobre, poursuite du travail en lien avec l'État et les autres collectivités sur la mise en œuvre du Plan National de Lutte contre la Radicalisation, réponses aux sollicitations internes (Loi « séparatisme », évolutions juridiques, conduite à tenir face à certaines demandes, etc.) et organisation d'un webinaire d'une demi-journée pendant la semaine de la Laïcité.

CHIFFRES CLÉS 2020

7 276 comptes Noova

27 espaces-collaboratifs sur Noova

13 séances de formation Laïcité et posture professionnelle, **119** personnes formées



PERSPECTIVES 1^{er} SEMESTRE 2021

- Poursuite du développement des e-services aux agentes et agents, généralisation de la dématérialisation des congés,
- poursuite des accompagnements collectifs proposés aux managers (démarche « Comment refaire équipe ensemble ? », ateliers de co-développement professionnels, webinaires et ateliers relatifs au management à distance) ; développement et adaptation des ateliers du parcours des managers en distanciel sur les thèmes de la délégation et du feed-back notamment ; évolution de la lettre d'information aux managers ; démarche de réflexion globale pour proposer une offre de services structurée aux managers en 2022,
- relance du réseau des référentes et référents Laïcité, renforcement de l'offre de formation proposée sur ce thème, présentation aux services intéressés des évolutions juridiques dans le domaine de la lutte contre la radicalisation.



FOCUS ACTIONS COVID

Information et soutien aux équipes

Tout au long de la crise sanitaire, les équipes du Département se sont mobilisées pour apporter des réponses aux questions du personnel :

- prévention de risques professionnels et Santé : mobilisation constante des infirmières dans un premier temps, rejointes après le confinement par les équipes administratives du service de médecine préventive pour renseigner et orienter les équipes et les managers sur les conduites à tenir face à la COVID-19,
- santé au travail : mise en place avec les équipes du service social du personnel d'un accueil téléphonique pour orienter les personnels en fonction de leurs besoins vers les professionnel-le-s compétent-e-s,
- communication interne : maintien du lien par la diffusion d'une information à destination des agentes et agents durant le confinement et au-delà, notamment via Noova.

DES PROJETS DE MODERNISATION EN LIEN AVEC LES USAGÈRES ET LES USAGERS

Une administration aux services des usagères,
des usagers et des partenaires

Une administration modernisée dans ses pratiques
et ses moyens

Une administration au service du collectif

- Une administration plus proche
des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais

Une administration plus proche des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais

Confronté aux mutations économiques et à l'accroissement des publics en difficulté, le Conseil départemental doit mettre en place de nouvelles formes d'accompagnement social pour répondre aux nouveaux besoins sociétaux et humains.

Après avoir engagé en 2019 le projet de territorialisation de l'action sociale, le Département déploie depuis décembre 2020 un nouveau réseau de Maisons départementales de proximité, qui comptera à terme 40 points d'accueil sur le territoire. Leur objectif : renforcer la présence des services publics en Haute-Garonne et le lien de proximité avec les habitantes et les habitants.

Les Maisons départementales de proximité permettent aux usagères et usagers de retrouver toutes les informations relatives au service public départemental (services transports et restauration scolaires, mission jeunesse, conseillères et conseillers agroenvironnement, conseillères et conseillers énergie...)

mais aussi un accompagnement concret pour toutes les démarches administratives de la vie quotidienne.

Face à la dématérialisation des procédures, un accompagnement au numérique y est proposé afin d'assurer l'égalité de traitement aux publics qui ne maîtrisent pas l'outil informatique, ou n'en sont pas équipés. Par ailleurs, ces nouveaux lieux d'accueil départementaux assurent la distribution des « Pass numériques », qui permettent d'accéder à des ateliers de formation pour acquérir les compétences de base en matière de numérique (sous la forme de titres de paiement calqués sur le modèle des tickets restaurant).

Sur chaque territoire, les Maisons départementales de proximité accueillent des services adaptés aux besoins spécifiques des bassins de vie (un service spécifique en lien avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées, formation pour les personnes éloignées des usages numériques...).



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Création de 7 Maisons des Solidarités (MDS) supplémentaires, et réorganisation territoriale des services de protection maternelle et infantile (PMI). Cette réorganisation a favorisé agilité et réactivité pour répondre aux besoins des familles dans le contexte de crise sanitaire. Ainsi, toutes les actions de PMI ont pu être maintenues dans le respect des protocoles sanitaires visant à garantir la sécurité des professionnel·le·s comme du public,
- inauguration de la Maison départementale de proximité de Montgiscard au mois de novembre, après une phase de co-construction du projet avec les partenaires locaux. Parmi les actions proposées au cours des premières semaines d'ouverture : présentation des offres de service du Conseil départemental en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, formation à l'outil Ammy31 pour permettre aux personnes d'accéder aux informations de proximité concernant les actions de prévention de la perte d'autonomie.



CHIFFRES CLÉS 2020

30 Maisons des Solidarités sur le territoire

1 Maison départementale de proximité mise en service

18% de la population adulte n'utilise jamais d'outils numériques ou se retrouvent bloqués en cas de difficulté



FOCUS ACTIONS COVID

Soutien psychologique

Selon une enquête réalisée par Santé publique France, le taux d'anxiété des Français a doublé en raison du confinement, passant de 13,5% en 2017 à 26,5% en mars dernier. Souhaitant apporter un soutien psychologique aux plus vulnérables, le Département a adopté plusieurs mesures : mise en place d'un service d'appels téléphoniques pour les personnes âgées, élargissement de la cellule d'écoute de la Maison des adolescents aux jeunes jusqu'à 25 ans ou encore création d'un poste à temps plein pour renforcer les équipes de la Cellule d'urgence médico-psychologique régionale (CUMP 31).

DES PROJETS DE MODERNISATION EN LIEN AVEC LES USAGÈRES ET LES USAGERS

Une administration aux services des usagères,
des usagers et des partenaires

Une administration modernisée dans ses pratiques
et ses moyens

Une administration au service du collectif

- Une administration plus proche
des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais

PERSPECTIVES

1^{er} SEMESTRE 2021

- Mise en service de 3 nouvelles Maisons départementales de proximité (Montastruc-la-Conseillère, Verfeil et Nailloux) et ouverture de quatre autres lieux (Montréjeau, Léguevin, Cadours et Saint-Lys),
- lutte contre les inégalités d'accès aux soins : selon l'Agence régionale de santé (ARS), la Haute-Garonne fait face à une problématique d'accessibilité et de répartition déséquilibrée des médecins généralistes, qui engendre des inégalités d'accès aux soins entre les zones urbaines, péri-urbaines, rurales ou de montagne. D'après la DRESS (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques), la baisse régulière du nombre de médecins généralistes libéraux devrait se poursuivre jusqu'en 2025. Dans ce contexte, accentué par l'urgence liée à la crise sanitaire,

l'assemblée départementale a voté en janvier 2021 la participation de la collectivité à la lutte contre l'inégalité d'accès aux soins en Haute-Garonne. Ainsi, après consultation auprès de l'Ordre départemental des médecins, la collectivité prévoit de créer dans un premier temps 10 bourses d'étude pour des étudiantes et étudiants en médecine générale, en contrepartie d'un contrat d'engagement de 5 ans d'exercice sur le territoire haut-garonnais. Ces bourses d'étude concerneraient avant tout des étudiant-e-s boursier-ère-s.

Cette démarche s'accompagnera du développement des offres de stages en ambulatoire pour les internes en médecine générale et d'aides financières au recrutement de maîtres de stage dans les territoires sous dotés. Le Département prévoit également de renforcer son soutien aux projets de création et d'extension de maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) : portés par les communes ou par les communautés de communes dans le cadre des contrats de territoire, les MSP favorisent le regroupement de praticiennes et praticiens médicaux et paramédicaux, et permettent de créer et de pérenniser une offre médicale de proximité dans des territoires où elle est défaillante. Le soutien du Département prendra plusieurs formes : allocations de nouvelles aides au fonctionnement sur les trois premières années ainsi que pour l'acquisition d'équipements et de matériels médicaux et paramédicaux, appui au recrutement des médecins via notamment la mobilisation des réseaux de professionnels de santé. Le Département prévoit par ailleurs un soutien financier à l'investissement pour les communes qui souhaiteraient installer des cabines de téléconsultation sur leur territoire.





MODERNISER L'ACTION PUBLIQUE

TOTAL

534 264 370 €

DÉPENSES : POLITIQUE PUBLIQUE

Budget principal

FAIRE VIVRE LA RÉPUBLIQUE

Les Chemins de la République	519 499 €
Le Plan départemental pour l'égalité « Agir ensemble contre les discriminations en Haute-Garonne »	—
Le Parcours laïque et citoyen	903 329 €
Jeunesses	68 623 €
Égalité Femmes-Hommes	47 862 €
Démocratie participative	22 003 €

TOTAL 1 561 316 €

PRÉSERVER L'AVENIR DE NOTRE UNIQUE BIOSPHÈRE

Protection de l'environnement	Eau	10 315 841 €
	Déchets	405 184 €
	Espaces naturels	667 900 €
	Sensibilisation à l'environnement	100 918 €
	TOTAL Protection de l'environnement	11 489 843 €

Développement durable des territoires	Itinérances douces	3 428 553 €
	Transition énergétique	—
	Agro-écologie	2 810 046 €
	TOTAL Développement durable des territoires	6 242 654 €

TOTAL 17 732 497 €

ÊTRE SOLIDAIRES

Solidarité départementale	Actions sociales polyvalentes de proximité	6 523 115 €
	Autonomie des personnes âgées	169 237 477 €
	Autonomie et compensation du handicap	195 140 927 €
	Maison départementale des personnes handicapées	125 582 €
	Insertion	249 576 034 €
	TOTAL Solidarité départementale	620 603 185 €

Enfance et jeunesse	Enfance	194 692 169 €
	Prévention et éducation	3 956 501 €
	Insertion et orientation des jeunes	7 718 683 €
	TOTAL Enfance et Jeunesse	206 367 353 €

Développement des territoires	Aménagement des territoires Haute-Garonne Développement Haute-Garonne Ingénierie Haute-Garonne Numérique Eurocentre	5 267 706 €
	Aides aux administrations publiques locales	35 123 682 €
	Politiques européennes	—
	Voirie	62 525 444 €
	Transports collectifs	11 201 103 €
	TOTAL Développement des territoires	114 117 935 €

Soutien à la création d'activité et d'emploi	Aide à la création d'activité	—
	Aides à la création de services marchands de proximité	—
	Les tiers-lieux	—
TOTAL Soutien à la création d'activité et d'emploi	1 010 371 €	

Tourisme	Promotion et aménagement touristique	—
	Haute-Garonne Montagne	—
TOTAL Tourisme	4 829 952 €	

Logement	Aide à la pierre	15 761 819 €
	Aide à la personne	1 559 532 €
TOTAL Logement	17 321 351 €	

Sécurité des biens et des personnes	Risques des biens et des personnes	53 004 095 €
	Santé environnement	486 230 €
TOTAL Sécurité des biens et des personnes	53 490 325 €	

TOTAL 1 017 740 472 €

ŒUVRER À L'ÉMANCIPATION ET À L'ACCOMPLISSEMENT DE CHACUNE ET CHACUN

Sport, culture	Sport et loisirs	14 527 545 €
	Culture	17 376 257 €
	Mission promotion langue et culture occitanes Médiathèque départementale et lecture publique Patrimoine culturel Soutien à la vie associative Mission promotion langue et culture occitanes Archives départementales	
total	Sport, culture	31 903 802 €

Éducation, équipement scolaire	Collèges	91 315 764 €
	Enseignement supérieur	659 200 €
	Enseignement du premier degré	13 740 092 €
	Transports scolaires	42 193 057 €
total	Éducation, équipement scolaire	147 908 113 €

TOTAL 179 811 915 €

MODERNISER L'ACTION PUBLIQUE

TOTAL - Moyens généraux - Politique accueil 534 264 370 €

DÉPENSES : POLITIQUE PUBLIQUE

Budget principal

TOTAL – Faire vivre la république 1 561 316 €

TOTAL – Préserver l'avenir de notre unique biosphère 17 732 497 €

TOTAL – Êtres solidaires 1 017 740 472 €

TOTAL – Œuvrer à l'émancipation de chacune et de chacun 179 811 915 €

TOTAL – Moderniser l'action publique 534 264 370 €

TOTAL GÉNÉRAL – budget principal 1 751 110 570 €

Rapport d'Activités 2020

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

Directeur de la publication

Georges Méric

Direction Générale des services

Bertrand Looses

Ressources Financières et Numériques/ Commande Publique/Pilotage et Méthode

Bruno Ollier

Service Pilotage Stratégique

Johanna Levy

Haute-Garonne Ingénierie (Cartographie)

Grégoire Vanbalberghe

Photographies

CD 31 / Aurélien Ferreira[®] / Romain Saada[®] / Fotolia[®] /
Alis Mirebeau[®] / Valentine Chapuis[®] / Adrien Nowak[®] /
Alexandre Ollier[®] / Hélène Ressayres[®] / Loïc Bel[®] /
Ryan Crisman – Unsplash[®] / CDT31[®] / Shannon Aouatah[®] /
Manu Dejean[®] / Rémy Gabalda[®] / Jean-Noël Heranz[®]

Impression

Création et impression CD31 (juillet 2021)

ISBN : 979-10-92065-23-7



**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE**

1 boulevard de la Marquette
31090 Toulouse Cedex 9
Tél : 05 34 33 32 31
contact@cd31.fr
www.haute-garonne.fr

